

## Arnaud Robinet explique ses choix aux habitants

Le Maire de Reims annonce devoir faire des arbitrages face à la baisse subie de 15 M€ sur les budgets de la Ville et du Grand Reims. *Page 13*

## Le Pdg de Mauboussin présente ses collections



Pdg et directeur artistique de la fameuse joaillerie, Alain Némař est venu expliquer sa stratégie et ses dernières créations à Reims. *Page 5*

## 20 M€ pour créer un centre d'oncologie

Le Centre hospitalier intercommunal Nord-Ardennes de Charleville-Mézières devrait disposer de son propre Oncopole fin 2027. *Page 6*

## Un « robot-chirurgien » en fonction à Saint-Quentin

Le robot chirurgical assisté par l'Intelligence artificielle vient d'être inauguré à l'hôpital de Saint-Quentin (Aisne). *Page 10*

## Portrait

L'Ardennais Jean-Christophe Viot. *Page 32*

14 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 29

# Le savoir-faire régional brille à l'Elysée

La quatrième édition de la Grande Exposition du Fabriqu en France, organisée au Palais de l'Elysée les 26 et 27 octobre dernier a mis à l'honneur plusieurs entreprises locales. Parmi les 122 entreprises sélectionnées (sur 2 200 dossiers déposés), on trouvait ainsi les Fonderies de Sougland (Aisne) pour leur barreau breveté PilHot, l'entreprise ardennaise Ridremont & Brosserie Nouvelle pour son Coffret « La Manufacture » et les Auboïs du Groupe Larbaletier pour son banc cintré et de France Teinture pour son T-shirt en lin couleur Réséda.

Côté Marnais, c'est l'entreprise Ecobulles qui a été retenue et qui a pu présenter son système de traitement du calcaire au CO2 aux quelque 9 000 visiteurs au cours du week-end. La société rémoise a appris en juillet dernier qu'elle avait été sélectionnée pour participer à l'exposition, pour y présenter son produit et sa technologie. Une véritable consécration pour Ecobulles, déjà certifiée Origine France Garantie, qui développe et commercialise un procédé de traitement du calcaire par injection de CO2.



Parmi les 122 entreprises invitées à exposer au Palais de l'Elysée, on pouvait trouver les Ardennais de Ridremont & Brosserie Nouvelle, les Fonderies de Sougland (Aisne) ou encore les Rémois d'Ecobulles.

Page 4

## La Région Grand Est conforte l'avenir du ferroviaire

L'avenant mobilités 2023-2027 du CPER 2021-2027, voté lors de la dernière plénière du Conseil régional, confirme nettement la priorité pour le ferroviaire : 70% des financements contre 46% précédemment. Pour avis, le CESER approuve globalement mais doute un peu, surtout en l'absence d'évaluation.

Depuis les années 80, l'Etat et les Régions s'engagent sur la programmation et le financement de projets importants d'aménagement du territoire. Ces engagements d'une durée de six ans prennent la forme de contrat et peuvent inclure d'autres collectivités (départements, communes, intercommunalités). Au

fil des contrats, nous en sommes à la septième génération, les priorités spécifiques à chaque Région se sont imposées et les moyens mis en œuvre n'ont cessé de progresser. On est ainsi passé au niveau national de 30 Md€, à parité entre l'Etat et les Régions, dans le CPER 2015-2020 à 40 Md€ pour le CPER 2021-2027.

Dans les deux derniers plans, la thématique des mobilités a pris de l'ampleur et dispose d'un volet particulier : prolongement du volet mobilités 2015-2020 jusqu'en 2022 et signature d'un avenant pour le dernier CPER, lors de la séance plénière du Grand Est d'octobre dernier.

Page 12

CBRE Impact  
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU



Conseil en  
immobilier  
d'entreprise  
à Reims

03 26 07 71 71



reims@impact-cbre.fr



Venez découvrir  
notre toute nouvelle gamme  
de véhicules utilitaires

auto  
bernard  
by groupe Bernard

Citroën Reims - 6 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims - 03 26 50 67 67  
Citroën Charleville - ZAC de La Croisette, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40  
Citroën Epernay - Rue de Reims, 51530 Dizy - 03 26 55 58 11



Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

# DES// FESTIVAL ENTREPRENEURS

Un événement



1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

14  
|  
15  
mai  
2025

2 JOURS DE FESTIVAL  
+60 MOMENTS D'ÉCHANGES  
1 PROGRAMMATION QUI ENVOIE  
DES MILLIERS DE CONNEXIONS



Le Festival des Entrepreneurs arrive bientôt  
et t'invite à découvrir ton potentiel entrepreneurial !

Quel profil  
d'entrepreneur es-tu ?



LE NÉOPHYTE

L'INFLUENCEUR

LE LEADER

L'INVESTISSEUR

L'INGÉNIEUR

L'ENGAGÉ

LE SAGE

LE RECRUTEUR

Fais le test  
ET PRÉINSCRIS-TOI



PLUS D'INFORMATIONS SUR : FESTIVALDESENTREPRENEURS-CCI.FR  
ET SUR NOTRE COMPTE INSTAGRAM : @FESTIVALDESENTREPRENEURS

## Le salaire net moyen dans le secteur privé



## Le salaire net moyen en baisse dans le secteur privé en 2023

En 2023, un salarié du secteur privé gagne en moyenne 2 735 euros nets par mois en équivalent temps plein (EQTP). Du fait d'une inflation encore forte (+4,9 % en 2023), le salaire net moyen a diminué de 0,8 % en euros constants, après -1,0 % en 2022. Notamment, les versements de primes de soutien au pouvoir d'achat ont légèrement reculé. La moitié des salariés du secteur privé perçoivent moins de 2 183 euros nets par mois en EQTP. Un salarié sur dix gagne moins de 1 512 euros, alors qu'un sur dix perçoit plus de 4 302 euros. En 2023, le pouvoir d'achat des salaires a résisté en bas de l'échelle salariale, en raison notamment des revalorisations du Smic, puis a diminué à mesure que l'on progresse dans la distribution. (INSEE)

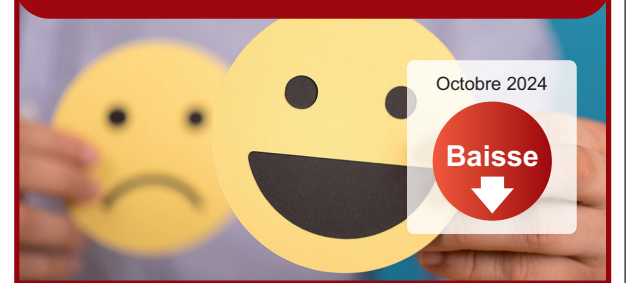
## Le nombre de demandeurs d'emploi en France



## 5 400 600 demandeurs d'emploi inscrits à France Travail

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, on compte 5 400 600 demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en catégories A, B, C en France (+0,2 % sur un trimestre). En moyenne au troisième trimestre 2024, en France métropolitaine, le nombre de personnes inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 123 700. Parmi elles, 2 814 000 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 2 309 700 exercent une activité réduite (catégories B, C). En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, augmente de 0,2 % (+5 300) ce trimestre et de 0,1 % sur un an. Le nombre de personnes exerçant une activité réduite courte (catégorie B) augmente de 1,1 % par rapport au trimestre précédent. (INSEE)

## La confiance des ménages



## En octobre 2024, la confiance des ménages se replie légèrement

En août 2024, les prix des animaux ralentissent sur un mois (+0,2 % après +0,4 % en juillet). Ils rebondissent pour les volailles (+1,1 % après -0,3 %), continuent d'accélérer pour les gros bovins (+1,7 % après +1,1 %) et de ralentir pour les veaux (+0,4 % après +0,7 %). Ils se replient pour les porcins (-3,7 % après une stabilité en juillet). Ceux des ovins sont quasi stables (+0,1 % après -2,5 %). Sur un an, les prix des animaux reculent en août 2024 pour le douzième mois consécutif (-1,2 % après -2,7 % en juillet). Même si elle reste marquée, la baisse des prix s'atténue un peu pour les volailles (-9,2 % après -11,5 %) et les porcins (-7,6 % après -8,6 %). À l'inverse, les prix accélèrent pour les veaux (+5,4 % après +4,3 %) et les gros bovins (+2,4 % après +1,1 %). (INSEE)

baromètre



## Grand Reims : Halte aux déchets abandonnés !



Arnaud Robinet, président du Grand Reims, et Jean Hornain, directeur général de Citeo.

Entre le Grand Reims, souvent sollicité par les communes pour lutter contre les déchets abandonnés, et Citeo\*, qui propose justement des soutiens financiers pour initier des démarches de lutte contre les abandons de déchets (et plus spécifiquement les déchets d'emballages), le terrain d'entente était tout trouvé. Il s'est concrétisé par la signature d'une convention aux termes de laquelle Citeo soutient financièrement des actions d'études, de prévention, de captage et de nettoyage de ces déchets. En ce sens, plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées par la Communauté urbaine, qu'il s'agisse, par exemple, d'un dispositif de gratification du geste de tri des emballages (bouteilles plastiques, canettes métalliques, briques alimentaires), via des automates, afin d'améliorer la propreté de l'espace public sur des sites à haute fréquentation, ou encore de la création, en mai, d'une Brigade Environnementale Intercommunale composée, pour l'instant, de deux agents (gardes

champêtres). Président du Grand Reims, Arnaud Robinet rappelle d'ailleurs que la collectivité a consacré 5,8 M€, en 2023, au titre des actions engagées en ce domaine, et 6,1 M€ en 2024.

## LE GRAND REIMS « BON ÉLÈVE »

Si 72 % des emballages ménagers et 62 % des papiers sont aujourd'hui recyclés grâce au geste de tri des Français, Jean Hornain, directeur général de Citeo, souligne néanmoins que « c'est dans les endroits où l'on consomme le plus que l'on recycle le moins, et notamment sur les territoires urbains ». Cependant, si la moyenne nationale de collecte des déchets d'emballages est d'environ 70 kg par habitant et par an, elle s'élève à plus de 80 kg pour le Grand Reims, ce qui en fait un « bon élève » en la matière. Le soutien financier de Citeo intervient au titre des années 2023, 2024 et 2025, pour un montant de 779 000 € chaque année. Il pourrait (il devrait) être renouvelé pour les années 2026, 2027 et 2028. Outre ces 2,34 M€,

Citeo subventionne également, à hauteur de 300 000 €, un dispositif de tri « hors foyer » testé par le Grand Reims visant à améliorer la propreté des espaces publics. Près de 160 mobiliers de tri, abris-bacs double ou tri flux (ordures ménagères, emballages/papier, verre) et corbeilles double flux sont en cours de déploiement (août 2024/avril 2026) sur 36 sites (parcs et squares publics, aires de jeux et sites remarquables) de la Communauté urbaine, pour un budget de 500 000 €. En matière de lutte contre les déchets abandonnés, le Grand Reims entend devenir un territoire de référence.

NASTASIA DESANTI

\*Citeo est une entreprise à mission créée et financée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution, dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs, au regard de l'élimination des papiers et emballages ménagers qu'elles produisent.

## Ils bougent

LAURENT POUILLAIN, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALMÉA FORMATIONS INTERPRO



Le 14 octobre 2024, Laurent Poullain a pris ses fonctions de Directeur Général d'Alméa Formations Interpro. Il succède à Olivier Simon, Directeur par intérim depuis janvier 2024. Issu du milieu de la formation professionnelle Laurent Poullain était jusqu'alors Directeur Général Régional du Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne. Titulaire d'une licence de Mathématiques, il a ensuite obtenu des certifications professionnelles au sein de l'UIMM. Il a rejoint le Pôle Formation de l'UIMM de l'Aube en 2000 en tant que formateur en Mathématiques et Sciences Physiques puis a gravi les différents échelons jusqu'à la fonction de Directeur Général Régional. Il dispose ainsi d'une solide connaissance de l'univers de la formation professionnelle et des problématiques rencontrées par les Centres de Formation à l'échelle régionale. « La formation professionnelle est devenue un enjeu majeur pour tous, jeunes et adultes, salariés ou demandeurs d'emploi. Le rôle d'un centre de formation est d'accompagner les jeunes et les adultes dans leurs besoins de formation tout en répondant aux besoins des entreprises et des territoires. Cela passe par l'innovation, la promotion des réussites et l'engagement de chacun des salariés d'Alméa », explique Laurent Poullain.

## RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Le savoir-faire régional s'expose à l'Élysée

**Origine France Garantie.** Plusieurs entreprises locales ont exposé leur savoir-faire lors de l'exposition Origine France Garantie à l'Élysée les 26 et 27 octobre dernier, dont les Marnais d'Ecobulles.



Le dispositif écologique et économique d'Ecobulles propose l'élimination du calcaire grâce au CO2, sans surconsommation d'eau ni rejet de polluant.

La quatrième édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France, organisée au Palais de l'Élysée les 26 et 27 octobre dernier, a mis à l'honneur plusieurs entreprises locales. Parmi les 122 entreprises sélectionnées (sur 2 200 dossiers déposés), on trouvait ainsi les Fonderies de Sougland (Aisne) pour leur barreau breveté PilHot, l'entreprise ardennaise Ridremont & Brosserie Nouvelle pour son Coffret « La Manufacture » (voir ci-dessous) et les Aubois du Groupe Larbaletier pour son banc cintré et France Tein-

ture pour son T-shirt en lin couleur Réséda (voir encadré). Côté Marnais, c'est l'entreprise Ecobulles qui a été retenue et qui a pu présenter son système de traitement du calcaire au CO2 aux quelque 9 000 visiteurs au cours du week-end. La société rémoise a appris en juillet dernier qu'elle avait été sélectionnée pour participer à l'exposition, pour y présenter son produit et sa technologie. Une véritable consécration pour Ecobulles, déjà certifiée Origine France Garantie. « C'est un label dont nous sommes assez fiers car il est contrôlé

et vérifié, certifié par un audit réalisé par un cabinet spécialisé. Nous avons d'ailleurs toujours été attentifs à l'origine de nos composants en privilégiant au maximum le local », souligne Marine Pernet, directrice opérationnelle de l'entreprise. La solution est conçue et fabriquée en France, plus précisément dans la Marne puisque Ecobulles fait appel à l'Association des Paralysés de France, située dans la zone Farman, à Reims, pour assurer l'assemblage de ses produits.

Depuis une quinzaine d'années, l'entreprise dirigée par Ludovic Baudart et Bernard Perfetti développe et commercialise un procédé de traitement du calcaire par injection de CO2. « C'est un système au fonctionnement très simple qui consiste à injecter du CO2 dans l'eau afin de dissoudre le calcaire », explique la directrice opérationnelle. Un procédé complètement écologique, sans goût, qui assure l'élimination du calcaire, sans surconsommation d'eau ni rejet de polluant. Depuis ses débuts, Ecobulles a séduit de nombreux clients parmi lesquels plusieurs Maisons de Champagne, mais aussi des particuliers, notamment dans la région où l'eau est riche en calcaire, pouvant endommager les canalisations, les ballons d'eau chaude et les appareils électroménagers. Solution durable et recyclable, Ecobulles aide à neutraliser 300 tonnes de CO2 chaque année. Des résultats probants que l'exposition à l'Élysée lui a permis de présenter au grand public, venu en nombre dans les allées. « Cela a été

## LE LIN RÉSÉDA ET LE MOBILIER URBAIN RECYCLÉ REPRÉSENTENT L'AUBE

Deux entreprises aubois ont été remarquées et invitées par l'Élysée à participer à la Grande Exposition du Fabriqué en France. Une fierté pour les industriels France Teinture et le Groupe Larbaletier de Fontaine-les-Grès. Lauréats pour représenter le Made in France, made in Aube, ils ont été salués par leur hôte, le président de la République Emmanuel Macron. France Teinture a été retenue pour présenter son tee-shirt 100 % français, du fil de lin à la confection, le travail de R&D portait notamment sur la définition d'une teinture à base de plantes cultivées en France et industrialisable. Le Groupe Larbaletier s'inscrit quant à lui dans l'économie circulaire. Il a développé un réseau de collecte d'emballage avec son



partenaire Replace qui valorise les déchets plastiques qui repartent dans la chaîne de production de l'industriel de Fontaine-les-Grès pour réaliser du mobilier urbain écoconçu destinés aux collectivités. Avec 80 % de plastique recyclé et 20 % d'aluminium recyclé, le banc cintré de la gamme Urbemob a pris place dans le jardin du faubourg Saint-Honoré.

MBP

un vrai moment d'échange et de partage avec les visiteurs, précise Marine Pernet. Nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements de particuliers mais aussi de professionnels ». Une vitrine d'exception dont l'impact commercial sera sans doute mesurable d'ici à la fin de l'année pour Ecobulles, qui connaît déjà un fort développement depuis

quelques années. « Nous enregistrons une croissance de plus de 10% par an sur les derniers exercices », note directrice opérationnelle dont les équipes auront installé près de 2000 dispositifs en 2024. Un chiffre qui ne demande plus qu'à être boosté par le passage à l'Élysée.

BENJAMIN BUSSON

## RBN ambassadeur de l'artisanat ardennais

Héritière d'un savoir-faire brossier fondé sur plus de 200 ans d'existence, la société Ridremont & Brosserie Nouvelle est devenue une référence incontournable dans le paysage industriel français. Ce qui lui a valu de représenter le département des Ardennes comme lauréate de la quatrième édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France au Palais de l'Élysée.

RBN y a présenté son produit phare : un coffret de brosses « La Manufacture », symbole de son exceptionnel savoir-faire et de son engagement éco-responsable. « Cette collection d'articles haut de gamme montés à la main par nos artisans brossiers est un mélange harmonieux entre un héritage artisanal et une innovation moderne. Cet écrin de la taille d'un cartable et au sobre design renferme dix outils couvrant 95% des besoins des peintres amateurs, représente l'essence même de notre PME. Il reflète

le soin et la passion qui anime RBN depuis des générations » détaille le dirigeant, Alexandre Zulick.

Créée en 1822, l'entreprise est implantée depuis 2000 sur la zone industrielle Bellevue aux Mazures. Elle est classée Entreprise du Patrimoine Vivant, une labellisation qui lui a été attribuée en 2019 et est un gage de qualité, d'authenticité et de durabilité, la société de la Vallée de la Meuse préserve ainsi un métier d'art intégrant des processus modernes et responsables à travers l'utilisation de matériaux naturels et des procédés respectueux de l'environnement.

« Dans un contexte où l'artisanat français est de plus en plus valorisé à l'international, ce coup de projecteur est une reconnaissance prestigieuse qui va renforcer notre rayonnement à l'étranger. C'est une formidable opportunité pour affirmer notre rôle de leader de la brosserie artisanale en France et aussi un bel hommage pour

nos 19 salariés », poursuit celui qui a succédé à son père Tadek en 2022.

RBN a notamment travaillé en 2020 pour la maison de luxe espagnole LOEWE et en 2022 pour la Maison Ruinart pour le projet « Carte Blanche » mise en place avec la collaboration de l'artiste Jeppe Hein.

Un peu plus loin et durant le même week-end, une autre entreprise ardennaise, Le Moulin à couleurs d'Ecordal, une des dernières fabriques de pigments naturels hexagonale, était pour sa part présente au Salon du patrimoine, au carrousel du Louvre.

PASCAL REMY

Si l'histoire de RBN est ancrée dans la tradition brossière, l'entreprise mazuroise dirigée par Alexandre Zulick n'en demeure pas moins tournée vers l'avenir, notamment grâce à sa créativité.



**Joannerie.** Pdg et directeur artistique de la fameuse joaillerie, Alain Némarq est plus que jamais fidèle au principe "d'accessibilité" qu'il a développé voici 20 ans. Un principe dont il est venu expliquer le sens à travers ses dernières créations.

# Le Pdg de Mauboussin présente ses créations à Reims



Alain Némarq, Pdg et directeur artistique de Mauboussin, en compagnie d'Alexandra Tani, directrice du magasin rémois de la célèbre joaillerie.

Un rebelle place Vendôme - Marxiste à 18 ans, professeur associé à HEC à 24 ans, directeur général adjoint de Boussac Saint-Frères à 31 ans, directeur général d'Yves Saint Laurent pour Homme puis de Kenzo Homme avant de devenir Pdg de Bidermann

Europe à 39 ans, Alain Némarq répond en 2002 (il a alors 51 ans) à l'appel de Dominique Frémont, nouveau propriétaire du joaillier Mauboussin, pour en devenir le directeur général. S'il ne connaît guère l'univers de la joaillerie, l'ancien prof de marketing a senti l'air

du temps : il invente le concept "d'accessibilité" en mettant le diamant à la portée de toutes les femmes quand il n'était qu'à celle de quelques bourses, et bouscule les codes de la haute joaillerie en amenant la maison Mauboussin "dans la rue" à l'heure où elle était pratiquement "à la rue" après la défection de son principal client. Dans la rue, donc, et plus bas encore : sur les panneaux publicitaires du métro ! Ce que ses pairs ont considéré comme une descente aux enfers était en réalité les prémices d'une splendide renaissance. Voilà comment cet iconoclaste, selon les uns, ce visionnaire, selon les autres, est devenu « *Un rebelle place Vendôme* » titre de l'ouvrage qu'il publie chez Calmann-Lévy en 2011.

## 89 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Un rebelle qui, en 20 ans, a fait de la maison Mauboussin, fondée en 1827, une valeur sûre. Il y avait une enseigne, place Vendôme, en 2002 ; on compte aujourd'hui 80 magasins et "corners" en France, et la présence de Mauboussin chez une centaine de détaillants multimarques ; s'y

ajoutent 22 magasins à l'étranger - dont 11 au Japon ! Sans oublier un site marchand Internet en France qui représente 13 % du chiffre d'affaires. Chiffre d'affaires qui s'élevait en 2023 à 89 M€ (avec un Ebitda de 18 %). La maison employant 350 salariés.

Pdg et directeur artistique de l'entreprise, Alain Némarq reste plus que jamais fidèle au principe de création accessible. « Accessible dans la compréhension par la clientèle - dont le cœur de cible est âgé de 25 à 50 ans - des objets que nous créons ; accessible géographiquement par une stratégie de réseau élargi ; accessible par le prix. » Si Mauboussin s'est diversifiée dans l'horlogerie et la maroquinerie, le prix moyen d'achat, toutes marchandises confondues, s'élève à 400 € sur Internet, à 600 € en magasin.

*l'ancienne qui représentait, il y a encore 50 ans, toute la compétence des maisons de joaillerie dont le patron était le "créatif", avant que l'arrivée de groupes dans le capital et de managers dans la gestion n'en transfère la responsabilité à des agences spécialisées. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui l'ADN, que j'ai appris de Patrick Mauboussin, qui fut le dernier représentant de la famille au sein de la maison. »* Par la réinterprétation des archives et du savoir-faire maison, Alain Némarq entend préserver dans la modernité de ses créations cette part d'humain propre à Mauboussin. Ici, il a la conviction qu'il sera d'autant mieux compris que Reims - qu'il connaît bien pour l'avoir fréquentée lorsque qu'il œuvrait dans le textile - « est une ville "preneuse" de mode » !

## REIMS, "PRENEUSE" DE MODE

Un "Tour de France" de présentation des bijoux qu'il a créés depuis le mois de mai\* amenait Alain Némarq dans la boutique Mauboussin de la place Myron Herrick, à Reims, en cette fin octobre. « Il y a toujours chez Mauboussin ce savoir-faire à

JACQUES RIVIÈRE

\* Un nouveau bijou est créé toutes les 4 à 6 semaines, une montre tous les 4 mois, et deux collections de maroquinerie sont présentées chaque année..

À REIMS  
DONNEZ  
À VOTRE  
BUSINESS  
UN AVENIR  
LÉGENDR



- Accompagnement à la recherche foncière et immobilière.
- Aide à l'immobilier d'entreprise.
- Aide à l'investissement productif et à la performance énergétique des TPE/PME.
- Aide au développement des services à la population.
- Mise en réseau avec +50 partenaires publics et privés.

**REIMS  
BUSINESS**

Pour plus d'information,  
contactez-nous :  
03 26 77 87 50  
reimsbusiness@grandreims.fr

© CHAMPAGNE CRÉATION - REIMS - Crédit photos : Fred Laures

WWW.REIMSBUSINESS.FR



Reims Business est un service du Grand Reims

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

**Santé.** Le ministère de la Santé a sélectionné un projet présenté par le Centre hospitalier intercommunal Nord Ardennes qui consiste à réaliser un lieu dédié à la cancérologie à Charleville-Mézières.

# 20 millions d'euros pour créer un centre d'oncologie



Cet Oncopole ouvrira aux Ardennais la possibilité de se soigner dans leur département.

« Les patients auront dorénavant de véritables spécialistes sur place qui ne traiteront que de l'oncologie dans un même et unique endroit. Par ailleurs, ce projet va aussi nous permettre d'être dotés d'un «Tep scan», un appareil d'imagerie, complexe et très coûteux utilisé dans pratiquement tous les

diagnostics de détection du cancer et nécessitant un personnel très pointu. Les Ardennais pourront donc désormais effectuer cet examen à Charleville-Mézières sans être contraints de se déplacer à Reims, ce qui constituait parfois une démarche compliquée avec des situations d'inconfort pour les usagers et leurs familles », résume Thomas Tallec, le directeur

du Centre hospitalier intercommunal Nord Ardennes (ChiNA) qui se satisfait aussi de la présence dans ce dispositif d'un acteur privé de la radiothérapie avec un appareil de dernière génération.

Le futur bâtiment de deux étages sera édifié sur un terrain d'une superficie de 4 500 m<sup>2</sup> servant jusqu'alors de parking. Il prendra place dans l'enceinte même de l'hôpital Manchester derrière la partie principale de l'établissement à laquelle il sera accolé par une passerelle. À terme, cette structure pourra traiter, à pleine capacité, 45 patients par jour en chimiothérapie et faire travailler une centaine de salariés dont une large partie sera recrutée d'ici 2026 pour être totalement détachée sur ce centre de prise en charge du cancer. Le ChiNA a déjà procédé au recrutement d'un médecin nucléaire, de deux oncologues, d'un infirmier spécialisé en cancérologie et d'un médecin à mi-temps, expert en soins palliatifs. En attendant l'embauche d'hématologues.

**L'ARS, PRINCIPAL FINANCEUR**  
En attendant la négociation

d'une aide complémentaire, ce programme de 20 millions d'euros d'investissements (sans compter les coûts d'équipements) - le plus important de la décennie dans le département - bénéficiera d'une aide conséquente de l'Agence Régionale de Santé qui interviendra à hauteur de 12 millions d'euros auxquels s'ajouteront 3 millions d'euros pour l'acquisition du Tep scan.

« L'équipe qui a participé à la constitution de ce dossier a obtenu une belle récompense de ses efforts. Beaucoup d'hôpitaux avaient candidaté et il y a eu peu d'élus. Nous avons aussi perçu les fruits du travail de réorganisation ayant abouti au doublement du nombre de chimiothérapies, passé en trois ans de 3 700 à 7 000 », estime Thomas Tallec dont l'établissement est le seul du Grand Est à présenter des comptes à l'équilibre.

## OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2027

La première pierre de cet Oncopole devrait être posée en juillet 2025, la fin du chantier étant programmée deux ans plus tard pour une ouverture possible en sep-

tembre 2027.

« Avec ce futur centre et son matériel haut de gamme qui était d'une absolue nécessité, nous allons disposer d'un moyen efficace pour que la forte mortalité par cancer (82 personnes pour 100 000 habitants) diminue dans les Ardennes et améliorer des indicateurs de santé, actuellement préoccupants comme une espérance de vie plus faible que dans 90 % des départements et une surmortalité. Quand les soins sont ainsi coordonnés avec les outils nécessaires et dernier cri, les chances de guérir sont largement supérieures. »

Lauréat de l'appel d'offres auquel 22 candidats avaient répondu, l'agence d'architecture et d'ingénierie Chabanne a été retenue par un jury de soignants. Cet organisme a déjà réalisé le pôle chirurgical et interventionnel de Bordeaux, le centre de recherche en santé intergénéral de Grenoble, le centre médico-chirurgical de Montmorillon, et l'hôpital de proximité et l'Ephad de Belley ainsi que le centre de cancérologie de la Sarthe.

PASCAL REMY

**Luxe.** On en sait plus sur le futur site Hermès à Charleville-Mézières dont les travaux devraient commencer en décembre prochain pour une ouverture seize mois plus tard. Découverte d'un projet présenté aux usagers lors de l'enquête d'utilité publique.

# Hermès confirme l'ouverture de sa troisième maroquinerie en août 2026

Acquis en juillet 2023 par l'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE), le site de la friche industrielle Deville, à l'abandon à Charleville-Mézières depuis 2016, fait l'objet, depuis le mois de mai 2024, des travaux de dépollution, déconstruction et désamiantage sur un périmètre de trois hectares délimité par les berges de la Meuse, l'avenue Forest, la rue Charles Delahaut et le lycée Chanzy. L'EPFGE prépare ainsi le terrain au groupe Hermès qui, on le sait, va implanter sur la partie ouest (de 20 000 m<sup>2</sup>) de cet ex-ensemble industriel sa troisième maroquinerie dans les Ardennes.

« Ce chantier de requalification avance bien et devrait permettre à Hermès avec qui nous travaillons en étroites relations d'entamer la construction de sa future manufacture dès décembre 2024. Dans la zone réservée à la marque de luxe, Une partie des bâtiments actuellement existants seront détruits, deux

devraient être conservés et réhabilités dans la zone. Enfin les « paquebots », tous en bon état et occupant 2 750 m<sup>2</sup> le long de la Meuse resteront en état. Il appartiendra à Ardenne Métropole d'avoir de bonnes idées pour leur réutilisation », résume Florent Hochart chargé d'opération pour l'EPFGE qui assure la maîtrise d'ouvrage.

Dès la fin de l'année, Hermès Maroquinerie-Sellerie construira sur place sa troisième unité artisanale après celles de Bogny-sur-Meuse et Tournes-Cliron installées à moins de 15 kilomètres.

Le site carolomacérien fabriquera des sacs haut de gamme et accueillera à terme 300 personnes dont 260 artisans et une quarantaine de personnels liés à l'administratif (secrétariat), l'encadrement (responsables de production et d'ateliers) et aux services supports (contrôle Qualité, méthodes, maintenance/HSE, logistique et ressources humaines).

## UN BÂTIMENT NEUF DE 4 215 M<sup>2</sup> ET 70 M DE LONGUEUR

Ce futur pôle d'excellence prendra place sur une superficie de près de 20 000 m<sup>2</sup>. Sur cette seule partie Ouest, sera réalisé un nouveau bâtiment de 4 215 m<sup>2</sup> (dont 205 m<sup>2</sup> de toiture végétalisée) qui aura une liaison directe avec un des deux bâtiments conservés, appelé à être réhabilité sur deux niveaux afin d'être ouvert à des bureaux du pôle administratif, à des locaux sociaux dimensionnés pour l'ensemble de l'effectif et à un restaurant intégrant une cuisine et permettant de réchauffer les plats de la Maroquinerie de la Sormonne à Tournes-Cliron. Le secteur dédié à la production sera doté de quatre ateliers coupe et stockage de cuirs et de huit ateliers de taille et de piquage où les futurs artisans réaliseront leurs différentes tâches (couture, parage, encollage, refente) après la réception des cuirs de taurillons, vaches, veaux, chèvres et agneaux.

Un pôle logistique destiné à la réception et au stockage des cuirs, de consommables et d'articles nécessaires à l'assemblage des pièces de maroquinerie ainsi qu'à l'expédition des produits finis plus des ateliers techniques compléteront ce dispositif. Le bâtiment à construire, de forme géométrique et d'une hauteur de 6,8 m sera long de 70 mètres sur une largeur de 62 m. Une charpente bois en lamellé-collé et des façades extérieures largement vitrées lui donneront un certain cachet. Une centrale de production photovoltaïque d'une puissance de 350 kWc sera installée en toiture sur une surface de 1 630 m<sup>2</sup>. Plus de 2500 m<sup>2</sup> de parkings ouvrant 200 places de stationnement, 1000 m<sup>2</sup> de voirie interne, 1200 m de cheminement piétonnier et 3 500 m<sup>2</sup> d'espaces verts seront aussi aménagés.

Les Sheds d'un autre bâtiment conservé seront aménagés en local à vélos et en locaux techniques.

## NOUVEAUX LOGEMENTS ET LOCAUX ARTISANAUX

D'autres vestiges remarquables du site devraient être pérennisés avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Le planning prévisionnel prévoit un démarrage des travaux dès décembre pour une livraison en août 2026. À partir de cette date, le site carolomacérien fonctionnera 225 jours par an. À plus long terme, Ardenne Métropole se chargera de donner un avenir à la partie Est (11 500 m<sup>2</sup>) où on annonce déjà, d'ici quatre ans, le transfert de l'Agence nationale des titres sécurisés sur cette zone stratégique. D'autres programmes y sont envisagés sans être identifiés à ce jour.

On évoque toute de même l'émergence d'un bâtiment de quatre étages comprenant 48 logements T2 et T3 porté par un bailleur privé ainsi qu'une dizaine de locaux de 250 à 300 m<sup>2</sup> à usage artisanal.

PASCAL REMY

**Environnement.** Trois sites sont labellisés espaces naturels sensibles dans l'Aube.

# La nature à l'état pur



Le Conseil départemental contribue financièrement à la réalisation des projets labellisés.

La politique de préservation des Espaces naturels sensibles, ENS, se concrétise avec trois nouvelles labellisations dans l'Aube. Le label vient d'être attribué aux prairies humides de Davrey, aux prairies du Ham d'Hampigny et Lentilles et à la pelouse sèche de Sainte-Maure. Il reconnaît les actions mises en œuvre pour préserver l'environnement, l'équilibre territorial, les paysages, l'eau, la biodiversité et les initiatives

pédagogiques et d'insertion professionnelle autour de sites naturels.

Financé par la taxe d'aménagement, « la seule taxe qui doit intégralement être redistribuée entre les CAUE, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, qui n'existent pas encore dans l'Aube et les espaces naturels sensibles », comme le précise Philippe Pichery. Chaque année, un plafond de 300 000 € est ainsi réservé pour être réparti en investissement

sur les sites labellisés et avec une enveloppe de 30 000 € par site pour le budget de fonctionnement. Après la phase d'élaboration, d'analyse, des modalités économiques de mise en œuvre et de l'élaboration du cahier des charges, des critères et l'affectation des moyens depuis deux ans, les candidats au label émergent.

## ÉLÉMENT D'ATTRACTIVITÉ

« Nous entrons maintenant dans l'opérationnel avec les

trois premiers sites labellisés du département. Il y en aura d'autres. Nous avons des richesses qu'il nous faut protéger et faire découvrir aux habitants. C'est un élément d'attractivité d'un territoire que de valoriser ces espaces naturels sensibles ».

Un retour en arrière qui permet ainsi à la faune et la flore de reprendre leurs droits et d'inculquer le respect des sites, comme à Davrey où 100 espèces peuvent être observées. Jean-Michel Hupfer, maire de Lagesse et président de la communauté de communes, veut « faire passer un message d'éducation très fort auprès des jeunes afin de trouver un équilibre de vie avec la nature ». Un parcours pédagogique également mis en place sur les Prairies du Ham. Sur la pelouse sèche de Sainte-Maure, le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne et la Communauté de communes ont réhabilité une pelouse calcicole sèche typique qui, associée à la faune et à la flore, préserve la nappe de craie souterraine. Un espace désormais fleuri d'orchidées sauvages.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**2<sup>e</sup> gala UIMM de l'Aube.** Les entreprises industrielles et leurs apprentis à l'honneur pour rappeler l'importance du secteur et les enjeux d'un virage à prendre.

# L'industrie : goûtez-y !



Il s'agit de convaincre les jeunes, mais aussi leurs parents.

L'UIMM de Champagne-Ardenne a gratifié 70 apprentis lors de son deuxième gala organisé à l'Hôtel de Ville de Troyes début octobre. Les enjeux écologiques transforment l'industrie qui doit adapter son outil pour produire plus propre et sensibiliser ses collaborateurs. Avec des investissements dans la chaudronnerie et dans la maintenance, « nous avons la lourde responsabilité de répondre aux besoins des entreprises qui viennent s'installer », signale

Jean-Michel Catteau, président de la formation UIMM de Champagne-Ardenne. Une industrie qui se digitalise, rappelle aussi Fabien Forgeot, vice-président UIMM Champagne-Ardenne et président du comité aubois. « L'essentiel est que nous nous préparions à cette révolution numérique. L'UIMM se doit d'accompagner l'ensemble de nos entreprises, de nos adhérents, mais également l'ensemble des entreprises du territoire dans cette transformation en proposant

des formations adaptées telles que l'intelligence artificielle et l'internet des objets ». Une formation désormais dispensée à l'UIMM de Rosières-près-Troyes. Une dynamique d'innovation sur laquelle il faut continuer, comme le précise Bertrand Chevallier, vice-président de Troyes Champagne Métropole. « Nous n'avons jamais autant parlé de souveraineté industrielle, un enjeu important dans un contexte de profonde mutation environnementale, écologique et technologique ».

## LOIN DE ZOLA, L'INDUSTRIE 4.0

L'industrie souffre pourtant d'une image passéiste qui ne correspond pas à la réalité. Loin de Zola, les industries portent les innovations et tout le monde a un rôle à y jouer. Il s'agit de convaincre les jeunes, mais aussi leurs parents, qui restent sur une industrie sale avec un travail pénible et ingrat. Pourtant, comme conclut Laurent Dlevaque, directeur DETSPP de l'Aube,

« un jeune peut très bien passer de sa console de jeux à un poste de commande numérique, on n'a plus les mains dans le cambouis ». Les emplois existent, les formations aussi, il s'agit maintenant de connecter tous les acteurs et d'ouvrir les entreprises pour faire connaître les métiers de l'industrie et susciter des vocations, voire une addiction. Pour Sébastien Forgeot, « l'industrie, c'est comme le sucre. Quand on y goûte, on ne peut plus s'en passer ! »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Les entreprises récompensées

**Trophée de l'apprentissage :** LISI Aerospace, groupe industriel mondial implanté à Bar/Aube.

**Trophée de l'insertion professionnelle :** SCCG, entreprise de métallerie à Saint-Julien-les-Villas

**Trophée de la formation continue :** Cobham-Thalès à Troyes, fournisseur de systèmes de communication pour les cockpits.

## Environnement

### Le Conservatoire des espaces naturels bénéficie de locaux tout neufs

Des locaux flambant neufs. L'antenne axonaise du Conservatoire des espaces naturels (CEN) des Hauts-de-France bénéficie en effet de nouveaux bureaux totalement rénovés, avec une superficie totale de 220 m<sup>2</sup>. En effet, pour les 11 salariés du Département du Pôle environnement - Géodomia, créé en 2009, l'espace de 70 m<sup>2</sup> qui leur était dédié sur le site du CPIE de Merlieux-et-Fouquerolles depuis 2002, était devenu bien trop exigü. En 2021, le Conseil départemental, propriétaire des lieux, a donc décidé d'effectuer des travaux visant à rénover entièrement le dernier étage du bâtiment historique du CPIE, qui était jusqu'alors inexploité. Trois ans plus tard, les 220 m<sup>2</sup> de bureaux aménagés sous les combles selon un cahier des charges exigeant ont été livrés et l'équipe, en charge de la protection de 148 sites naturels répartis sur 15 000 hectares, s'y est d'ores et déjà installée.

Pour rappel, les missions du CEN sont multiples : protection des espèces et des milieux menacés, gestion, valorisation des espaces naturels, accompagnement des collectivités publiques dans leurs politiques en faveur de l'environnement... La subvention départementale allouée au Conservatoire des espaces naturels est attachée à sa compétence Espaces Naturels Sensibles financée par la Taxe d'Aménagement. Elle s'élève à 240 000 € pour le budget 2024. L'aménagement des nouveaux bureaux représente quant à lui un investissement de 573 650 € pour le Département de l'Aisne.

G.B.

## Beaurevoir

### L'usine de chanvre va bien sortir de terre

Après presque deux ans de concertation entre la municipalité de Beaurevoir, l'entreprise Maxel fil à coudre et les services de l'Etat, le projet se concrétise enfin : le permis de construire d'une unité de production de textile de chanvre a été accordé le 22 octobre dernier. L'usine sera construite à l'entrée de Beaurevoir. Précisément, le chanvre sera cultivé dans le Vermandois et la transformation du fil dans la rue du Vermandois, à Beaurevoir. Un projet soutenu par la Région Hauts-de-France car, selon elle, il s'agit « de la matière la plus naturelle, la plus écologique sur le marché du textile. » Et en effet, cette matière ne pollue pas lors de sa culture ni de sa transformation en tissu. La Région précise par ailleurs que « l'objectif consiste à implanter une activité de transformation du chanvre (le défibrage) en partenariat avec une centaine d'agriculteurs locaux, pour exploiter cette fibre naturelle sur de nouveaux marchés. » Le chanvre est une matière première naturelle, de plus en plus utilisée de nos jours dans l'industrie textile mais aussi celle du bâtiment. À noter que s'il fait partie de la mêle espèce de plantes que le cannabis, il se différencie de cette dernière par sa concentration beaucoup plus faible et parfois inexistante en THC, la substance psychotrope.

G.B.

## Médias

### En bref RTL au cœur du Marché de Noël de Reims

Du 29 novembre au 3 décembre, la tente RTL sera installée sur les Hautes Promenades Jean-Louis Schneider, où le public pourra assister à 7 émissions (L'heure du crime, Stop ou encore, ça peut vous arriver, RTL midi...). Le 18 décembre, Les Grosses Têtes seront également présentes au Centre des Congrès de Reims pour une soirée exceptionnelle. La billetterie gratuite sera ouverte ultérieurement.

**Conseil.** À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa création, le cabinet rémois de conseil en ressources humaines « Des Ressources et des Hommes » a convié ses clients à assister à une conférence sur les aventures entrepreneuriales utopistes. Passionnant et enrichissant.

# Des Ressources et des Hommes : vive l'utopie !



De gauche à droite : Frédéric Panni, conservateur en chef du patrimoine et directeur du Familistère de Guise ; Jérôme Gille, fondateur du cabinet Des Ressources et des Hommes ; Mélanie Faye, co-gérante.

Sans doute le cabinet de conseil en ressources humaines « Des Ressources et des Hommes » a-t-il changé et évolué en 25 ans d'existence – puisqu'il a été fondé en 1999

par Jérôme Gille, toujours aux manettes –, parce que la société évolue, parce que le monde de l'entreprise évolue. Mais ce qui est demeuré intangible au cœur du cabinet c'est ce petit pas de côté,

cette approche singulière, voire un peu décalée, qui le caractérise et en fait toute sa spécificité (son originalité ?) dans les domaines de la formation, du coaching, de l'accompagnement des dirigeants, de

la prévention des risques psychosociaux, de la gestion de crise...

À cet égard, attachée à la dimension humaine dans l'entreprise, à l'expression du meilleur des organisations comme des hommes et des femmes qui les composent, l'équipe Des Ressources et des Hommes fait certainement preuve dans sa démarche d'un peu d'utopie – cette représentation d'une société idéale opposée à la société réelle imparfaite.

## UNE PHILOSOPHIE DU QUOTIDIEN

Ainsi, dans le cadre d'une journée anniversaire scandée par divers événements, l'occasion était-elle belle de convier clients et amis à une conférence sur « Les fabriques d'utopie » ou ce que les aventures entrepreneuriales de Charles Fourier et Jean-Baptiste Godin ont apporté – et apportent encore – au monde de l'entreprise (conférence qui se tenait, en cette mi-octobre, au Shed, à Reims). Avec, dans le rôle du conférencier, Frédéric Panni, conservateur en chef du patrimoine et directeur du Familistère de Guise, qui possède l'histoire de la pensée

utopiste sur le bout des doigts, et sait en faire partager l'aventure avec talent.

Il ne s'agit évidemment pas ici de résumer l'intervention de Frédéric Panni, mais simplement d'observer que les grandes avancées sociales commencent souvent sous l'impulsion de quelques individus qui pensent un peu contre leur temps et les usages en vigueur. En ce sens, l'expérience de Godin et de son Familistère, tentative concrète et réussie d'un projet social qui avait le travail et l'entreprise comme matières, a fait bouger les choses dans la société de son temps.

Dans l'activité quotidienne du cabinet Des Ressources et des Hommes, les intentions philosophiques de Godin affleurent – et pas seulement parce que l'équipe organise régulièrement des formations au Familistère –, ne serait-ce que pour rappeler ce que l'entreprise peut apporter d'impact positif dans une société à la recherche de sens. Et que les anniversaires contribuent à mettre en lumière.

JACQUES RIVIÈRE

## Exposition

### Les Aubassadeurs en mode puissance 10 à la Maison du Boulanger

Étonnante exposition jusqu'au 17 novembre à la Maison du Boulanger, le centre culturel de la Ville de Troyes. Les pépites que sont les sportifs, artistes, associations culturelles, musiciens et les membres entrepreneurs y exposent leur réalisation. Mini mongolfière, cabinet de curiosité et animations ponctuent l'exposition des Cinq ans sous la houlette de Laurent et Anne-Claire Vittenet les fondateurs. Un événement marqué par le 600<sup>e</sup> Aubassadeur, Pascal Caffet, champion du monde pâtissier chocolatier troyen, révélé lors du lancement.

Jusqu'au 17 novembre, Maison du Boulanger à Troyes : 5 Ans Aubassadeurs - L'expo

## Prévention

### GPA Grand Est et GPA France Est : un regroupement dans l'intérêt des entreprises en difficulté

Afin de renforcer leur soutien aux entreprises en difficulté le Groupement de Prévention Agréés (GPA) Grand Est et le GPA France Est, issu de la CPME, ont souhaité regrouper leurs gouvernances et leurs moyens en nombre d'experts bénévoles sur tout le territoire.

L'Assemblée Générale Ordinaire du GPA Grand Est qui s'est tenue le 23 octobre a entériné l'ouverture de son conseil d'administration à la CPME Grand Est et ultérieurement aux autres organisations patronales régionales. L'objectif ? Un seul GPA pour plus de clarté auprès des dirigeants d'entreprise en difficulté. Jean-Pierre DERAMECOURT, Président GPA Grand Est et Stéphane HEIT, Président CPME Grand Est vont ainsi permettre à l'association de

bénéficier du double avantage d'élargir son champ d'action dans les départements où le GPA Grand Est est encore insuffisamment présent en s'appuyant sur le réseau CPME Grand Est et, pour les adhérents CPME, de bénéficier en toute confidentialité de l'expérience et du savoir-faire du GPA.

Au sein du conseil d'administration du GPA Grand Est, le représentant de la CPME rejoindra les représentants de l'Ordre des Experts Comptables, de la Banque de l'Orme, des Administrateurs et Mandataires Judiciaires et des organes consulaires (Chambres des Métiers et CCI). Le GPA Grand Est pourra ainsi poursuivre son accompagnement des entreprises en difficulté en s'appuyant sur la collaboration de tous les acteurs économiques de la prévention (l'URSSAF, la DGFIP...), de ses partenaires historiques (la Région Grand Est, la Dreets, la Banque de France, les banques, les syndicats patronaux, les tribunaux judiciaires et de commerce...).

Ce rapprochement trouve aussi toute sa pertinence dans l'amélioration de la visibilité du GPA Grand Est, la communication et le recrutement d'experts bénévoles sur l'ensemble des territoires de la Région Grand Est.

#### GPA GRAND EST, MODE D'EMPLOI

Les entreprises de toutes tailles de la Région Grand Est peuvent solliciter le GPA Grand Est et plus précisément :

- les personnes des sociétés immatriculées au RCS ou au répertoire des métiers,
- les personnes morales de droit privé ;
- tout entrepreneur individuel imposable au régime des BIC, BNC et BA.

#### LE PREMIER CONSEIL DU GPA GRAND EST : LA PRÉVENTION

La prévention doit être au cœur des préoccupations d'un dirigeant pour anticiper les difficultés éventuelles. Plus tôt, il les détectera, meilleures seront ses chances de les résoudre. Il devrait pouvoir répondre positivement à ces 3 questions :

- Puis-je synthétiser ma stratégie par écrit en moins de trois lignes ?
- Puis-je citer au moins deux avantages compétitifs à l'appui de cette stratégie ?



- Est-ce que j'ai établi un budget d'exploitation annuel avec un suivi mensuel ? S'il a un doute sur sa capacité à répondre à ces trois interrogations de manière probante, le GPA Grand Est pourra lui apporter des solutions personnalisées en s'appuyant sur son réseau d'experts et de partenaires.

L'accompagnement GPA Grand Est est confidentiel et peut durer un an, renouvelable une fois.

#### QUELQUES CHIFFRES DU GPA GRAND EST

Depuis sa création, le GPA Grand Est a accompagné plus de 400 entreprises et déjà plus d'une centaine pour 2024. Des délégations sont ouvertes dans 5 départements du Grand Est (54, 57, 67, 68 et 88) avec un effectif d'experts bénévoles de 26 membres actifs. Notre comité d'écoute permet de proposer des solutions personnalisées au chef d'entreprise en toute confidentialité. « Dans un contexte économique et politique incertain, avec un volume de défaillances d'entreprises en augmentation significative, il était indispensable de se structurer afin d'apporter des solutions efficaces aux dirigeants en difficulté sur l'ensemble du territoire », indique Jean-Pierre DERAMECOURT, Président GPA Grand Est.

« Nos entreprises du Grand Est ont besoin de visibilité et d'unité dans l'action : notre accord répondra à leur attente. GPA Grand Est et GPA France Est, hier. Mais à compter d'aujourd'hui, un seul GPA Grand Est pour répondre aux difficultés des entreprises de la Région Grand Est », souligne pour sa part Stéphane HEIT, Président CPME Grand Est.



**Bâtiment.** Avec leur solution, les deux entrepreneurs ardennais proposent de fédérer tout un réseau national de loueurs de bâtiments temporaires pour offrir des solutions locales aux entreprises.

# MutuHall tisse son réseau de location de bâtiments temporaires



Rémy-Pierre Hamel et Julien Gardeux ont créé une solution sous la forme d'une plateforme de mise en relation entre loueurs et entreprises.

Julien Gardeux est gérant de la société informatique Arduinnova. Avec son associé Rémy-Pierre Hamel, fort d'une trentaine d'années d'expérience dans le bâtiment

de stockage, il a créé MutuHall, une plateforme collaborative de loueurs de bâtiments temporaires. Sachant qu'en France, « 30% des entreprises industrielles et 15% des PME mani-

festent régulièrement leur besoin en espaces supplémentaires », estiment les co-fondateurs de MutuHall, ces derniers ont souhaité faciliter l'accès à ces espaces couverts en créant une plateforme sur laquelle peuvent se rencontrer les entreprises qui manifestent ces besoins en bâtiments et les loueurs partenaires disposant des matériels correspondant à ces besoins. « Aujourd'hui, en France, le marché du bâtiment de stockage représente plus de 3 millions de mètres carrés chaque année. Cela peut concerner aussi bien la grande distribution, que l'événementiel, le monde agricole ou l'industrie », souligne Julien Gardeux. Les bâtiments en location temporaire sont des structures en aluminium, composées de charpentes pouvant être toilées comme un chapiteau, ou bardées avec un isolant et une double toiture thermorégulée.

## ACCOMPAGNER L'AGILITÉ DES ENTREPRISES

Les deux associés en sont convaincus, les avantages de leur solution

sont nombreux et peuvent séduire encore plus de loueurs et d'entreprises. À commencer par la mutualisation du matériel, l'optimisation de la rotation des stocks ou l'apport systématique d'une solution locale avec la proposition d'une entreprise de proximité... « Le marché du stockage présente de nombreux atouts à commencer par la rapidité de sa mise en œuvre : quand on a besoin d'un espace on l'installe en quelques jours, et on peut démonter ces bâtiments aussi rapidement pour les réemployer ailleurs dans la foulée. Cela répond complètement à l'agilité que recherchent les entreprises aujourd'hui ». Pour ces dernières, la location mensuelle de telles solutions coûte entre 2 et 18 euros du mètre carré, selon les options choisies. Et la durée dépend complètement des besoins de stockage, pouvant aller de quelques semaines à plusieurs mois. « La durée moyenne de location de nos clients est de 19 mois », précise Julien Gardeux. Pour l'heure, de nombreuses entreprises

industrielles et de BTP travaillent déjà avec les dirigeants de MutuHall, que ce soit le temps de réaliser des travaux d'envergure, pour du stockage ou pour une intervention en urgence suite à un sinistre, un incendie, par exemple.

« Notre objectif n'est pas de créer une entreprise supplémentaire de location mais bien de mutualiser et de fédérer tout un réseau d'une centaine de loueurs répartis sur tout le territoire français », ajoute Rémy-Pierre Hamel, dont la solution en a déjà séduit une bonne vingtaine, lui permettant de réaliser 350 000 euros de chiffre d'affaires et de couvrir 10 000 m<sup>2</sup> en 2023. Grâce à la plus-value apportée par la digitalisation de sa plateforme, MutuHall, regarde encore plus haut, et surtout plus loin, en visant le marché européen, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse en tête, où les deux entrepreneurs ardennais ont déjà commencé à se faire connaître.

BENJAMIN BUSSON

## Banque

### Nouvelle adresse pour la Banque Privée du Crédit Agricole du Nord Est dans les Ardennes

Le Crédit Agricole du Nord Est vient d'installer les 10 experts dédiés à son activité Banque Privée dans les Ardennes dans la « Villa 1820 » à Charleville-Mézières. « Villa 1820 » fait partie d'un plan de rénovation plus vaste des 169 agences et centres d'affaires du Crédit Agricole du Nord Est dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne. Un investissement de 20 millions d'euros sur trois ans quand d'autres établissements privilégient le « tout à distance ». « Avec notre très bonne connaissance du territoire, nos expertises en proximité d'une part et la force d'un grand groupe comme le Crédit Agricole d'autre part, nous élaborons avec nos clients leurs orientations de gestion sur mesure et plus largement leur stratégie patrimoniale. Dans un département avec une forte concentration d'entreprises industrielles, propriété du dirigeant ou de sa famille, nous sommes aussi un acteur important dans l'accompagnement de la transmission. Là encore notre identité locale est un réel atout. Dans la transmission l'affectif joue un rôle majeur, le vendeur cède des années de travail, il a besoin d'être entouré de son banquier conseil avec lequel il a une relation de confiance durable », souligne Christian Andreacchio, Directeur des Entreprises de la Banque privée et de la RSE.



De gauche à droite sur la photo : Christian Andreacchio, directeur des Entreprises, de la Banque Privée, de la Banque du Dirigeant et de la RSE - Hélène Chance, directrice de la Banque Privée pour les Ardennes - Stéphane Adloff, directeur du réseau Banque Privée.



2, Rue Nanteuil 51100 Reims  
contact@dker-immobilier.fr  
03 26 85 64 76







DKER Business vous propose à la location des locaux professionnels de standing situés dans la dynamique zone de Croix Blandin à Reims. Disponibles immédiatement, ces locaux, d'une surface totale de 288 m<sup>2</sup>, se composent de 68 m<sup>2</sup> de bureaux et de 220 m<sup>2</sup> d'entrepôt. Les espaces sont en excellente condition et très bien entretenus, offrant un cadre de travail optimal. La mezzanine présente une possibilité de stockage supplémentaire ou peut être aménagée selon vos besoins spécifiques. De plus, cinq places de stationnement sont à votre disposition.

La zone Croix Blandin est particulièrement attractive grâce à son excellente accessibilité, desservie par les principaux axes routiers et les transports en commun. Ce quartier en pleine expansion est réputé pour son dynamisme économique, accueillant de nombreuses entreprises et offrant un cadre idéal pour le développement de vos activités. Vous y trouverez également de nombreuses infrastructures et services à proximité, tels que des restaurants, hôtels et centres commerciaux, facilitant ainsi la vie quotidienne de vos employés et clients.

**Surface : 288m<sup>2</sup>**  
**Loyer annuel : 21 600€ HT-HC**  
**Provision pour charges : 1 850€ HT**  
**Honoraires de négociation TTC : 30% de loyer annuel HT**

**Ne manquez pas cette opportunité unique de vous installer dans des locaux professionnels haut de gamme au cœur d'une zone d'activités prospère. Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, n'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui !**

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771  
Garantie GALLAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

**Santé.** Son appellation exacte, selon la Région Hauts-de-France, est « robot chirurgical télé-manipulé ». Il est, précision valorisante, « de dernière génération ».

# Un « robot chirurgical » en fonction à l'hôpital de Saint-Quentin



L'adjonction de l'IA (intelligence artificielle) devrait permettre des opérations de plus en plus complexes avec de moins en moins de risques.

Il est entré en fonctionnement au centre hospitalier de Saint-Quentin, où il a été officiellement inauguré le mois dernier. Il n'est pas le premier de son genre dans la région, mais c'est une grande nouveauté dans l'Aisne.

Parmi ses domaines d'application, la cancérologie et la chirurgie bariatrique (traitement de l'obésité) sont considérées comme des priorités régionales, figurant à ce titre dans le Projet de santé 2018-2028 sur lequel veille l'ARS (Agence régionale de

santé). La mortalité due aux cancers est en effet supérieure à la moyenne nationale dans les Hauts-de-France, où s'observe également un fort taux d'obésité. Ce robot sert également en chirurgie digestive, gynécologique et urologique. Il a été mis en marche

dès le premier trimestre, pour une prise en main progressive et une montée en charge régulière.

## L'HOMME EN CONTRÔLE DE LA MACHINE

Il se compose d'une console pour le chirurgien, d'un simulateur, d'une colonne vidéo et d'un spectaculaire chariot pour le patient, surmonté de 4 bras articulés. Son fonctionnement est celui d'un télémanipulateur, qui reproduit en temps réel les manipulations du chirurgien depuis sa console. Il offre une précision impeccable, grâce à la vision en 3D grossissante et la correction des gestes parasites.

Les patients bénéficient ainsi d'une sécurité accrue. Il faut cependant insister sur le fait que l'engin n'est jamais laissé à lui-même. Un chirurgien demeure aux commandes et le contrôle en permanence. Lors de l'inauguration, Xavier Bertrand, le président de la région, a insisté sur ce point de façon à rassurer des patients béats devant les progrès de la technique, mais peut-être un peu inquiets. « Ce sont les hommes et les femmes, a-t-il dit, qui, par leur expertise, en font un outil au service des patients. »

L'ensemble de l'investissement se monte à 1,26 million d'euros.

Pour leur part, les Hauts-de-France ont versé 500 000 euros et l'Agence régionale de santé, une somme équivalente.

## LES AVANTAGES DU ROBOT CHIRURGICAL

Ce robot, de conception américaine, pratique la technique dite « mini-invasive », qui présente le double avantage de limiter l'anesthésie et le temps d'intervention et donc de réduire le temps de récupération et donc le temps d'hospitalisation. Il bénéficie déjà de la réalité augmentée, qui offre au praticien de surveiller en permanence les paramètres de santé du patient. L'adjonction de l'IA (intelligence artificielle) devrait permettre des opérations de plus en plus complexes avec de moins en moins de risques.

Le temps gagné donnera accès à un nombre croissant de malades, y compris dans d'autres domaines, comme la pédiatrie, l'ORL, etc. Le centre hospitalier de Saint-Quentin, qui offre près de 900 lits et places et dispose d'un budget de 226 M€, sert aussi d'établissement support pour les 11 autres du groupement hospitalier Aisne-Nord, qui vint eux aussi profiter du nouvel équipement.

FLORENT LECLERCO

## Emploi

### Aisne : Installation du Comité départemental pour l'emploi

Le 22 octobre 2024, Thomas Campeaux, préfet de l'Aisne et Nicolas Fricoteaux président du Conseil départemental de l'Aisne, ont installé le comité départemental pour l'emploi, instance issue de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023. L'installation du Comité dans l'Aisne est le fruit d'une collaboration étroite entre l'État, le Conseil départemental et France Travail et constitue une étape déterminante pour mettre en place un accompagnement renforcé des personnes les plus éloignées du marché du travail mais également pour agir avec les entreprises afin de faire face à leurs tensions de recrutement.

Cette instance unique de suivi partagé des politiques d'insertion et d'emploi, a vocation à piloter, coordonner et adapter aux situations locales la mise en œuvre des orientations stratégiques arrêtées par le comité national pour l'emploi ; assurer la définition et la mise en œuvre des politiques d'insertion des publics éloignés de l'emploi et notamment des allocataires du RSA ; veiller à la mise en œuvre des missions et des engagements des acteurs du réseau pour l'emploi et des actions et procédures communes (mise en place de critères d'orientation, de procédures, d'indicateurs partagés et de services numériques communs).

Cette réunion d'installation a permis aux membres d'appréhender le rôle de cette nouvelle instance mais également de voter son règlement intérieur et ses modalités de fonctionnement, de dresser un premier bilan de l'expérimentation relative à l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, d'évoquer les perspectives de travail pour 2025 et les modalités d'élaboration d'une feuille de

route départementale ; d'exposer la nouvelle gouvernance et la mise en place des futurs comités locaux pour l'emploi. Co-construction, approche territorialisée et recherche de consensus guideront les modalités de fonctionnement de cette nouvelle instance afin d'œuvrer collectivement à l'objectif du plein emploi

## Gastronomie

### Rosalie Boucher élue Meilleure Cheffe Pâtissière du Grand Est

Le Domaine Les Crayères (Reims) conserve ses 4 toques au guide gastronomique Gault & Millau et célèbre la reconnaissance de sa Cheffe Pâtissière Rosalie Boucher, élue Meilleure Cheffe Pâtissière du Grand Est. Le maintien des 4 toques au Gault & Millau, distinction prestigieuse s'il en est, vient récompenser l'excellence et la créativité culinaire de son équipe. Sous la direction du Chef Christophe Moret et de la Cheffe Pâtissière Rosalie Boucher, la table des Crayères continue de s'affirmer comme une adresse incontournable de la gastronomie française.

La consécration de Rosalie Boucher en tant que Meilleure Cheffe Pâtissière du Grand Est souligne le talent et l'innovation qui caractérisent sa cuisine. Passionnée et engagée dans la création de desserts subtils et élégants, elle enrichit l'expérience gastronomique de ses invités grâce à des compositions qui réinventent les classiques avec finesse et modernité. Cette distinction vient couronner un parcours exemplaire et salue l'empreinte unique qu'elle insufflé à la carte du Domaine. Portée par l'envie de créer un lien harmonieux entre les desserts du Jardin et ceux du Parc\*\*, Rosalie Boucher apporte une attention particulière à chaque détail et insufflé ainsi à ses créations toute sa joie de vivre.



« J'ai envie que ma pâtisserie soit un bon moment, qu'elle soit synonyme de gourmandise et de douceur. Mon rêve est de créer la meilleure tarte aux pommes du monde, servie tiède, épurée, fraîche et gourmande » confie-t-elle. La Cheffe Pâtissière promet alors de perpétuer cet art de vivre à la française tant recherché et si cher au cœur des gourmands et des gourmets. Avec ces 4 toques, le Domaine Les Crayères confirme ainsi sa position parmi les plus grandes tables de France et invite les amoureux de la haute cuisine à découvrir, ou redécouvrir, une expérience culinaire mémorable en plein cœur de la Champagne.

**+1,2%**

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,2 % en octobre 2024, après +1,1 % en septembre. Cette quasi-stabilité de l'inflation résulterait d'un ralentissement des prix des services et d'une baisse de ceux de l'énergie moins marquée sur un an qu'en septembre. Les prix des produits manufacturés, de l'alimentation et du tabac évolueraient sur un an à des rythmes proches de ceux du mois précédent. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 1,5 % en octobre 2024, après 1,4 % en septembre. Sur un mois, il augmenterait de 0,3 % après -1,3 % le mois précédent. (INSEE)

**+0,4%**

Le produit intérieur brut (PIB) en volume\* accélère modérément au troisième trimestre : il progresse ainsi de 0,4 %, après +0,2 % au deuxième trimestre, stimulé par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

La demande intérieure finale (hors stocks) retrouve un peu d'allant sous l'effet du rebond de la consommation des ménages (+0,5 % après +0,0 %). À l'inverse, la formation brute de capital fixe continue de reculer (-0,8 % après -0,1 %). Au total, la demande intérieure (hors stocks) contribue positivement à la croissance du PIB ce trimestre : +0,2 point après +0,1 point au deuxième trimestre 2024. (INSEE)

**+0,4%**

La production totale (biens et services) accélère un peu au 3<sup>e</sup> trimestre : elle progresse ainsi de 0,4 %. Elle est dynamisée par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris durant l'été et dont les recettes de billetterie et les droits de diffusion audiovisuelle sont enregistrés, en comptabilité nationale, au moment de la tenue de l'évènement sportif. La production de services marchands est ainsi dynamique au troisième trimestre (+0,5 %) : elle est stimulée par le rebond des services aux ménages (+3,5 %) avec la production des évènements sportifs, et l'accélération de la production dans l'information - communication (+2,3 % après +1,1 %) du fait des droits de diffusion audiovisuelle. (INSEE)

## La Bourse

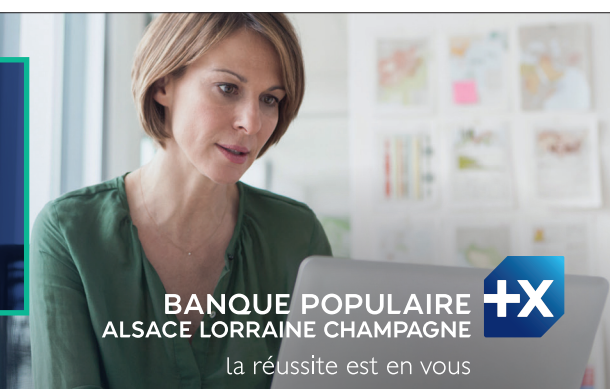
### E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphissis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



### COTATIONS AU 30/10/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 511,11	+ 0,18%
SBF 120	5 693,17	+ 0,17%
Nikkei	38 903,68	+ 2,10%
Dow Jones	42 233,05	- 1,61%
Eurostoxx 50	4 950,02	+ 0,56%

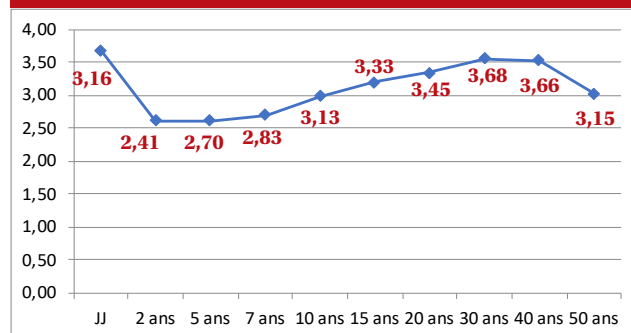
DEVICES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0857	+ 0,52%
Livre Sterling	0,8349	+ 0,17%
Yen	166,46	+ 1,40%
Dollar/Yen	153,31	+ 0,90%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,164	- 0,002
Euribor 1 mois	3,130	+ 0,025
Euribor 3 mois	3,056	- 0,030
Euribor 6 mois	2,867	- 0,105
Euribor 12 mois	2,548	- 0,126

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,410	+ 0,133
BTAN 5 ans	2,702	+ 0,176
OAT 7 ans	2,826	+ 0,159
OAT 10 ans	3,130	+ 0,124
OAT 30 ans	3,675	+ 0,046
OAT 50 ans	3,151	+ 0,050

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2024 %)		
ARCELORMITTAL	22,92	- 10,73
BNP PARIBAS	65,94	+ 5,35
CARREFOUR	14,50	- 12,47
CRÉDIT AGRICOLE	14,12	+ 9,87
EXEL INDUSTRIES	47,40	- 12,22
L.V.M.H.	630,90	- 14,00
LAURENT-PERRIER	100,00	- 17,36
MICHELIN	31,34	- 3,45
NEXANS	138,60	+ 74,89
KERING	237,15	- 40,56
HAULOTTE-GROUP	2,74	+ 8,30
RALLYE	0,04	-- 66,84
REMY COINTREAU	60,25	- 47,61
RENAULT	42,77	+ 15,89
SAINT-GOBAIN	82,42	+ 23,64
SANOFI-AVENTIS	100,04	+ 11,45
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	23,80	- 0,96
VALLOUREC	14,48	+ 3,21
VEOLIA	29,69	+ 3,96
VINCI	103,25	- 9,19
VANKEN-POMMERY	13,70	- 14,38

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,00	4,96	3,16
2 ans	0,45	4,16	2,27
5 ans	0,58	4,13	2,24
10 ans	0,96	4,27	2,38
30 ans	2,23	4,50	2,63

## Résultats de l'enquête de la BCE sur les anticipations des consommateurs - septembre 2024

### INFLATION

Le taux médian de l'inflation perçue sur les 12 mois précédents a encore diminué en septembre, ressortant à 3,4 % contre 3,9 % en août. Les perceptions de l'inflation passée ont par conséquent diminué de 5,0 points de pourcentage depuis leur pic à 8,4 % en septembre 2023. Les anticipations médianes d'inflation au cours des 12 prochains mois ont baissé, revenant à 2,4 % contre 2,7 % précédemment, et se sont établies à leur plus bas niveau depuis septembre 2021. Les anticipations médianes d'inflation à trois ans ont également diminué en septembre, de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 2,1 %, leur plus bas niveau depuis février 2022 (quand la Russie a envahi l'Ukraine). Les anticipations d'inflation à l'horizon d'un an et à l'horizon de trois ans sont demeurées inférieures aux perceptions du taux d'inflation passé. L'incertitude relative aux anticipations d'inflation pour les 12 prochains mois est demeurée inchangée, également à son plus bas niveau depuis février 2022. Si l'évolution globale des perceptions et des anticipations d'inflation est restée assez étroitement alignée entre les différents groupes de revenus, les anticipations pour les quintiles de revenus inférieurs ont été légèrement supérieures à celles des quintiles de revenus plus élevés. Les participants plus jeunes (18-34 ans) ont continué de déclarer des perceptions et des anticipations d'inflation moins élevées que les participants plus âgés (tranches d'âge 35-54 ans et 55-70 ans), mais dans une moindre mesure que précédemment.

### REVENU ET CONSOMMATION

Les anticipations des consommateurs relatives à la croissance du revenu nominal ont augmenté, passant de 1,2 % en août à 1,3 %. La hausse des anticipations relatives aux revenus a continué d'être imputable aux deux quintiles de revenus inférieurs. Les perceptions relatives à la croissance des dépenses nominales au cours des 12 derniers mois sont restées inchangées à 5,2 %. De même, les anticipations de croissance des dépenses nominales au cours des 12 prochains mois sont restées stables à 3,2 %, leur niveau le plus bas depuis février 2022. Pour la première fois depuis mars 2023, aucune baisse n'a été observée dans les perceptions ou les anticipations relatives aux dépenses nominales, tandis que les perceptions et les anticipations relatives à l'inflation ont poursuivi leur trajectoire baissière, ce qui pourrait indiquer un point de retournement positif pour les dépenses réelles.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# Le Grand Est conforte l'avenir du ferroviaire au cœur des mobilités régionales

**Région.** L'avenant mobilités 2023-2027 du CPER 2021-2027, voté lors de la dernière plénière du Conseil régional, confirme nettement la priorité pour le ferroviaire : 70% des financements contre 46% précédemment. Pour avis, le CESER approuve globalement mais doute un peu, surtout en l'absence d'évaluation.



Entre les deux derniers contrats de plan, la part du ferroviaire dans les mobilités est passé de 46% à 70%.

Depuis les années 80, l'Etat et les Régions s'engagent sur la programmation et le financement de projets importants d'aménagement du territoire. Ces engagements d'une durée de six ans prennent la forme de contrat et peuvent inclure d'autres collectivités (départements, communes, intercommunalités). Au fil des contrats, nous en sommes à la septième génération, les priorités spécifiques à chaque Région se sont imposées et les moyens mis en œuvre n'ont cessé de progresser. On est ainsi passé au niveau national de 30 Md€, à parité entre l'Etat et les Régions, dans le CPER 2015-2020 à 40 Md€ pour le CPER 2021-2027.

Dans les deux derniers plans, la thématique des mobilités a pris de l'ampleur et dispose d'un volet particulier : prolongement du volet mobilités 2015-2020 jusqu'en 2022 et signature d'un avenant pour le dernier CPER, lors de la séance plénière du Grand Est d'Octobre dernier.

Pour les grands axes de cet avenant mobilités, on retiendra la volonté de réduire les inégalités territoriales, de renforcer l'accessibilité des villes moyennes, le renforcement de l'offre dans les déplacements du quotidien, l'accélération de la transition énergétique et l'amélioration de l'efficacité des transports de marchandises. Sans oublier l'hyper-priorité

ferroviaire, et la peau de chagrin du routier, deux points remarquables que le CESER dans son avis consultatif.

## LA ROUTE PASSE DE 47 À 15% DU FINANCEMENT DES MOBILITÉS

Entre les deux derniers Contrats de Plan Etat Région, le périmètre du volet mobilités et les moyens mis en œuvre ont considérablement progressé, passant de 1 405 à 2 120 M€, soit une progression de plus de 50%. D'un contrat à l'autre, le ferroviaire, hors projets connexes, passe de 648 M€ à 835 M€, représentant 40% du financement total, et le fluvial, de 100 à 209 M€. Les moyens mis en œuvre pour le réseau routier national sont en net recul, de 657 à 329 M€. Enfin, l'extension du périmètre mobilités comprend les SERM, Services Express Régionaux Métropolitains, de 0 à 650 M€, l'accessibilité des gares aux personnes à mobilité réduite, la pérennisation des lignes capillaires et de fret, les LDFT, lignes de dessertes fines du territoire, et enfin le plan vélo, de 0 à 95 M€.

L'avenant mobilités 2023-2027 du CPER 2021-2027 est financé par l'Etat (708,5 M€), le Grand Est (708,5 M€) et d'autres collectivités (704 M€). La comparaison des deux derniers volets mobilités (2023-2027 et 2015-2020), aboutit à un recul de la part de l'Etat 9,6 %, une

hausse de celle de la Région de 3,4% et de celles des autres collectivités de 6%. Entre ces deux contrats, la part de la Région (708,5 contre 424 M€) progresse de près de 67%.

## 70% DU NOUVEAU CPER POUR LE FERROVIAIRE

Entre les deux derniers contrats de plan, la part du ferroviaire dans les mobilités est passé de 46% (648/1 405 M€) à 70% (1 486/2 120 M€), soit une progression de près de 130%. Dans ces 1 486 M€, figurent 650 M€ pour les Services Express Régionaux Métropolitains, 280 M€ pour la modernisation des axes ferroviaires, 241 M€ pour les lignes de dessertes fines, 182 M€

pour la relance du fret ferroviaire, 98 M€ pour l'accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite et 35 M€ pour la sécurité des passages à niveau.

Dans un CPER en hausse de 50%, au financement d'un tiers pour l'Etat, un tiers pour la Région et un tiers « autres », la part relative de l'Etat recule de près de 10% et celle de la Région augmente de 66%. Au rang des autres financeurs figurent notamment la SNCF, Voies Navigables de France, des métropoles, des agglomérations, des Départements et la Collectivité Européenne d'Alsace. D'une manière non exhaustive, les financements du volet mobilités de ce CPER, se retrouvent ainsi sur le territoire champardennais : 26,7 M€ pour le SERM de Reims, 159 M€ pour la poursuite de l'électrification de la ligne Paris-Troyes, 12 M€ pour la ligne Reims-Fismes, 24 M€ pour Charleville-Mézières-Givet, 4 M€ pour la gare de Charleville-Mézières, Reims Maison Blanche (2 M€), Epernay (11 M€) et Romilly-sur-Seine (10 M€) pour l'accessibilité des gares. Autres interventions : des reconstructions de barrages manuels sur l'Aisne, la Marne et la Seine et enfin trois projets sur le volet aménagement du réseau routier national : la 2 X 2 voies de la RN44 vers Châlons-en-Champagne (40 M€), la déviation de Saint-Dizier sur la RN4 (16 M€) et une étude d'axe Langres-Vesoul sur la RN19.

## LES MOTS POUR DIRE L'ACTUALITÉ

Le programme de cette session d'octobre, excepté le CPER, était plutôt léger, histoire de faire un peu plus

de place à l'actualité. Sobremment, le Président Leroy s'en prend au projet de ponction du Gouvernement sur les finances locales : « *Mettre en cause les collectivités locales dans le déficit budgétaire est un faux procès* », avant de conclure son propos liminaire par une profession de foi : « *Ma seule obsession, c'est l'action* ». Sur le même sujet, Laurent Jacobelli pour le RN en rajout, bien à sa manière : « *Pas touche aux communes. Les Régions peuvent payer* » avant de conclure au nom du RN : « *Halte au financement des associations en tout genre* ». Toujours sur le déficit budgétaire, Christophe Choserot, Centristes et Territoires, confesse : « *Nous avons commis des erreurs, mais pas que* ». Eliane Romani, pour les Ecologistes : « *On prend les collectivités pour des boucs émissaires, et on acte ainsi leur défiance* ». Jusqu'à Valérie Debord, pour la Majorité régionale, qui s'interroge : « *Le quoi qu'il en coûte est-il peut-être allé un peu loin ?* »

Et pour d'autres sujets d'actualité, le RN Sébastien Humbert dénonce la boulimie de compétences de la Région quant au projet d'écotaxes sur les routes et dans ce domaine, Laurent Jacobelli en rajoute : « *Vous stigmatisez les automobilistes* ». Avant de lâcher et de se faire reprendre par le Président Leroy : « *Tout cela pour faire plaisir aux écologos-dingos !* » Bref, rien de bien méchant, en attendant les séances plénières de décembre sur le budget 2025.

GÉRARD DELENCLOS

## LE CESER EN QUÊTE D'ÉVALUATIONS PASSÉES ET FUTURES

Obligatoirement saisi par le Conseil régional, le CESER, Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, apprécie l'engagement financier de la Région, notamment pour le ferroviaire et le vélo. Cependant le conseil représentant la société civile organisée se pose un certain nombre de questions et d'abord celle liée à la baisse drastique des engagements à destination du réseau routier national (-50%).

À propos des Services Express Régionaux Métropolitains, le CESER s'interroge sur la capacité de l'opérateur réseau à faire preuve d'adaptabilité pour

assurer le niveau de qualité de service requis et sur le doublement de la part modale du fret ferroviaire, de 9 à 18%.

Le CESER revient sur son obsession saine : l'évaluation des politiques mises en place, tout en s'interrogeant sur l'absence de bilan du précédent CPER. Le Conseil souhaite ainsi connaître les indicateurs d'évaluation dans le cadre des objectifs de l'avenant d'intégration du volet mobilités 2023-2027 au CPER 2012-2027. Il souhaite également prendre part à l'évaluation des effets des investissements de la décarbonation, intégrée dans ce contrat de plan.

**Aménagement.** 12 réunions de quartier sont prévues du 13 novembre au 19 décembre. Objectif ? Renouer avec la proximité et expliquer aux Rémois quels seront ses arbitrages face au rabot de 15 millions d'euros sur les budgets 2025 de la Ville et du Grand Reims.

# Action municipale : Arnaud Robinet explique ses choix aux habitants



Le maire de Reims, Arnaud Robinet, rencontrera en personne les Rémois lors de douze réunions de quartiers du 13 novembre au 19 décembre.

« Proximité, proximité, proximité. » Arnaud Robinet le dit et insiste : « Ce que je souhaite, c'est renforcer des séquences beaucoup plus proches avec les citoyens. » Car dans un contexte économique marqué par la nécessité de fortes économies – où la mairie de Reims n'est pas plus épargnée par la baisse des dotations de l'État que les autres collectivités – des « choix difficiles » vont devoir être réalisés et il va falloir les expliquer. Le chiffre avancé par Arnaud Robinet parle de lui-même : 15 millions d'euros en moins pour le Reims et le Grand Reims pour l'année 2025. « Suite à l'annonce de ces baisses, je serai dans l'obligation, après échange avec les adjoints et vice-présidents, de prendre de nouvelles décisions et je me dois de les partager avec les habitants », indique ainsi celui qui a été élu pour un deuxième mandat en 2020. « Dans le détail, on nous annonce le prélèvement sur les recettes de fonctionnement de 10 millions d'euros. Derrière, il faut ajouter l'augmentation des cotisations retraite pour la caisse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qui représente uniquement pour la Ville de Reims plus d'1,5 million d'euros. Vous rajoutez à cela, la baisse des subventions de l'État, la baisse de l'accompagnement des fonds

verts mais aussi de ce que l'on appelle la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), on arrive à 15 millions d'euros. »

## « J'ESPÈRE UNE RÉFLEXION DE L'ÉTAT SUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS »

Cette coupe dans le budget de la collectivité implique ainsi le report de plusieurs projets, le maire excluant toute hausse d'impôts. « Je m'y refuse. En revanche, je considère que la suppression de la taxe d'habitation était une erreur fondamentale parce qu'on a totalement coupé le lien entre le citoyen et sa collectivité. Dans une ville comme Reims, on a un taux de propriétaires qui est inférieur à la moyenne nationale. La Ville n'a pas augmenté les taux depuis 2014, on s'y était engagé. Il y a les bases qui sont réévaluées chaque année par le Parlement, mais derrière, c'est un vrai sujet. Les concitoyens sont demandeurs de plus en plus de services publics mais je le dis, la notion de gratuité n'existe pas, il faut toujours trouver de l'argent quelque part. J'espère qu'il y aura une réflexion de l'État sur une autonomie financière des collectivités. » Arnaud Robinet plaçant pour « un impôt local, payé par tous mais en

fonction des revenus de chacun ».

## DES PROJETS DÉCALÉS MAIS PAS SUPPRIMÉS

Ainsi, « des chantiers comme le réaménagement de la place Luton ou encore celui de la Plaine Saint-Charles, devront être décalés à 2028... », annonce-t-il. L'occasion d'ailleurs d'affiner certains projets dont celui du complexe sportif, où « on pourra réfléchir à y intégrer certains jardins familiaux », alors même que la suppression de ces derniers a ému l'opinion publique à l'heure où l'on appelle à plus de nature dans les centres urbains. Néanmoins, les grands projets comme les Berges de Reims ou la Voie des Sacres ne seront quant à eux pas impactés et devraient garder leur calendrier initial. D'autres investissements « nécessaires » ne seront pas non plus touchés, comme ceux des écoles. « On n'aura pas de rabot général en phase de finalisation du budget 2025. Nous allons étudier les structures une à une et voir quelles sont celles qui ont une réserve ou un matelas. Aujourd'hui, clairement, on ne peut pas augmenter les subven-

tions aux associations, par exemple. Ce seront aussi des économies sur le fonctionnement et sur les investissements. » Au niveau du calendrier, « les conférences budgétaires » ont déjà été menées avec les lettres de cadrage. « Les adjoints et chefs de service ont eu comme consigne une maîtrise de fonctionnement. C'est ensuite à eux de faire des propositions. L'adjoint aux Finances, Vincent Verstraete a reçu chaque adjoint et Jean-Pierre Fortuné a fait la même chose pour le Grand Reims avec les vice-présidents, où chacun vient avec un budget demandé. À moi, au final, de faire des arbitrages », précise l'élu. En 2025, sur les 100 millions d'euros qui étaient programmés, il y aura un taux de réalisation de 90%. La Ville de Reims gardera une capacité d'investissement pour les années à venir, « car il y a une épargne qui a été maîtrisée, et qui est d'à peu près 39 millions d'euros ».

Le but de ces réunions (voir encadré) est d'aller expliquer « en tête-à-tête » aux habitants des 12 quartiers de Reims, le bilan de ces dernières années mais aussi les futurs aménagements avec comme volonté de

relancer la démocratie participative et d'expliquer l'action municipale. Il faut dire que les derniers travaux qui engorgent substantiellement la circulation et rendent impraticable de nombreuses rues du centre-ville font de plus en plus grincer des dents.

C'est un Arnaud Robinet compréhensif mais droit dans ses bottes qui veut se présenter aux Rémois. Des habitants qui auront la parole lors de ces réunions, mais également via le magazine de la municipalité Reims Attractive. « Je veux que les Rémois puissent poser des questions sur 19 thématiques. Chaque mois, je répondrai à trois questions dans la partie édito. » Et pour poursuivre ce lien avec les habitants, la Ville rappelle l'utilité de son application « Reims contact » et fait aussi le choix de lancer son propre label qui repose sur un socle d'engagements, notamment au niveau de l'accueil. De même, des enquêtes de satisfaction seront lancées, la première portant sur l'extension du stationnement payant.

NASTASIA DESANTI

## DATES DES 12 RÉUNIONS DE QUARTIER

- Mercredi 13 novembre  
Chemin-Vert - Clemenceau - Europe ; Lycée Raymond Kopa, 3 allée de l'Alouette
  - Vendredi 15 novembre  
Barbâtre - Saint-Remi - Verrerie ; Sciences Po, 1 place Museux
  - Mardi 19 novembre  
Bois d'Amour - Courlancy - Porte de Paris ; Stade De-laune, 33 Chaussée Bocquaine
  - Vendredi 22 novembre  
Cernay - Épinettes - Jamin - Jean Jaurès ; École Élémentaire Dauphinot, 2 rue d'Archiac
  - Mercredi 27 novembre  
Murigny ; Foyer Jean Thibierge, 65 rue Edmond Rostand
  - Vendredi 29 novembre  
La Neuville - Trois Fontaines ; Collège Trois Fontaines, 247 rue Paul Vaillant Couturier
  - Lundi 2 décembre  
Laon Zola - Neufchâtel - Orgeval ; Salle municipale
  - Goulin, 6 rue de la Neuville
  - Vendredi 6 décembre  
Centre-ville ; Médiathèque Falala, 2 rue Fuseliers
  - Lundi 9 décembre  
Charles Arnould - Clairmarais ; Salle municipale Saint-Thierry, 17 rue Saint-Thierry
  - Vendredi 13 décembre  
Châtillons ; Maison de quartier Châtillons, boulevard Vasco de Gama
  - Mardi 17 décembre  
Croix-Rouge - Haut de Murigny ; Salle municipale Mauriac, 4 avenue François Mauriac
  - Jeudi 19 décembre  
Maison Blanche - Sainte-Anne - Wilson ; Salle municipale Rossini, 4 rue Rossini
- Les réunions se dérouleront toutes de 19 heures à 20h30. Inscriptions obligatoires via : <https://www.reims.fr/a-la-une/une/le-maire-de-reims-a-votre-rencontre>

france  
**bleu**  
champagne-ardenne

ICI,  
ON PARLE D'ICI

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

# Opinions

PAR JOËL FOURNY, PRÉSIDENT DE CMA FRANCE

## « Non à la baisse des aides versées aux employeurs ! »

Joël Fourny, président de CMA France, alerte sur l'effet dévastateur pour le secteur de l'artisanat d'une éventuelle baisse des aides versées aux employeurs d'apprentis.

« Cette aide de 6000 euros est indispensable pour permettre aux artisans de continuer à embaucher des apprentis. Elle constitue le moyen de compenser le temps et la matière d'œuvre consacrée à la formation d'un jeune qui commence par découvrir le métier et l'apprentissage des gestes. La baisse à hauteur de 4500 euros engendrerait une démobilité des entreprises artisanales employeuses d'apprentis et en conséquence une baisse des offres d'embauches pour les jeunes apprentis. A court terme cela posera des difficultés de recrutement et à moyen terme un risque de voir disparaître de nombreuses entreprises artisanales faute de repreneurs. Le réseau des CMA tient à alerter quant à l'effet dramatique de cette décision budgétaire, si elle venait à être confirmée. »

Le contexte budgétaire tendu dans lequel

se déroule l'examen du budget 2025 impose des choix politiques. C'est pourquoi le réseau des CMA rappelle la nécessité d'une priorisation des aides, en fonction de leur efficacité plutôt qu'un coup de rabet généralisé sous couvert d'égalité. La priorité doit être le maintien de l'aide unique d'un montant de 6 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés, voire moins de 50 salariés et pour les premiers niveaux de formation.

**« La priorité doit être le maintien de l'aide unique d'un montant de 6 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés, voire moins de 50 salariés et pour les premiers niveaux de formation. »**

Actuellement, cette aide s'adresse à l'intégralité des entreprises employeuses d'apprentis et permet de compenser en partie le coût que représente, pour l'entreprise quelle que soit la taille, cette formation.

Demain si cette baisse était appliquée de façon indistincte, une grande entreprise qui embaucherait pour un an un apprenti d'un niveau Master 2, avec de solides connaissances, pourrait recevoir 4 500 euros,

comme une entreprise artisanale (moins de 11 salariés) qui s'engage à former un jeune apprenti qui découvre le métier dans le cadre d'un CAP qui dure trois ans. Il est donc parfaitement injuste et improductif de considérer de la même manière ces deux situations.

Le ciblage des aides selon la typologie de l'entreprise, et l'efficacité en matière d'accès des jeunes au premier emploi sont donc des critères indispensables dans le cadre d'une politique budgétaire rigoureuse, efficace et équitable.

A titre d'exemple, l'exclusion des entreprises de plus de 250 salariés permettrait d'économiser 850 millions d'euros (source IGAS), et si l'on retenait le seuil des plus de 50 salariés le seuil du Milliard d'économies serait dépassé. Le réseau des CMA enjoint donc le gouvernement à privilégier la prise en charge des formations qui produisent la plus grande valeur ajoutée en matière d'insertion professionnelle, et ainsi de cibler en priorité les TPE qui forment des apprentis aux niveaux 3 et 4 (du CAP au Bac Pro).



## Idées courtes, petit bras

Quand on n'a pas d'idées ou quand on manque du courage nécessaire pour entreprendre les réformes de fond qui s'imposent, la tentation est grande de puiser dans le grand catalogue des solutions rapides et peu risquées. Et alors que le travail est déjà surtaxé en France (à hauteur de 44% pour le salaire moyen, rappelons-le...) c'est encore au monde du travail que le gouvernement prévoit de demander un effort supplémentaire en envisageant la suppression d'un jour férié.

Une fois de plus les payeurs seront donc soit les salariés - qui devront céder un deuxième jour férié (après celui concédé en 2004 au bénéfice des Ehpad) - soit les entreprises qui seront pour certaines presque obligées de la prendre en charge pour ne pas pénaliser leurs salariés déjà ponctionnés de toutes parts ou pour en faire un avantage concurrentiel. Car il va sans dire qu'une telle mesure ne s'appliquera sans doute réellement qu'aux salariés du privé. Comme d'habitude, ces derniers partant en ordre dispersé n'auront pas la force de frappe des organisations syndicales du public qui parviendront sans mal à négocier, comme bien souvent dans ces cas-là, des aménagements ou des compensations. On continue alors à jouer petit bras et à rester coincé dans les ornières qui ont mis la France dans la situation actuelle, à savoir continuer à renflouer des caisses au fond percé plutôt qu'à stopper l'hémorragie. À moins - et c'est encore sur cette éventualité que peuvent se fonder quelques espoirs - qu'il s'agisse de la fameuse stratégie des ballons d'essais pour faire diversion en attendant les vraies mesures structurelles efficaces. Allons, il n'est pas interdit de rêver...

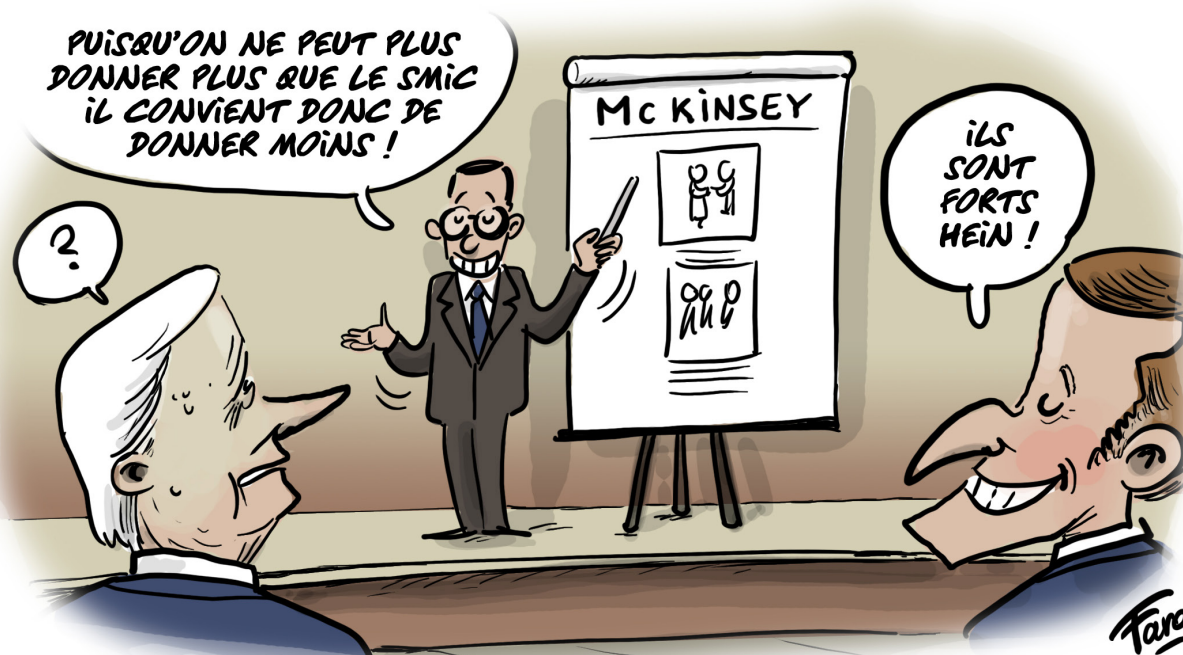
BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

## le regard de Faro.

### COMMENT DÉSMICARDISER LA FRANCE ?



## EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)



**Social.** L'indexation des pensions de retraite du 1<sup>er</sup> janvier sera reportée de six mois, au 1<sup>er</sup> juillet 2025. Les pensions devaient être revalorisées en janvier 2025 de 2,3 % à 2,4 %. Avec le ralentissement de l'inflation, la revalorisation de juillet 2025 devrait être plus faible (1,8 % selon le gouvernement).

## Smic versus retraites

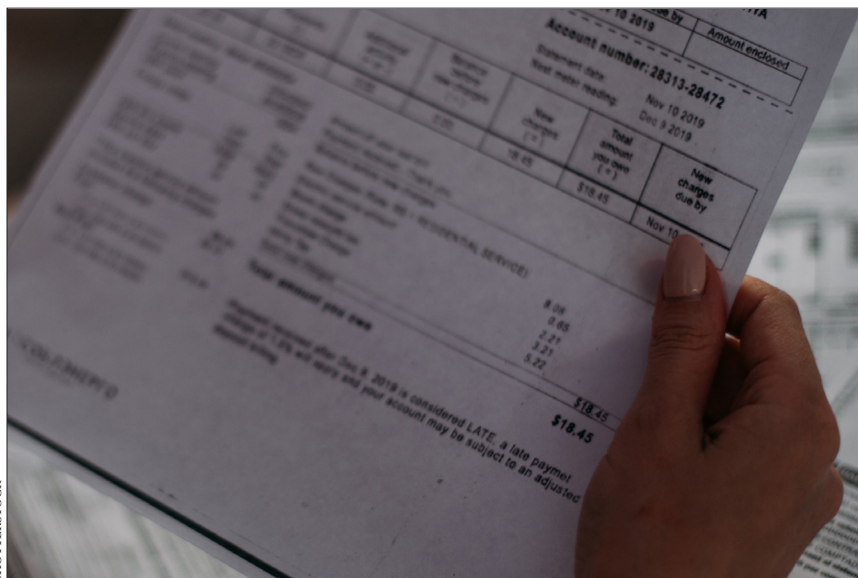
La revalorisation annuelle du Smic du 1<sup>er</sup> janvier sera avancée de deux mois. Au 1<sup>er</sup> novembre 2024, le Smic sera revalorisé de 2 % et passera à 11,88 euros brut de l'heure (contre 11,65 euros depuis janvier 2024), soit 1 801,84 euros brut par mois pour 151,67 heures (contre 1 766,96 euros).

Pour inciter les branches professionnelles dont les minima de salaires sont inférieurs au Smic, il pourrait être envisagé de calculer la réduction générale des cotisations patronales sur la base de ces minima et non plus du Smic.

La « désmicardisation » des exonérations de cotisations sociales patronales est par ailleurs un objectif repris par le Premier ministre. La réduction générale des cotisations patronales jusqu'à 1,6 fois le Smic entraîne une concentration des salaires entre 1 et 1,6 Smic qui crée des trappes à bas salaires et des freins aux promotions.

- En revanche, l'indexation des pensions de retraite du 1<sup>er</sup> janvier sera reportée de six mois, au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Les pensions devaient être revalorisées en janvier 2025 de 2,3 % à 2,4 %.



Avec le ralentissement de l'inflation, la revalorisation de juillet 2025 devrait être plus faible (1,8 % selon le gouvernement). Pour une retraite de base de 1 400 euros, le manque à gagner serait de 185 euros sur une année. La mesure est censée permettre d'économiser

quatre milliards d'euros.

Les partenaires sociaux sont par ailleurs appelés à reprendre les négociations pour amender la réforme des retraites (emploi des seniors, retraites progressives, usure professionnelle, égalité entre hommes et femmes).

**Juridique.** En cas de rétractation, l'emprunteur doit rembourser au prêteur les sommes versées et les intérêts cumulés.

## Rétractation d'un regroupement de crédit à la consommation

L'emprunteur a la faculté de se rétracter d'un contrat de crédit à la consommation dans les 14 jours de son acceptation du contrat.

Parallèlement, pendant les 7 jours suivant l'acceptation, le prêteur ne peut effectuer aucun paiement à l'emprunteur ou pour son compte.

En cas de rétractation, l'emprunteur doit rembourser au prêteur les sommes versées et les intérêts cumulés (*Code*

*de la consommation, articles L312-18 et suivants*).

Les mêmes règles s'appliquent en cas de regroupement de crédits à la consommation.

Dans cette affaire, un couple a contracté un regroupement de crédits à la consommation prévoyant que les fonds seront versés par la banque directement à chaque créancier, au plus tôt dès le 8<sup>e</sup> jour de l'acceptation du contrat.

La banque rembourse les

différents crédits 10 jours après l'acceptation mais les emprunteurs se rétractent deux jours plus tard.

La banque leur demande alors de rembourser les sommes versées et les intérêts. Les emprunteurs s'y opposent, avançant que le regroupement de crédits les dispense du remboursement.

La Cour de cassation rappelle cependant que le regroupement de crédits est assimilé à un nouveau crédit

à la consommation, soumis aux mêmes règles (*Code de la consommation, article L314-10*).

Les emprunteurs sont donc tenus de rembourser la banque, mais non de verser les intérêts, aucune indemnité ne pouvant être accordée au prêteur en cas de rétractation (*Code de la consommation, article L 312-26*).

*Cass. 1<sup>re</sup> ch. civ. 19 juin 2024 n° 22-10.300*

## Juridique

### Taux de l'usure au 1<sup>er</sup> octobre 2024

Le taux de l'usure détermine le taux d'intérêt maximum que les établissements de crédit peuvent pratiquer lorsqu'elles accordent un prêt (taux annuel effectif global ou TAEG). Il est fixé par la Banque de France chaque trimestre en fonction des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours des trois mois précédents.

Un prêt est usuraire lorsque son taux effectif global (TAEG) excède de plus d'un tiers le taux effectif moyen pratiqué par les établissements de crédit pour des opérations de même nature (*Code de la consommation, article L313-3*).

Le TAEG constitue la référence pour apprécier si une offre de crédit dépasse le seuil usuraire. Il comprend non seulement le taux d'intérêt de base, mais également les frais, commissions, frais de dossier, frais d'ouverture et de tenue de compte, assurance de prêt ou garantie obligatoires.

L'usure est un délit passible d'une amende de 300 000 euros et/ou d'un emprisonnement de deux ans (*Code de la consommation, article L341-50*).

Pour les crédits à caractère renouvelable (découverts en compte, comptes permanents), le taux effectif global se calcule à la date de chaque arrêté de compte donnant lieu à perception d'intérêts.

Plusieurs taux d'usure sont établis en fonction de la destination et des caractéristiques des prêts.

Pour le crédit immobilier, trois taux sont établis selon la durée de l'emprunt.

Pour les crédits aux particuliers, hors immobilier (prêt personnel, découvert en compte, crédit renouvelable), le taux de l'usure est fonction du montant du prêt.

**En bref**



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

**matot-braine.fr**

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
 Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Vente aux enchères mobilières



**MAITRE ANTOINE PETIT**  
 Commissaire Priseur  
 Judiciaire et Habilité  
 28 avenue Foch - 51200 EPERNAY  
 Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94  
 Courriel :  
[contact@encheres-champagne.fr](mailto:contact@encheres-champagne.fr)  
 Site internet :  
<http://www.interencheres.com/51004>

**SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 A 14H**

COLLECTION D'UN AMATEUR ET A DIVERS  
 «OUTILS DE LA VIGNE & DU VIN»

TIRE-BOUCHONS

TASTEVINS

CHAMPAGNE  
 PUBLICITE - LIVRES  
 CAPSULES - ETIQUETTES

Liste complète sur [www.interencheres.com/51004](http://www.interencheres.com/51004)

Exposition le vendredi 15 novembre 2024 de 15 à 19h et samedi 16 novembre 2024 de 9h30 à 11h  
 Conditions, liste et photos sur : <http://www.interencheres.com/51004>  
 M2411868

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
 E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
 Société du groupe ForumEco  
 Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
 Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
 Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
 Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

### Offres de reprise



**SELARL V&V**  
**Maître Stéphane VERMUE**  
 Administrateur Judiciaire Associé

#### RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

**LA MEUNERIE**  
 Implantation : Ardennes (08)  
 Chiffre d'affaires au 31/03/2024 : 1 296 K€ HT  
 Personnel : 7

#### COMMENTAIRES :

Ce moulin est exploité depuis 1816.  
 L'entreprise est dotée d'un «contingent de meunerie» de 22500 quintaux 35 de blé. Elle est également dotée de 20000 quintaux de droits de mouture.  
 Elle est propriétaire de son outil de production, qui comprend le moulin et une maison d'habitation.

**Date du Redressement Judiciaire : 5 octobre 2023**

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :

**Mercredi 20 Novembre 2024 à 16 heures**

Tout dossier de présentation sera remis sur la base d'une lettre de confort émanant du candidat, justifiant de sa qualité et de sa capacité à présenter une éventuelle offre.

#### CONTACT :

Maître Stéphane VERMUE, Rue Victor Basch - 02100 SAINT QUENTIN  
 Tél. : 03.23.05.64.44  
 Email : [saint-quentin@reajir.fr](mailto:saint-quentin@reajir.fr)

M2411928



**NICOLAS TORRANO**  
 ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

#### APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

#### SARL KC CHÂLONS

Enseigne commerciale : KEEPCOOL  
 Redressement Judiciaire du 2 mai 2024  
 Activité concernée : Exploitation d'une salle de sports et de bien-être  
 CA HT au 31/05/2024 : 217 K €  
 Effectif : 3 salariés  
 Siège social : 51470 SAINT-MEMMIE

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

#### Les offres devront :

- être écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce
- être complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du code de commerce
- être adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

**Vendredi 6 décembre 2024 à 12h00**

en son cabinet

33 rue de Talleyrand

51100 REIMS

Tél : +33 3 20 983 336

Contact mail : [dataroom@ajc.eu](mailto:dataroom@ajc.eu)

Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>

Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2411709



## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédures adaptées

## Commune de Chooz

## Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CHOOZ, Mairie - 08600 CHOOZ.  
 OBJET DE LA CONSULTATION : Renouvellement des contrats d'assurance de la Commune de CHOOZ du 01/01/2025 au 31/12/2027.  
 N° TITRE DU LOT  
 Lot n° 01 : Assurance multirisques dommages aux biens, risques explosions, risques informatiques, et appareils à courant faible ;  
 Lot n° 02 : Assurance de la flotte de véhicules de la commune de CHOOZ ;  
 Lot n° 03 : Assurance véhicules des agents et/ou élus utilisés dans le cadre de missions pour la collectivité ;  
 Lot n° 04 : Assurance protection juridique ;  
 Lot n° 05 : Assurance responsabilité civile ;  
 Lot n° 06 : Assurance protection des agents et des élus ;  
 Lot n° 07 : Assurance des statuts ;  
 Lot n° 08 : Assurance bois sur pied.  
 Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Les variantes ne sont pas autorisées.  
 MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.  
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur> sous la référence MAPA03-2024 .  
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.  
 MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Les documents sont consultables en ligne : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)  
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 27 novembre 2024 à 12:00.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :  
 Renseignements administratifs et techniques : M<sup>me</sup> BRICHET Catherine, secrétaire générale au 03.24.42.09.69  
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mardi 29 octobre 2024.  
 M2412148

## Commune de Chooz

## Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de CHOOZ Mairie - 08600 CHOOZ.  
 OBJET DE LA CONSULTATION : Transport de personnes 2025  
 N° TITRE DU LOT  
 Lot n° 01 Transport des enfants au collège et au lycée de GIVET  
 Lot n° 02 Transport scolaire à la gare de Givet  
 Lot n° 03 Transport de personnes à GIVET  
 Lot n° 04 Transport de personnes à la foire aux oignons le 11 Novembre  
 Lot n° 05 Sorties ALSH  
 Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Les variantes ne sont pas autorisées.  
 MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.  
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence MAPA04-2024.  
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.  
 MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : le dossier est disponible sur la plateforme : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)  
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 27 novembre 2024 à 12 h 00.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :  
 Renseignements administratifs et techniques : M<sup>me</sup> BRICHET Catherine - 03.24.42.09.69.  
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 30 octobre 2024.  
 M2412180

## Commune de Chooz

## Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Chooz Mairie 08600 CHOOZ.  
 OBJET DE LA CONSULTATION : Fourniture et livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire et pendant l'accueil collectif de mineurs pour l'année 2025.  
 Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Les variantes ne sont pas autorisées.  
 MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.  
 INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence MAPA06-2024.  
 L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.  
 MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Le dossier de consultation est disponible sur la plateforme [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)  
 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 27 novembre 2024 à 12 h 00.  
 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :  
 Renseignements administratifs et techniques : BRICHET Catherine - 03.24.42.09.69.  
 DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 30 octobre 2024.  
 M2412181

## Vente aux enchères

## FIDAL

## AVOCATS

Parc d'Affaires Reims-Champigny  
 Allée Jean Marie Amelin – Bât. B  
 51370 CHAMPIGNY

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

## LE MARDI 17 DECEMBRE 2024 À DIX HEURES

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02), 76 rue Saint Martin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

## Commune de LE CHARMEL (02) :

Un terrain, avec les constructions ci-dessus édifiées, sis en ladite commune 6 rue des Vaches, cadastré section AC n°13, pour 4a 15 ca.  
 Le terrain comprend :  
 Une maison à usage d'habitation donnant sur rue  
 Une dépendance en fond de cour  
 Emplacement du second immeuble immobilier détruit par un incendie,  
 Cour intérieure.  
 Etant précisé que les lieux sont occupés par le propriétaire.

## SUR LA MISE A PRIX DE 10.000 € (DIX MILLE EUROS)

A la requête de :  
 La Société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, dont le siège social est 25 Rue Libergier - 51100 REIMS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration et de ses membres en exercice, domicilié ès qualités audit siège.  
 Ayant pour avocat postulant Maître Karine CORROY, Avocat au Barreau de SOISSONS, 32 avenue de Soissons - 02400 CHATEAU THIERRY,  
 Ayant pour avocat plaçant la SELAS FIDAL, Avocats au Barreau de REIMS Allée Jean-Marie Amelin - 51370 CHAMPIGNY, représentée par Maître William IVERNEL  
 L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.  
 Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de SOISSONS avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, un chèque de banque à l'ordre de la CARPA de SOISSONS, représentant 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.
 Les visites auront lieu le mercredi 4 décembre 2024 de 14h à 15h (SCP CHAUVIN ASSOCIES, Commissaires de justice 03.23.69.21.01)

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :  
 1° Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02),  
 2° SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS Tél. : 03.26.24.24.41,  
 3° Maître Karine CORROY, Avocat au barreau de SOISSONS, 03.23.69.01.80  
 M2411873

# Rubrique spéciale

## IMMOBILIER

**OPTIMISEZ L'IMPACT**  
 de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**  
 auprès des décideurs régionaux !

- Visibilité parfaite
- Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

ou **06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)

PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,**  
**OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT**  
**OU PAR CARTE BANCAIRE,**  
**DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE**  
**POUR L'ENVIRONNEMENT...**



# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS

**GROUPEMONASSIER**  
Réseau Notarial  
**THIENOT & ASSOCIÉS**  
Notaires  
23 rue Libergier - 51100 REIMS

### EN FAIM DE COMPTE

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 21 Octobre 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS, le 22 Octobre 2024, Dossier 2024 00044969, référence 5104P04 2024 N 03066.

La Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL AMANDINE RIQUELME», représentée par Maître Amandine RIQUELME, demeurant professionnellement à REIMS (Marne) - 13 bis Boulevard Foch, mandataire judiciaire dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte contre la Société dénommée EN FAIM DE COMPTE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à PONTFAVERGER - MORONVILLIERS (51490), 8 rue de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 921 848 297 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la COMMUNE DE PONTFAVERGER MORONVILLIERS, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la Marne, dont l'adresse est à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS (51490), place de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 215 104 076, un fonds de commerce de bar-restaurant, appartenant à la société EN FAIM DE COMPTE et exploité par elle à titre d'établissement principal à PONTFAVERGER - MORONVILLIERS (51490), 8 rue de la République. Moyennant le prix de 15.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée à la signature de l'acte.  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au BODACC, en la SELARL AMANDINE RIQUELME, à REIMS (51100), 13 Bis Boulevard Foch.

Pour avis.  
M2412005

### Madame GASPARYAN ANUSH

Siège social :  
9 rue Marie-Juliette Baillia-Rolland,  
51100 REIMS,  
Immatriculée sous le numéro SIREN  
852 689 827

Suivant acte sous seing privé en date du 30 Septembre 2024 à Reims,

L'entrepreneur individuel Madame GASPARYAN ANUSH, dont le siège social est 9 rue Marie-Juliette Baillia-Rolland, 51100 REIMS, immatriculée sous le n° SIREN 852 689 827, a apporté à la société SAS ANUSH BEAUTY, dont le siège est 9 rue Marie-Juliette Baillia-Rolland, 51100 REIMS, en cours de formation, représentée par Madame GASPARYAN ANUSH, un fonds de commerce de salon de beauté, sis et exploité 9 rue Marie-Juliette Baillia-Rolland, 51100 REIMS. Cet apport a été valorisé au montant de 157.000 €. M<sup>me</sup> GASPARYAN ANUSH sera rémunérée par 157.000 actions de la SAS ANUSH BEAUTY en cours de formation.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30 septembre 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de ECSR 109 rue Edmond Rostand 51100 Reims. L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims.

Pour avis.  
M2412172

**Notaires**

### OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND  
Notaires Associés  
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.49.32.20

### SARL AW / SAS FANCY FOOD

#### Cession fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Laurent QUINART, notaire à BEINE-NAUROY (51) 1 place de la Mairie, le 25/10/2024, la société dénommée A.W. Société à responsabilité limitée au capital de 1000€, ayant son siège social à REIMS (51), 35, rue Jacquart, identifiée au SIREN sous le numéro 881500102 et immatriculée au RCS de REIMS, a cédé à la société dénommée FANCY FOOD, Société par actions simplifiée au capital de 100€, ayant son siège social à REIMS (51), 35, rue Jacquart, identifiée au SIREN sous le numéro 934059536 et immatriculée au RCS de REIMS, un fonds de commerce de BAR-RESTAURANT, exploité à REIMS (51), 35 rue Jacquart, sous l'enseigne «AFTER WORK», pour lequel, le CEDANT est identifié sous le numéro SIREN 881 500 102, moyennant le prix de quarante-deux mille euros (42.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 39.911,00 € (trente-neuf mille neuf cent onze euros), aux éléments corporels pour 2.089,00 € (deux mille quatre-vingt-neuf euros), avec prise d'effet au 25/10/2024.

Les oppositions seront reçues en la forme légale en l'Office de Me Laurent QUINART à BEINE-NAUROY (51) 1 place de la Mairie où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion :  
Me Laurent QUINART, Notaire.  
M2412128

### CONSTITUTION DE SOCIETE

**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

### CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOTO PASSION

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 2 Rue de la Briquerie  
51300 VITRY LE FRANCOIS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRY LE FRANCOIS du 14 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique  
Dénomination sociale : CONTROLE TECHNIQUE AUTO-MOTO PASSION

Siège social : 2 Rue de la Briquerie, 51300 VITRY LE FRANCOIS

Objet social : Toutes activités et prestations relatives au contrôle technique de tous véhicules

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros  
Gérance : Monsieur Bruno CORDEL, demeurant 15 Rue du Bourget 51340 HEILTZ LE MAURUPT, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Châlons-en-Champagne.

Pour avis : La gérance.  
M2409158

**DES GRAVIERES**  
12 rue des Gravières, 51500 RILLY LA MONTAGNE  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros

#### Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 18 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : DES GRAVIERES

Siège social : 12 rue des Gravières, 51500 RILLY LA MONTAGNE

Objet social : l'acquisition, la vente, l'échange, l'apport, la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit au profit des tiers, des associés ou au profit de structures détenues directement ou indirectement par lesdits associés, la détention par tout moyen, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits et plus particulièrement immobiliers ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; le support de transmission des biens et droits appartenant à ladite société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jean-Paul CHAUVET, demeurant au 12 rue des Gravières, RILLY-LA-MONTAGNE

Et Madame Magali MALVY épouse CHAUVET, demeurant au 12 rue des Gravières, RILLY-LA-MONTAGNE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance  
M2411904

### HOME MENUISERIE

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/10/2024, à EPERNAY, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique  
DENOMINATION : HOME MENUISERIE

SIEGE : 1 Impasse de Rieux, Hocheourt, 51210 MECRINGES

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
CAPITAL : 1 000 euros

OBJET : Toutes activités de vente, négoce, rénovation et pose de tous types de menuiseries (aluminium, bois, pvc, etc.) ; La réalisation de tous aménagements intérieurs, ainsi que toutes activités permettant l'amélioration de l'habitat, incluant notamment l'isolation et la pose d'ossatures ; La réalisation de tous aménagements extérieurs, incluant l'installation de pergolas, vérandas, portail, clôture, etc. ; La vente, pose, maintenance et dépannage de tous systèmes automatiques, motorisés et domotiques (portail, store, volet roulant, etc.), ainsi que l'installation de matériel de détection, de sécurité et de contrôle d'accès à distance ; Toutes activités de prestations de services et de conseils pouvant se rattacher à l'objet social ci-dessus.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : M. Olivier MARY, demeurant 1 Impasse de Rieux, Hocheourt, 51210 MECRINGES  
La Société sera immatriculée au RCS de REIMS

Pour avis : Le président  
M2411969

**COURNIL WEALTH MANAGEMENT**  
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 5 allée Jean Goujon  
51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 24 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : COURNIL WEALTH MANAGEMENT

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,

Siège social : 5 allée Jean Goujon - 51100 REIMS,

Objet social :

- la prise de participation en France et à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés qu'elles qu'en soient la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ;

- l'achat ou la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;  
- l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique.

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation.

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Geoffrey, Jean -Pierre, Georges, Alcide COURNIL, demeurant 5 allée Jean Goujon - 51100 REIMS,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance  
M2412041

**Étude CLOVIS**  
notaires  
Département Droit des Affaires  
15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

### SCI LES SOURCES DE LA FONTAINE

#### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 28 octobre 2024, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI LES SOURCES DE LA FONTAINE.

FORME : société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : CHAMPIGNY (51370), 13 impasse du Clos Fleuri.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.  
Gérants nommés pour une durée illimitée : Eric ANCHAO, demeurant à CHAMPIGNY (51370) 13 impasse du Clos Fleuri et Flavien ANCHAO, demeurant à ROSNAY (51390) 1 rue de la Fontaine.

Parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.  
Pour avis et mention.  
M2412102

**CABINET**  
**LAURENCY & ASSOCIÉS**  
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS  
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale  
2 rue du Colonel Pierre Servagnat  
51200 EPERNAY

### CHEVALIER DIVERTISSEMENTS

Par acte SSP du 30/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHEVALIER DIVERTISSEMENTS.

OBJET SOCIAL : • Toutes activités de location de matériels liés à l'évènementiel, notamment de toutes structures de loisirs et de sports, de structures gonflables, ainsi que la location de costumes et d'accessoires, de machines à confiseries, de matériels de sonorisation et éclairage, etc. ; • La vente de produits consommables liés à l'évènementiel, neufs et d'occasions, et plus largement la vente de tous articles de fêtes, décorations, structures, produits et accessoires liés à l'évènementiel ; • L'organisation, la promotion et l'animation de tous types d'évènements, salons et spectacles, incluant le transport, l'aménagement, la décoration, la fourniture, l'installation et désinstallation d'équipements ; • L'achat, la vente et la fourniture de confiseries et de toute denrée alimentaire brute ou élaborée, ainsi que de toutes boissons non alcoolisées, incluant la réalisation d'animation gourmande clé-en-main ; • La gestion de toutes structures de loisirs et de sports, incluant l'accueil du public ; • La location de tous types de véhicules dans le cadre d'un événement ; • La location de tous locaux, salles et emplacements ; • Toutes activités de conseil et d'assistance, ainsi que toutes prestations de services dans l'évènementiel. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

SIÈGE SOCIAL : 9 Rue des Roises - 51210 BERGÈRES SOUS MONTMIRAIL.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. CHEVALIER Frédéric, demeurant 4 Rue Saint Médard - 51210 TRÉFOLS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au Président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital

dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le Président aux associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité. La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée. A défaut de notification dans les trois mois qui suivent la demande d'agrément, l'agrément est réputé acquis. En cas d'agrément, l'associé cédant peut réaliser librement la cession aux conditions prévues dans la demande d'agrément. En cas de refus d'agrément, la Société est tenue, dans le délai de droit commun, de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquiescer les titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital, soit par un associé ou par un tiers, soit, avec le consentement du cédant, par la Société, en vue d'une réduction du capital.

Immatriculation au RCS de REIMS.  
M2412138

«Gaston DELAUNOIS & Fils»

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société agricole à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : Gaston DELAUNOIS & Fils.

DURÉE : 99 ans.

SIEGE SOCIAL : Ferme d'Harnotay - 51480 VENTEUIL.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET : La société a pour objet :  
- La réalisation de prestations de travaux viticoles ;

- Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, civiles et commerciales, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

GERANCE :

- Monsieur Athanase COILOT, demeurant Ferme d'Harnotay - 51480 VENTEUIL ;

- Monsieur Benjamin COILOT, demeurant Ferme d'Harnotay - 51480 VENTEUIL.

IMMATRICULATION : RCS de REIMS.  
Pour avis : Le gérant.  
M2411864

### ASSURANCES ROCHE-MARTIN

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 bis rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons  
51100 REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 15/10/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL  
Dénomination sociale : ASSURANCES ROCHE-MARTIN

Siège social : 3 bis rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons 51100 REIMS

Objet social : L'exercice de la profession d'agent général d'assurances tel que défini par le code des assurances ; L'exécution du ou des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement ; Accessoirement, l'exercice du courtage d'assurance

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros  
Gérance : Manuel MARTIN demeurant 3 bis rue des 16<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Dragons 51100 REIMS et Emmanuel ROCHE demeurant 26 rue Chanteclerc 10410 VILLECHETIF.

Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.  
Pour avis La Gérance  
M2412025

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**Etude de Maître Charles RENAUX**  
Notaire à REIMS (Marne)  
28-30 rue Payen

**STEINMETZ CBV****Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Charles RENAUX, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée «Efficience Pays Champenois», titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne), 28-30 rue Payen, le 13 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : STEINMETZ CBV.

Le siège social est fixé à : MUIZON (51140), 6 rue du Moulin.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : cent Euros (100,00 €).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Vincent STEINMETZ demeurant 6 rue du Moulin 51140 MUIZON.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS

Pour avis : Le notaire.

M2412137

**GABAUT ADNET****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 23/10/2024, il a été constitué une SNC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GABAUT ADNET

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

**METAL ART ET CONCEPTION****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 23/10/2024, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : METAL ART ET CONCEPTION

Objet social : l'exécution de toutes prestations liées à la menuiserie métallique et à la serrurerie

Siège social : 20 rue de la Fontaine Corbillon, 51700 CHATILLON SUR MARNE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. TURPIN Scott 20 rue de la Fontaine Corbillon 51700 CHATILLON SUR MARNE  
M2411879

**IRA**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 7 rue le Poivre de Muire 51500 VILLERS-AUX-NOEUDS

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 24 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IRA  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Siège social : 7 rue le Poivre de Muire - 51500 VILLERS-AUX-NOEUDS,  
Objet social :

- le courtage en opérations de banque et en services de paiement ;

- le courtage en assurance ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Nally KALALA, demeurant 7 rue le Poivre de Muire - 51500 VILLERS-AUX-NUDS et Madame Barbara KALALA, demeurant 7 rue le Poivre de Muire - 51500 VILLERS-AUX-NOEUDS,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2411971

**K'ASSUR**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 7 rue le Poivre de Muire 51500 VILLERS-AUX-NOEUDS

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 24 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : K'ASSUR

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Siège social : 7 rue le Poivre de Muire - 51500 VILLERS-AUX-NOEUDS,

Objet social :

- le courtage en assurance ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Nally KALALA, demeurant 7 rue le Poivre de Muire - 51500 VILLERS-AUX-NUDS et Madame Barbara KALALA, demeurant 7 rue le Poivre de Muire - 51500 VILLERS-AUX-NOEUDS,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2412042

**ANGEMILA**

Suivant acte reçu par Me Anne-Claire ANCELIN, notaire à SAINT DIZIER, le 24 octobre 2024, il a été constituée la société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société Civile

DENOMINATION : «ANGEMILA»,

SIÈGE SOCIAL : SAINT EULIEN (52100), 12 lotissement du Parc. CAPITAL SOCIAL : DIX MILLE EUROS (10.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1000,

OBJET SOCIAL : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et toutes opérations pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CESSIONS DE PARTS : Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

GERANCE : Madame Célia BEGUE, directrice, demeurant à SAINT EULIEN (52100), 12 lotissement du Parc et Monsieur Jérémie BEGUE, gérant, demeurant à TROIS FONTAINES L'ABBAYE (51340), 1 rue du Pré Saint Blaise pour une durée indéterminée

IMMATRICULATION au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE Pour avis Maître Anne-Claire ANCELIN M2412076



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**BRIN DE VAISSELLE**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros

Siège social : 36 rue du Pont

51300 VITRY LE FRANCOIS

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte SSP en date à VITRY LE FRANCOIS du 29/10/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION : BRIN DE VAISSELLE.

SIÈGE : 36 rue du Pont, 51300 VITRY LE FRANCOIS.

DURÉE : 20 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : la vente de tous articles relatifs aux arts de la table, neuf ou d'occasion ; la vente de mobiliers pour la maison, neuf ou d'occasion ; la vente de luminaires, bibelots et objets de décoration, neuf ou d'occasion ; la vente d'électroménager, neuf ou d'occasion ; la location de vaisselle, de mobilier, de décoration et tous articles relatifs à l'art de la table ; l'organisation d'ateliers de décoration et d'ateliers culinaires ;

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Nathalie CHENAVAS, épouse NOEL, demeurant Ferme de Bel Air - 51300 HUIRON.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412177

**Groupement Foncier Agricole «LA MOTTE»**

Rectificatif suite à l'annonce portant le numéro M2411647 concernant l'avis de constitution du Groupement Foncier Agricole «LA MOTTE» paru le 18 octobre 2024.

Au convenait de lire : La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, et non REIMS comme indiqué par erreur.

Pour rectificatif : Le notaire.

M2412143



SADEC AKELY  
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

**PAULINE MARTZEL**

Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros

Siège social :

10 rue de la Côte des Rivières 51130 VELYE

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VELYE le 12 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION : PAULINE MARTZEL.

SIÈGE : 10 rue de la Côte des Rivières - 51130 VELYE.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 500 €.

OBJET : Toutes prestations viticole, vinicole, mécanique et agricole.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : Madame Pauline SERAMOUR, demeurant 10 rue de la Côte des Rivières - 51130 VELYE.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La présidente.

M2412152

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412152

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

Associés en nom : M<sup>me</sup> ADNET Chloé 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES  
M2411870

M2412152

Objet social : Presse, PMU, produits de la française des jeux, bimbeloterie et petites confiseries, vente de boisson à emporter, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Siège social : 7 avenue d'Ettingen, 51200 EPERNAY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GABAUT Jean Baptiste 163 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

MODIFICATION  
DE STATUTS

**FCN Reims Farman**  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## L'ATELIER D'ACW

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
15 avenue Sarah Bernhardt  
51430 TINQUEUX  
840 119 994 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2023, l'AGE a constaté la démission de Monsieur Sylvain CHARBONNEAU de son mandat de cogérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.  
Pour avis : La gérance.  
M2313606



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## MONIQUE 1944

Société civile immobilière  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
2 rue Henri IV - 51100 REIMS  
924 877 699 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 2 rue Henri IV - 51100 REIMS au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409440



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## PAOLA LTC

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 Euros  
Siège social :  
8 rue Marie Curie  
51510 COMPERTRIX  
833 293 673  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 02/09/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 833 293 673 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de REIMS.  
PRÉSIDENT : M. Patrice LOCATELLI, demeurant 8 rue Henri IV - 51100 REIMS.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Melle Paola LOCATELLI, demeurant 12 rue Saint Fiacre - 75002 PARIS.  
Pour avis : Le président.  
M2409461

## AUGUSTE 37

Société par actions simplifiée  
au capital de 724.220 Euros  
Siège social :  
8 rue Marie Curie  
51510 COMPERTRIX  
921 943 841  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée AUGUSTE 37 a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : Le président.  
M2409446

## AUGUSTE 37

Société par actions simplifiée  
au capital de 724.220 Euros  
Siège social :  
8 rue Marie Curie  
51510 COMPERTRIX  
921 943 841  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée AUGUSTE 37 a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 921 943 841 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de REIMS.  
PRÉSIDENT : M. Patrice LOCATELLI, demeurant 8 rue Henri IV - 51100 REIMS.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Melle Paola LOCATELLI, demeurant 12 rue Saint Fiacre - 75002 PARIS.  
Pour avis : Le président.  
M2409447

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## PAMEGA 2004

Société civile immobilière  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
8 rue Marie Curie  
51510 COMPERTRIX  
922 406 616  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 922 406 616 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS.  
La société, constituée pour 99 années à compter du 21/12/2022, a pour objet social l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.  
Et un capital de 10.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.  
Pour avis : La gérance.  
M2409455

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 922 406 616 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS.  
La société, constituée pour 99 années à compter du 21/12/2022, a pour objet social l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.  
Et un capital de 10.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.  
Pour avis : La gérance.  
M2409455

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 922 406 616 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS.  
La société, constituée pour 99 années à compter du 21/12/2022, a pour objet social l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.  
Et un capital de 10.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.  
Pour avis : La gérance.  
M2409455

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

DEBOUCH'VISIO.  
NET MARNE

SARL au capital de 15 000 €  
Siège social : 6 Avenue des Coïdes  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
RCS de REIMS n°884 198 326

## Avis de modification

L'AGM du 31/07/2024 a décidé à compter du 31/07/2024 de rendre effective la démission de M. VIGANNE Mathieu aux fonctions de co-gérant.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2411263

EARL STEPHANE  
ET FILS

Exploitation agricole à responsabilité limitée  
Capital social : 307.400 Euros  
Siège social :  
1 place Berry - 51480 BOURSALUT  
RCS de Reims n° 425 131 836

Suivant procès-verbal en date du 25 septembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :

- La nomination de Madame Catherine FOIN, née le 9 février 1966 à EPERNAY (51200), de nationalité française, demeurant 1 place Berry - 51480 BOURSALUT, aux fonctions de cogérante sans limitation de durée,
- Le changement de dénomination sociale de la Société, initialement dénommée «EARL STEPHANE ET FILS», pour la dénommer «STEPHANE ET FILS»,
- La transformation de la Société en Société Civile d'Exploitation Viticole, sans que cela entraîne la création d'un être moral nouveau. Cette modification entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée  
NOUVELLE MENTION : Société Civile d'Exploitation Viticole.  
Pour avis : La gérance.  
M2411538

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409456

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409456

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58



03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

## LGA

Société par actions simplifiée  
en cours de transformation en société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 18 RUE JEANNE  
DEZOTHEZ 51170 FISMES  
803 703 909 RCS REIMS

Par décision du 21 octobre 2024, l'Associée Unique a décidé :

- la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :  
Président :  
Madame Sophie CRETON,  
demeurant 18 rue Jeanne Dézothéz,  
51170 FISMES

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Sophie CRETON, Gérante non associée.

- de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale LGA-LAURENCE GEOFFROY ACCUEIL par LGA et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS  
M2411965



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## PAMEGA 2004

Société civile immobilière  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
8 rue Marie Curie  
51510 COMPERTRIX  
922 406 616  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409456

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409456

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## PAOLA LTC

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 Euros  
Siège social :  
8 rue Marie Curie  
51510 COMPERTRIX  
833 293 673  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 02/09/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : Le président.  
M2409462



Corinne MANFAIT  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

SOCIETE  
IMMOBILIERE  
CORSICA

Société civile immobilière  
au capital de 240.000 Euros  
Siège social :  
23 bis avenue Gabriel Péri  
51430 TINQUEUX  
811 057 066 RCS Reims

Suivant acte unanime en date du 28 octobre 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 14.000 € par apport en numéraire.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : 240.000 €.  
NOUVELLE MENTION : 254.000 €.

A la même date, les associés ont décidé d'adopter l'activité accessoire suivante : mise à disposition à titre gratuit de tout bien immobilier détenu par la société au profit d'associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis.  
M2412162

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409456

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409456

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58



REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

## SKJM

SCI au capital de 1 000 euros,  
RCS de REIMS sous le numéro 831  
723 416,  
siège social : 32 BOULEVARD DE LA  
PAIX 51100 REIMS

## Réduction de capital

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a autorisé la réalisation d'une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant de 10 euros par voie de rachat et d'annulation d'une part sociale.

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale Extraordinaire sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Reims à l'issue du présent avis

gérant  
M2411867

## SAS INSULA PROD

au capital de 1000,00 Euros  
Siège social : 2, Rue du commerce  
51350 CORMONTREUIL  
RCS de Reims 914845235

En date du 01/07/2024, le président a pris la décision de transférer le siège social de la société situé à : 2, Rue du commerce 51350 CORMONTREUIL à la nouvelle adresse suivante 78, Rue Frédéric PASSY 51430 BEZANNES à compter du 01/07/2024

L'article des statuts numéro 4 a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera enregistré au registre du commerce et des sociétés de Reims.

Pour avis et mention.  
M2411949

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409440

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409440

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Marie Curie - 51510 COMPERTRIX au 8 rue Henri IV - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.  
Pour avis : La gérance.  
M2409440

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



## LE PARVIS DES ARCS

Société par actions simplifiée au capital de 101 euros  
Siège social : 22 rue de Devant Luc, 51390 GUEUX  
982 874 422 RCS REIMS

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 23 octobre 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 22 rue de Devant Luc, 51390 GUEUX au 508 Montée des Mauruches 06220 VALLAURIS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS Le Président  
M2411981

**ROIDON PHILIPPOTEAUX**  
Société civile immobilière au capital de 192 390,66 euros  
Siège social : 21 rue des Créneaux 51100 REIMS  
317 662 039 RCS REIMS

## AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 25/10/2024, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 21 rue des Créneaux 51100 REIMS au 17 rue Lagrive 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis La Gérance  
M2412069

## Inergeen

Société par actions simplifiée  
Au capital de 148 320 Euros porté à 158 810 Euros  
Siège social : 27, rue Paul Sabatier 51430 Bezannes  
828 496 471 RCS Reims (la «Société»)

Aux termes du procès-verbal du Président en date du 15/10/2024, il résulte que le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 10 490 euros pour le porter de 148 320 euros à 158 810 euros, par émission de 1 049 actions nouvelles résultant d'apports en numéraire uniquement. Les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
Ancienne mention capital social : 148 320 euros  
Nouvelle mention capital social : 158 810 euros  
Mention sera faite au RCS de Reims.  
Pour avis : Le président  
M2412018

## Maîtres BOUFFIN, MARCHAND Notaires associés 4 mail des Acacias 51120 SEZANNE

## SCEA DES BARDIES

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 20 octobre 2023, les associés de la société dénommée SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DES BARDIES, société civile au capital de 1.829,39 €, ayant son siège social à SAINT REMY SOUS BROYÉS (51120), Rue des Abbesses, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS et identifiée sous le numéro SIREN 313 987 323 ont décidé de transférer le siège social à LAMOTHE-MONTRAVEL (24.230), 26 route du Cendrey.  
Pour avis et mention :  
Maître BOUFFIN  
M2412087



## DANIEL BERGER LA NEUVILLETTE

Société Civile Immobilière au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
rue Daniel Berger  
et rue Léon Blum- la Neuville  
51100 REIMS  
539 109 348 RCS Reims

Suivant délibération en date du 23/10/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social de REIMS (51100) rue Daniel Berger et rue Léon Blum, la Neuville à SAINT-GERMAIN (10120) 129 rue de l'Eglise. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au RCS REIMS.  
Pour avis  
M2412008

## MH IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
16 rue de Taissy -  
51100 REIMS  
928 543 826 R.C.S. Reims

Par décision du 28/10/2024, l'associée unique a décidé de transformer la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.  
La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le siège social est transféré au 13 place Alfred Brouette - 51100 REIMS.  
Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 1.000 parts sociales de 1 € chacune.  
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par : Madame Manon HEUBI, demeurant 13 place Alfred Brouette - 51100 REIMS.  
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la société est gérée par Madame Manon HEUBI, demeurant 13 place Alfred Brouette - 51100 REIMS, associée unique.  
Pour avis.  
M2412154

## CASA ERFRISMA

Société Civile au capital de 1.200,00 Euros  
Siège social :  
24 rue de Forêts  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
823 432 620  
RCS Châlons en Champagne

Par suite d'un acte reçu par Maître Charlotte DAMAY-CENSIER, Notaire à TROYES le 19 octobre 2024, Monsieur Frédéric MARCHI a fait une donation de parts sociales de la société CASA ERFRISMA au profit de sa fille Céline et au profit de son épouse, Madame Christèle MARCHI.  
Il en résulte la répartition de capital suivante :  
- Monsieur Frédéric MARCHI :  
o 62 parts en pleine propriété numérotées de 1 à 62 inclus  
o 57 parts en usufruit numérotées de 92 à 119 inclus  
- Madame Christèle MARCHI née RENAUDIN :  
o 29 parts en usufruit numérotées de 63 à 91 inclus  
o 1 part en pleine propriété numérotée 120  
- Mademoiselle Céline MARCHI :  
o 57 parts en nue-propriété numérotées de 63 à 119 inclus  
Pour avis :  
La Gérance.  
M2412072

## SAS EXPERT ET CONSEIL

Société de participations financières d'avocats constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES  
540 042 793 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions du 15/04/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES au 2 rue René Laennec - 51500 TAISSY et ce à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
ANCIENNE MENTION : 7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES.  
NOUVELLE MENTION : 2 rue René Laennec - 51500 TAISSY.  
Pour avis : Le président.  
M2412009



## LEGER BERTAUX VALERIE

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 39 rue de châtivesle 51100 REIMS  
RCS de REIMS n°924 949 134

## AVIS DE TRANSFORMATION

En date du 24/10/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 24/10/2024 et a nommé en qualité de gérant M<sup>me</sup> LEGER Valérie, demeurant 39 rue de châtivesle 51100 REIMS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.  
Modification au RCS de REIMS.  
M2412014



03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

## SCI CALABRE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : 29 rue des Marronniers 51500 CHAMPFLEURY  
812 535 144 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 octobre 2024 :  
Monsieur Tony CALIO présente sa démission sans nomination d'un remplaçant étant co-gérant avec Madame Johana CALIO.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis La Gérance  
M2412046

## SARL «BACORA»

Société à responsabilité limitée au capital de 275.000 Euros  
Siège social :  
34 Grande Rue  
51130 LOISY EN BRIE  
R.C.S. Châlons en Champagne  
809 958 713

Par AGE du 21/10/2024, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 21/10/2024, l'objet social à l'activité suivante : L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.  
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2412053

## CHAMPAGNE LEQUIEN PERE ET FILS

SAS au capital de 62.000 Euros  
Siège social : 1 RUE D'ILBESHEIM 51530 CHAVOT COURCOURT  
RCS de REIMS n°402 726 004

## Avis de modification

L'AGE du 30/09/2024 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement SARL CHAMPAGNE LEQUIEN PERE ET FILS qui devient à compter du 30/09/2024 : CHAMPAGNE LEQUIEN PERE ET FILS  
L'article ARTICLE 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification au RCS de REIMS.  
Le président.  
M2412093

## SCI THALASSA

Suivant acte reçu par Maître Jean-Cyril HERVO, Notaire à EPERNAY (51200) le 29 octobre 2024, en cours d'enregistrement au Service des Impôts des Entreprises de REIMS, les associés de la Société dénommée «SCI THALASSA», au capital de 1.524,99 €, ayant son siège à REIMS, 41 boulevard Foch, RCS REIMS n° 410 470 546. Ont nommé comme gérante : Madame Sophie BOMBARDON, demeurant à EPERNAY, 27, rue Thiercelin Parrichaut, en remplacement de Monsieur Jacques BOMBARDON et Madame Lydia BOMBARDON, avec pour prise d'effet au 29 octobre 2024.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis : Le Notaire.  
M2412195

## XETTES GERARDMER

Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
39 rue du Général Sarraill  
51100 REIMS  
913 989 653 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18/09/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale SCCV 114 SALENGRO par XETTES GERARDMER et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ainsi que l'article 7 de statuts pour faire suite à deux cessions de parts sociales intervenues à même date.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : La Gérance.  
M2412100

## EARL «GERARD et Fille»

Capital social : 142.048 Euros  
Siège social :  
10 rue de Vertus  
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY  
RCS Châlons en Champagne  
404 500 084

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 25 octobre 2024 : Transfert du siège social au 28 rue de Vertus - 51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY.  
Pour avis : La Gérance.  
M2412159

## SeVeal

Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 3.349.599 Euros  
Siège social :  
12 boulevard du Val de Vesle  
51100 REIMS  
757 803 689 R.C.S. Reims

Le Conseil de surveillance du 29 octobre 2024 a nommé Monsieur Cédric COGNIEZ, demeurant 4 Résidence les Mésanges - 62580 VIMY, en qualité de Membre et Président du Directoire de la société en remplacement de Madame Véronique FONTAINE-HEIM. Mention sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis.  
M2412178



## CADSIM 3D

Aux termes des décisions en date du 30/10/2024 du Président de la société CADSIM 3D, SAS au capital de 15.000 euros dont le siège social est à VILLERS-SEMEUSE (08000), 1 bis rue Camille Didier, immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro 833.155.187, selon pouvoirs conférés par l'Associé Unique en date du 29/10/2024, le capital social a été augmenté de 15.000 € pour être porté à 30.000 € par émission d'actions nouvelles. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : Capital : 15.000 € ; Nouvelle mention : Capital : 30.000 € Mention sera faite au RCS de SEDAN.  
Pour avis : Le président.  
M2412191

## CONVOCAZIONE

## VIVESCIA

Société Coopérative Agricole à capital variable  
Siège Social :  
REIMS (51100) 2 rue Clément Ader  
Agrément : 10 990 - R.C.S. Reims :  
302 715 966

## Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à Reims (51100) 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :  
Section - Date - Horaire - Salle - Consultation documents/Pôle de section  
- Barrois - Mardi 12 novembre 2024 - 10h00 - Salle polyvalente de GONDRECOURT - LE - CHÂTEAU - GONDRECOURT  
- Revigny Somme Yèvre - Mercredi 13 novembre 2024 - 15h00 - Salle des fêtes de GIVRY-EN-ARGONNE - REVIGNY SUR ORNAIN  
- Othe et Chaourçois - Jeudi 14 novembre 2024 - 9h30 - Salle des fêtes de CHESY-LES-PRES - RONCENAY  
- Dormans - Lundi 18 novembre 2024 - 14h00 - Salle Meunier de MAREUIL-LE-PORT - DORMANS  
- Lacs et Briennois - Mardi 19 novembre 2024 - 14h00 - Salle V. Natura de GERAUDOT - BRIENNE LE CHÂTEAU  
- Côte des Bar - Mardi 19 novembre 2024 - 14h00 - Salle V. Natura de GERAUDOT - SAINT PARRÉS LES VAUDES  
- Nord Ardennes - Mercredi 20 novembre 2024 - 10h00 - Salle polyvalente de LE CHESNE - LE CHESNE  
- Champagne Val de Seine - Jeudi 21 novembre 2024 - 9h30 - Salle polyvalente de SAINT-MESMIN - CHATRES  
- Vitry Perthois - Vendredi 22 novembre 2024 - 14h00 - Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS - VITRY MAROLLES  
- Coupetz St Ouen - Vendredi 22 novembre 2024 - 14h00 - Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS - NUISEMENT  
- Seine Brie Champagne - Lundi 25 novembre 2024 - 14h00 - Petit Théâtre - Centre culturel et sportif St-Ayoul de PROVINS - MOUY-SUR-SEINE  
- Mazagran - Mardi 26 novembre 2024 - 14h00 - Salle des Fêtes de VOUZIERES - ATTIGNY  
- Fère-Vertus - Mercredi 27 novembre 2024 - 15h00 - Salle des Fêtes de CONNANTRE - FERRE CHAMPENOISE  
- Reims - Jeudi 28 novembre 2024 - 14h00 - Salle des fêtes de LAVANNES - DONTRIEN  
- Suippes Valmy - Vendredi 29 novembre 2024 - 14h00 - Salle Communale de l'Épinette de L'ÉPINE - VALMY  
- Châlons Vallée de Marne - Vendredi 29 novembre 2024 - 14h00 - Salle Communale de l'Épinette de L'ÉPINE - MATOUGUES  
- Rethel - Mardi 3 décembre 2024 - 14h00 - Salle Atmosphère de RETHEL - ACY ROMANCE

- Champicarde - Mercredi 4 décembre 2024 - 14h00 - Espace Culturel du Parc de SISSONNE - MONTCORNET

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2024, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :  
I - Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

- Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2024
- Présentation des comptes sociaux et consolidés
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées
- Présentation du document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM
- Approbation desdits comptes annuels et consolidés
- Affectation du résultat
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration
- Nomination d'Administrateurs - collège Associés Coopérateurs
- Ratification de la cooptation d'Administrateurs - collège Associés Coopérateurs
- Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs
- Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités
- Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs
- Election des Conseillers de Section
- Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

## Convocation à l'assemblée générale plénière ordinaire annuelle

es Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mardi 10 décembre 2024 à 10h00 au Centre des Congrès - 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

Ordre du jour :  
Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).  
Pour Avis :

Le Conseil d'Administration.  
M2411711



s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb  
@legalnet.org  
03 26 40 21 31

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### POURSUITE D'ACTIVITE

#### ICEROLL CORNER

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
1 rue Jean Jaurès  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
900 666 967  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 8 août 2024 : Les associés statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2412012



**FCN Reims Farman**  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

#### JK CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée  
Au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
6 rue Nicolas Appert  
51430 TINQUEUX  
914 259 890 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 7 octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis :  
Le président.

M2411132

#### EURL M FLEURS

Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
19 cours Christian Lange  
51430 BEZANNES  
921 624 862 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 24 octobre 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis :  
La gérance.

M2411908

#### ICEROLL CORNER

Société par actions simplifiée  
au capital de 2,000 Euros  
Siège social :  
1 RUE JEAN JAURES,  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
900 666 967  
RCS Châlons-En-Champagne

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 08 août 2024 :

Les associés statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de châlons en champagne

Pour avis

M2411970

### DISSOLUTION

#### DE SOCIETE



**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

#### ANTWINES

SARL au capital de 5 000 €  
18 rue Flodoard - 51200 ÉPERNAY  
RCS REIMS 900 318 411

#### Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Antoine HUGOT, demeurant : 18 rue Flodoard - 51200 ÉPERNAY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 18 rue Flodoard - 51200 ÉPERNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2410719

#### SOTREC

SARL au capital de 3 000 Euros  
Siège social : 11 rue de la Noblette, en cours de dissolution  
51600 BUSSY LE CHATEAU  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°753 574 128

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2410841 sur Petites affiches Matot Braine du 02/10/2024.

Il fallait lire : Elle a fixé le siège de la liquidation au 14 rue de la Noblette 51600 BUSSY LE CHATEAU.

M2412035



#### SOLEÏ

SNC au capital de 30 000 €  
Siège social : 1 rue Henri Guillaumet  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°514 492 115

#### Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> ARCHIMBAUD Valérie, demeurant 62 avenue du Général PATTON 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2411176



#### JEUX ET PASSIONS

Société A Responsabilité Limitée  
en liquidation au capital de 5.000 Euros  
Centre Commercial E. Leclerc - RD  
951 51500 CHAMPFLEURY  
RCS Reims 843 376 757

#### Avis de dissolution

Aux termes des décisions de l'associé unique du 23 octobre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation.

Monsieur Laurent SERVOISE, demeurant à REIMS (51100), 13, rue René Blondet, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à REIMS (51100), 13, rue René Blondet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2411919

**Vermeren**  
SAS



**Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes**  
2 rue Jovin - 51100 REIMS

#### SBBR

SCI au capital de 460 €  
Siège social : 7 RUE LOUIS NEEL  
51430 BEZANNES  
RCS de REIMS n°499 634 590

#### Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 17/10/2024 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 17/10/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BABLEE JEAN MARIE, demeurant CHARROUÉ 08090 CLIRON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2412019

#### FEMININ FEELING COIFFURE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 622,45 Euros  
Siège social : 105 avenue de Laon  
51100 REIMS  
353 102 668 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30/09/2024 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation. L'associée unique Madame Valérie DRALET demeurant 33 rue Victor Hugo, 51500 LUDES exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Madame Valérie DRALET, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis,

M2412030

**Maitre**  
**Laetitia CONREUR-HERRMANN**  
Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne)  
26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris

#### «LA TUILERIE»

Société civile immobilière  
au capital de 152,45 Euros  
Siège social :  
GERMAINE (51160) - 1 Grande rue  
N°423 732 569 RCS de Reims (Marne)

#### Dissolution de la société

Par décision de l'associé unique en date du 23 octobre 2024, Monsieur Bernard René Michel HEMARD, viticulteur, demeurant à GERMAINE (51160) 1 grande rue, né à BISSEUIL (51150) le 6 mars 1956, veuf de Madame Nadia HEMARD-EL KHOUCHE, agissant en qualité d'associé unique, entre les mains duquel sont réunies toutes les parts sociales, il a été décidé :

- de la dissolution anticipée de la société à compter du 23 octobre 2024 ;
- de la nomination de Monsieur Bernard HEMARD, en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société à GERMAINE (51160) 1 Grande rue.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de REIMS (Marne).

Pour avis : Le notaire.

M2412081



#### MAT-TECHNOLOGIES

SARL au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 1 RUE DE LA MEUSE  
51100 REIMS  
RCS de Reims n°497 972 521

#### AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 14/10/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14/10/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VANDENBERGHE Jean, demeurant 13 BOULEVARD LUNDY 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2412089

#### EARL VOGNY P & F

Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7.500 Euros  
Siège social :  
LUXEMONT ET VILLOTTE 51300  
11 rue Voie Saint Nicolas  
Siège de liquidation :  
11 rue Voie Saint Nicolas  
51300 LUXEMONT ET VILLOTTE  
518 842 885  
RCS Châlons en Champagne

#### Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10/05/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 10/05/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Christophe VOGNY demeurant 1 Grande Rue 51340 SAINT-VRAIN pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les

plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue Voie Saint Nicolas 51300 LUXEMONT ET VILLOTTE C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412016

#### REUTER FRERES

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 21/10/2024 concernant REUTER FRERES. Il fallait lire :

Siège social : 51250 CHEMINON».  
Siège de liquidation : 51250 CHEMINON».

Le siège de la liquidation est fixé 51250 CHEMINON.

M2412188

#### CLOTURE

#### DE LIQUIDATION

#### DE FLEURS EN AIGUILLES

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 2 000 Euros  
Siège social : 19 Rue Eugène Delacroix  
51330 GIVRY EN ARGONNE  
979 425 220 RCS Châlons En Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2024 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur MME BOUTIN LAURENCE, demeurant 19 RUE EUGENE DELACROIX 51330 GIVRY EN ARGONNE et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis

M2412011

**Vermeren**  
SAS



**Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes**  
2 rue Jovin - 51100 REIMS

#### SBBR

SCI au capital de 460 €  
Siège social : 7 RUE LOUIS NEEL  
51430 BEZANNES  
RCS de REIMS n°499 634 590

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 17/10/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BABLEE JEAN MARIE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 17/10/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Liquidateur.

M2412020



#### SOLEI

SNC au capital de 30 000 €  
Siège social : 1 rue Henri Guillaumet  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°514 492 115

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> ARCHIMBAUD Valérie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Le liquidateur

M2411181

#### SOTREC

SARL au capital de 3 000 €  
Siège social : 11 RUE DE LA NOBLETTE  
51600 BUSSY LE CHATEAU  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°753 574 128

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale du 30/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. OUDART THIERRY de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2411839

#### FEMININ FEELING COIFFURE

Société à responsabilité limitée en liquidation  
au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social :  
105 avenue de Laon - 51100 REIMS  
353 102 668 RCS Reims

Par décision du 30/09/2024, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30/09/2024, donné quitus au Liquidateur Madame Valérie DRALET demeurant 33 rue Victor Hugo - 51500 LUDES, et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2412084

#### VALMY EN SCENE

Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
10 rue de l'Hôtel Dieu  
51600 SOMMEPY TAHURE  
Siège de liquidation :  
10 rue de l'Hôtel Dieu  
51600 SOMMEPY TAHURE  
851 834 176  
R.C.S. Châlons en Champagne

L'AGO réunie le 10/07/2024 au 10 rue de l'Hôtel Dieu - 51600 SOMMEPY TAHURE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Adrien HENRION, demeurant 16 rue du 11 Novembre 1918 - 94350 VILLIERS SUR MARNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412161

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

EURL  
«TECHNIQUES  
ET SERVICES  
AGRICOLES»  
(TSA)

Société à responsabilité limitée  
en période de liquidation  
Capital social : 1.000 Euros  
Siège de la liquidation :  
108 route Nationale  
51460 COURTISOLS  
RCS Châlons en Champagne  
848 936 837

Par décisions du 30/09/2024,  
l'associé unique a approuvé les  
comptes de liquidation. Le liquidateur  
a été déchargé de son mandat, il a reçu  
quitus de sa gestion et il a été constaté  
la clôture des opérations de liquidation  
à compter du 30/09/2024.

Les comptes de la liquidation  
seront déposés au greffe du Tribunal  
de commerce de CHALONS EN  
CHAMPAGNE.

Le liquidateur.

M2412174

TRANSMISSION  
UNIVERSELLE  
DE PATRIMOINE

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## VESLES 12

Société civile immobilière  
au capital de 16.000€  
Siège social : Domaine des Rozais  
- 51500 RILLY-LA-MONTAGNE  
432 959 955 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du 21  
octobre 2024, la Société COMPAGNIE  
FREY, société par actions simplifiée  
au capital de 32.199.565 €, dont le  
siège social est situé à RILLY-LA-  
MONTAGNE, Domaine des Rozais,  
immatriculée au RCS de Reims, sous  
le numéro 352 933 923, associée  
unique de la Société civile immobilière  
VESLES 12, a décidé par application  
des dispositions de l'article 1844-5 du  
Code civil, la dissolution par confusion  
de patrimoine et sans liquidation de  
ladite société à compter du même jour.

Cette dissolution entraînera la  
transmission universelle du patrimoine  
de la société VESLES 12 au profit de  
la Société COMPAGNIE FREY, sans qu'il  
y ait lieu à liquidation, sous la réserve  
qu'à l'issue du délai d'opposition  
accordé par la loi aux créanciers  
sociaux, lesdits créanciers n'aient pas  
formé opposition à la dissolution ou, en  
cas d'opposition, que celles-ci soient  
rejetées en première instance ou que  
le remboursement des créances ait été  
effectué ou les garanties constituées.

Ces oppositions doivent être  
présentées devant le Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2412034

**POUR PLUS,  
DE RAPIDITÉ,  
RÈGLEMENT  
PAR VIREMENT  
OU PAR  
CARTE BANCAIRE,  
UN GESTE POUR  
L'ENVIRONNEMENT...**



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

CASTIGLIONE  
REAL ESTATE

Société par actions simplifiée  
au capital de 300.000 euros  
Siège social : Domaine, des Rozais,  
51500 RILLY- LA- MONTAGNE  
922.669.643 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du 18  
Octobre 2024, la Société COMPAGNIE  
FREY, société par actions simplifiée  
au capital de 32.199.565 €, dont le  
siège social est situé à RILLY-LA-  
MONTAGNE, Domaine des Rozais,  
immatriculée au RCS Reims, sous le  
numéro 352 933 923, associée unique  
de la Société par action simplifiée  
CASTIGLIONE REAL ESTATE a décidé  
par application des dispositions de  
l'article 1844-5 du Code civil, la  
dissolution par confusion de patrimoine  
et sans liquidation de ladite société à  
compter du même jour.

Cette dissolution entraînera la  
transmission universelle du patrimoine  
de la Société CASTIGLIONE REAL  
ESTATE au profit de la Société  
COMPAGNIE FREY, sans qu'il y ait lieu  
à liquidation, sous la réserve qu'à  
l'issue du délai d'opposition accordé  
par la loi aux créanciers sociaux,  
lesdits créanciers n'aient pas formé  
opposition à la dissolution ou, en  
cas d'opposition, que celles-ci soient  
rejetées en première instance ou que  
le remboursement des créances ait été  
effectué ou les garanties constituées.

Ces oppositions doivent être  
présentées devant le Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2412036



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## THONVILLE 01

Société en nom collectif  
au capital de 12.000 €  
Siège social : Domaine des Rozais  
- 51500 RILLY-LA-MONTAGNE  
433.393.956 RCS REIMS,

Aux termes d'une décision du 18  
octobre 2024, la Société COMPAGNIE  
FREY, société par actions simplifiée  
au capital de 32.199.565 €, dont le  
siège social est situé à RILLY-LA-  
MONTAGNE, Domaine des Rozais,  
immatriculée au RCS Reims, sous  
le numéro 352 933 923, associée  
unique de la Société en nom collectif  
THONVILLE 01, a décidé par  
application des dispositions de l'article  
1844-5 du Code civil, la dissolution  
par confusion de patrimoine et sans  
liquidation de ladite société à compter  
du même jour.

Cette dissolution entraînera la  
transmission universelle du patrimoine  
de la société THIONVILLE 01 au  
profit de la Société COMPAGNIE  
FREY, sans qu'il y ait lieu à liquidation,  
sous la réserve qu'à l'issue du délai  
d'opposition accordé par la loi aux  
créanciers sociaux, lesdits créanciers  
n'aient pas formé opposition à la  
dissolution ou, en cas d'opposition,  
que celles-ci soient rejetées en première  
instance ou que le remboursement  
des créances ait été effectué ou les  
garanties constituées.

Ces oppositions doivent être  
présentées devant le Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2412037



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## VESLES 08

Société civile immobilière  
au capital de 16.000 €  
Siège social : Domaine des Rozais  
- 51500 RILLY-LA-MONTAGNE  
429 466 055 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du 18  
octobre 2024, la Société COMPAGNIE  
FREY, société par actions simplifiée  
au capital de 32.199.565 €, dont le  
siège social est situé à RILLY-LA-  
MONTAGNE, Domaine des Rozais,  
immatriculée au RCS Reims, sous  
le numéro 352 933 923, associée  
unique de la Société civile immobilière  
VESLES 08 a décidé par application  
des dispositions de l'article 1844-5 du  
Code civil, la dissolution par confusion  
de patrimoine et sans liquidation de  
ladite société à compter du même jour.

Cette dissolution entraînera la  
transmission universelle du patrimoine  
de la société VESLES 08 au profit de  
la Société COMPAGNIE FREY, sans qu'il  
y ait lieu à liquidation, sous la réserve  
qu'à l'issue du délai d'opposition  
accordé par la loi aux créanciers  
sociaux, lesdits créanciers n'aient pas  
formé opposition à la dissolution ou, en  
cas d'opposition, que celles-ci soient  
rejetées en première instance ou que  
le remboursement des créances ait été  
effectué ou les garanties constituées.

Ces oppositions doivent être  
présentées devant le Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2412038



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## LE CAMP DU ROY

Société civile immobilière  
au capital de 2.401.200 €  
Siège social : Domaine des Rozais  
- 51500 RILLY-LA-MONTAGNE  
388 234 429 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du 17  
octobre 2024, la Société COMPAGNIE  
FREY, société par actions simplifiée  
au capital de 32.199.565 €, dont le  
siège social est situé à RILLY-LA-  
MONTAGNE, Domaine des Rozais,  
immatriculée au RCS Reims, sous  
le numéro 352 933 923, associée  
unique de la Société civile immobilière  
LE CAMP DU ROY, a décidé par  
application des dispositions de l'article  
1844-5 du Code civil, la dissolution  
par confusion de patrimoine et sans  
liquidation de ladite société à compter  
du même jour.

Cette dissolution entraînera la  
transmission universelle du patrimoine  
de la société LE CAMP DU ROY au  
profit de la Société COMPAGNIE  
FREY, sans qu'il y ait lieu à liquidation,  
sous la réserve qu'à l'issue du délai  
d'opposition accordé par la loi aux  
créanciers sociaux, lesdits créanciers  
n'aient pas formé opposition à la  
dissolution ou, en cas d'opposition,  
que celles-ci soient rejetées en première  
instance ou que le remboursement  
des créances ait été effectué ou les  
garanties constituées.

Ces oppositions doivent être  
présentées devant le Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2412039



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

## ARCHER 01

Société en nom collectif  
au capital de 100.000,00 €  
Siège social : Domaine des Rozais,  
51500, RILLY-LA-MONTAGNE  
448 029 314 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du 18  
octobre 2024, la Société COMPAGNIE  
FREY Société par actions simplifiée  
au capital de 32.119.565, 00 €, dont  
le siège social est situé à RILLY-LA-  
MONTAGNE, Domaine des Rozais,  
immatriculée au RCS Reims, sous  
le numéro 352 933 923, associée  
unique de la Société en nom collectif  
ARCHER 01 a décidé par application  
des dispositions de l'article 1844-5 du  
Code civil, la dissolution par confusion  
de patrimoine et sans liquidation de  
ladite société à compter du même jour.

Cette dissolution entraînera la  
transmission universelle du patrimoine  
de la Société ARCHER 01 au profit de  
la Société COMPAGNIE FREY, sans qu'il  
y ait lieu à liquidation, sous la réserve  
qu'à l'issue du délai d'opposition  
accordé par la loi aux créanciers  
sociaux, lesdits créanciers n'aient pas  
formé opposition à la dissolution ou, en  
cas d'opposition, que celles-ci soient  
rejetées en première instance ou que  
le remboursement des créances ait été  
effectué ou les garanties constituées.

Ces oppositions doivent être  
présentées devant le Tribunal de  
Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2412040

## TRIBUNAL EXTERIEUR

LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

Référence :

## XPANS

48 rue Jean Jaurès - 94500  
CHAMPIGNY SUR MARNE.  
RCS CRETEIL : 793 199 159.  
Etablissement(s) secondaire(s) : 58  
avenue du Général Eisenhower - 51100  
REIMS. RCS REIMS : 2017 B 251.

Jugement du tribunal de commerce  
de CRETEIL en date du 23 octobre  
2024, a prononcé la liquidation  
judiciaire et a décidé de l'application  
de la procédure de liquidation judiciaire  
simplifiée, sous le numéro 2024J00943,  
désigne liquidateur SARL Mjl prise en  
la personne de Me Jérôme Lugan 1  
Avenue du Général de Gaulle Le Pascal  
94002 CRÉTEIL CEDEX, met fin à la  
mission de l'administrateur Tulier Polge  
-Alirezai prise en la personne de Maître  
Engareh Alirezai 42 ter bd Rabelais  
94100 ST MAUR DES FOSSES.  
M2412153

TRIBUNAUX  
JUDICIAIREEXTRAIT DES MINUTES  
DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 29 octobre  
2024, le Tribunal judiciaire de REIMS  
a ordonné la clôture pour insuffisance  
d'actif des opérations de liquidation  
judiciaire de :

ASSOCIATION  
EREIMSMUS

57 Rue Pierre Taittinger et rue  
François Guyard bat BM 01 - 51100  
REIMS. SIREN 520 832 866.  
M2412164

EXTRAIT DES MINUTES  
DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 29 octobre  
2024, le tribunal judiciaire de REIMS  
a ordonné la clôture pour insuffisance  
d'actif des opérations de liquidation  
judiciaire de :

## ASSOCIATION ABECE

12 rue des Campanules - 51350  
CORMONTREUIL, SIREN : 788 494  
649.  
M2412165

EXTRAIT DES MINUTES  
DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 29 octobre  
2024, le tribunal judiciaire de REIMS  
a ordonné la clôture pour insuffisance  
d'actif des opérations de liquidation  
judiciaire de :

EARL DOMAINE SAINT  
VINCENT

6 rue Saint Vincent - 51390 JANVRY,  
SIREN 393 754 643.  
M2412166

EXTRAIT DES MINUTES  
DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 29 octobre  
2024, le Tribunal judiciaire de REIMS a  
prononcé l'ouverture d'une procédure  
de redressement judiciaire de :

Madame Christelle TAYOU  
épouse BEUGRE

6 Rue des Vignes - 51500 VILLERS  
AUX NEUDES. SIREN 533 107 967

Les déclarations de créances sont  
à déposer dans les deux mois suivant  
la publication au BODACC auprès du  
liquidateur, la SELARL AMANDINE  
RIQUELME, 13 bis Boulevard Foch  
- 51100 REIMS.  
M2412167

EXTRAIT DES MINUTES  
DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 29 octobre  
2024, le Tribunal judiciaire de REIMS a  
prononcé l'ouverture d'une procédure  
de liquidation judiciaire de :

## Madame Julie FLEURUS

19 Rue des Bouchers - 51170  
FISMES. SIREN 841 303 746.

Les déclarations de créances sont  
à déposer dans les deux mois suivant  
la publication au BODACC auprès du  
liquidateur, la SELARL AMANDINE  
RIQUELME, 13 bis Boulevard Foch  
- 51100 REIMS.  
M2412168

EXTRAIT DES MINUTES  
DU TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement en date du 29 octobre  
2024, le Tribunal judiciaire de REIMS a  
prononcé l'ouverture d'une procédure  
de liquidation judiciaire de :

ASSOCIATION ZOI POUR  
TOUS

19 rue Ponsardin - 51100 REIMS.  
SIREN 922 803 911.

Les déclarations de créances sont  
à déposer dans les deux mois suivant  
la publication au BODACC auprès du  
liquidateur, la SCP CROZAT, prise en  
la personne de Me Arnaud CROZAT, 17  
quai de la Villa - 51200 EPERNAY.  
M2412169

## ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

TYSSANDIER Julie

03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

## AVIS DIVERS

MME MARTINE  
FOSSIER

**Avis de saisine de  
légitaire universel - Délai  
d'opposition**  
**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de**  
**procédure civile**  
**Loi n° 2016-1547 du 18**  
**novembre 2016**

Suivant testament olographe en date  
du 2 septembre 2023, Madame Martine  
Blanche FOSSIER, en son vivant  
retraîtée, demeurant à OIRY (51530),  
53 rue Appert Raulin, née à CORROY  
(51230), le 5 février 1951, célibataire  
non liée par un pacte civil de solidarité,  
décédée à EPERNAY (51200) (France),  
le 15 septembre 2024 a consenti un legs  
universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt  
aux termes du procès-verbal d'ouverture  
et de description de testament du 3  
octobre 2024, et d'un acte de constatation  
de la saisine du légataire universel le 23  
octobre 2024, reçus par Maître Laetitia  
CONREUR-HERRMANN, notaire à  
AVENAY-VAL-D'OR (Marne), desquels  
il résulte que le légataire remplit les  
conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits  
pourra être formée par tout intéressé  
auprès du notaire chargé du règlement  
de la succession : Maître Laetitia  
CONREUR-HERRMANN, notaire à  
AVENAY-VAL-D'OR (Marne), référence  
CRPCEN : 51054, dans le mois suivant la  
réception par le greffe du tribunal judiciaire  
de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE de  
l'expédition du procès-verbal d'ouverture  
du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire  
sera soumis à la procédure d'envoi en  
possession.  
M2412026

CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL

**OFFICE NOTARIAL DE  
GUEUX**  
**Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT**  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## EPOUX JARDELLE

Suivant acte reçu par Maître Geoffroy  
CROZAT, Notaire à GUEUX, le 23  
octobre 2024, Monsieur Jérôme, Eric  
JARDELLE, viticulteur et Madame  
Hélody, Marie-Louise, Bernadette  
MARIETTE, assistante de direction,  
demeurant ensemble à BROUILLET  
(51170), 19 rue Haute, mariés à la Mairie  
de BROUILLET, Marne, le 8 octobre  
2022, initialement sous le régime de  
la communauté d'acquêts à défaut de  
contrat de mariage préalable, ont décidé  
de changer leur régime matrimonial pour  
adopter le régime de la séparation de  
biens tel qu'il est établi par les articles  
1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites  
dans un délai de trois mois et devront  
être notifiées, par lettre recommandée  
avec demande d'avis de réception ou  
par acte d'huissier de justice, à la SCP  
PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et  
CROZAT, Office notarial à GUEUX,  
Marne, 23 avenue de Reims, où domicile  
a été élu à cet effet

En cas d'opposition, les époux  
peuvent demander l'homologation du  
changement de régime matrimonial au  
tribunal judiciaire compétent.

Pour avis :  
Me Geoffroy CROZAT, Notaire.  
M2412064

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



18 rue de l'Archebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## EPOUX REVEAU

## AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Archebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Archebuse, CRPCEN 51084, le 14 octobre 2024, a été effectué un apport à communauté dans le cadre d'un aménagement le régime matrimonial, entre :

Monsieur Julien Michel REVEAU, technicien de maintenance, et Madame Louise Lucie DOIZI, ergothérapeute, demeurant ensemble à DAMPIERRE -AU-TEMPLE (51400) 101 rue des Templiers.

Monsieur est né à VITRY-LE-FRANCOIS (51300) le 9 novembre 1978, Madame est née à SAINT-SAULVE (59880) le 22 mars 1985.

Mariés à la mairie de OISY (02450) le 22 septembre 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

APPORT DE BIEN PROPRE  
Madame Louise Lucie DOIZI déclare apporter à la communauté, une maison à usage d'habitation sise à Dampierre-au-Temple (51400), 101 rue des Templiers, cadastrée section AA numéro 43, pour une superficie de 12a 66ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.  
M2411973



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## EPOUX DEFRANCO

Monsieur Hervé Etienne Gilbert DEFRANCO, directeur général, né à REIMS (51100) le 18 février 1984 et Madame Pauline PRUD'HOMME, chef de produit, née à REIMS (51100) le 12 mars 1984, demeurant ensemble à REIMS (51100) 6 rue Eustache Deschamps, mariés à la mairie de GUIGNICOURT (02190), le 5 octobre 2013 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Hubert CROZAT, notaire à GUEUX (51390), le 2 octobre 2013, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial afin notamment d'assurer une meilleure protection du conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Geoffroy CROZAT, notaire à GUEUX, le 29 octobre 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Geoffroy CROZAT, notaire à GUEUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Geoffroy CROZAT.  
M2412175

## SUCCESION

## VACANTE

## SUCCESION VACANTE

Par décision judiciaire en date du 18/05/2010, la Directrice départementale des finances publiques de la Somme (22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens) a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> ROBLIN PAULETTE, décédée le 01/07/2009 à REIMS (51). En application de l'art 811 du C. Civil et de l'art 1354 du Code de Procédure Civile, les formalités d'appréhension en déshérence vont être engagées.  
M2412092

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 16/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> LEMAIRE Danielle décédée le 08/12/2022. Réf. 0808134743. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412105

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 12/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VALLET Pascal décédé le 19/12/2021. Réf. 0808134514. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412107

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 08/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. JOLY Yannick décédé le 25/03/2021. Réf. 0808134632. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412108

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 23/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BARRIERE Bruno décédé le 27/01/2016. Réf. 0808134517. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412109

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 12/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VALLET Philippe décédé le 22/06/2021. Réf. 0808134515. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412113

## SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. ANTALLI Ignace décédé le 18/10/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808117501. M2412116

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 08/08/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BISSET Daniel décédé le 09/11/2021. Réf. 0808134573. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412117

## SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> GODART Suzanne décédée le 05/11/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808112435. M2412120

## SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MARCHAND Alfred décédé le 31/10/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808117649. M2412123

## SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MATHIEU Michael décédé le 05/06/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808125278. M2412124

## TRIBUNAL DE

## COMMERCE DE

## CHALONS EN

## CHAMPAGNE

## Jugement du 17 octobre 2024

**MARTIN (nom d'usage (El)) David Pierre Martial**, 33 route Nationale, 51150 Jâlons, RCS Châlons-en-Champagne 431 526 458. Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé, bar, location de véhicules dans chauffeur. Jugement en date du 17 octobre 2024 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 17 avril 2023. Liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex avec une poursuite d'activité jusqu'au 31.10.2024. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2411984

## Jugement du 17 octobre 2024

**SAS Qualit' & Clim'**, 11 rue de la Terrière, 51520 Recy, RCS Châlons-en-Champagne 508 303 716. L'installation et la maintenance d'équipements de climatisation et d'énergies renouvelables. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims.  
M2411994

**SAS Z.B.**, 3 rue du Colonel Caillot, 51240 La Chaussée-sur-Marne, RCS Châlons-en-Champagne 839 177 391. Couverture. Charpente. Zinguerie. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims.  
M2411995

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

## Jugement du 17 octobre 2024

**SARL LA MARGHERITA (en liquidation)**, 12 rue Bénard, 51250 Sermaize les Bains, RCS Châlons-en-Champagne 753 978 881. Non précisée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2411998

**SAS DOMICIS**, 20 rue de Champagne, 51240 Vitry-la-Ville, RCS Châlons-en-Champagne 899 061 022. Intermédiaire en commercialisation de maisons individuelles et commercialisation de toutes constructions et terrains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2411999

**SAS TRANSPORTS PIERRE CHOPPIN**, 16 rue du Château D'Eau, 51300 Thiéblemont-Farémont, RCS Châlons-en-Champagne 914 520 374. Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules de tout tonnage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2412000

**SARL TOUTES BELLES 51 (en liquidation)**, 40 rue Saint-Julien, 51460 Courtisols, RCS Châlons-en-Champagne 903 404 309. Non précisée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2412001

**SARL ROUTE 51**, 23 faubourg de Vitry le Brûlé, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 438 879 397. Enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise

en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2412002

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

## Jugement du 17 octobre 2024

**SAS MATTEA SERVICES**, 56 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 851 597 906. Insertion professionnelle et sociale de personnes présentant des handicaps mentaux, sociaux ou physiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2411986

**SARL PROTAÏN JM**, 5 bis rue de Vaudemange, 51150 Isse, RCS Châlons-en-Champagne 817 561 111. Entreprise de travaux agricoles. Achat/revente de matériels agricoles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2411987

**SAS NOVALLES SPORTS SAS**, 46-50 faubourg de Châlons, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 880 586 557. Les accréditations et homologations relatives à l'importation de cycles, motocycles et autres engins motorisés, toutes études, essais, inspections techniques visant à leur mise en conformité. Toutes activités d'importation, de commerce, de tous biens d'équipement et/ou de consommation tant directement qu'en qualité d'intermédiaire dans le domaine des activités sportives. La vente en gros, demi-gros et au détail de ces produits tant en France qu'à l'étranger, notamment par internet. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2411997

## INTERDICTION

## DE GÉRER

## Jugement du 17 octobre 2024

**SAS ALLIANCE GLASS SERVICES**, 10 rue du Commerce, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 877 858 084. Remplacement et réparation de vitrage automobile et industriel, entretien et réparations de véhicules automobiles, nettoyage de véhicules particulier et industriels, négociant de pièces autos et véhicules industriels neufs et d'occasions, négociant de véhicules particuliers et industriels, location de véhicules particuliers et industriels, véhicules utilitaires, camions sans chauffeur. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Kanouni Karim pour une durée de 5 ans.  
M2411985

## CLÔTURE POUR

## INSUFFISANCE

## D'ACTIF

## Jugement du 17 octobre 2024

**SAS La Mie Dorée Argonnaise**, 1 rue des Prés, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 951 060 417. L'activité de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, la confection, la vente de produits dit Snacking (quiches, pizzas, sandwich). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411988

**SARL FC SERVICES**, 107 grande rue, 51300 Heiltz-le-Hutier, RCS Châlons-en-Champagne 907 549 794. Installation thermique, système de climatisation, chauffage, plomberie et ventilation. Le commerce de matériel et de fournitures de climatisation, chauffage, ventilation, sanitaire, plomberie et électrique. La mise en relation commerciale entre des maîtres d'ouvrage ou d'oeuvre et des entreprises de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411989

**SARL MILLEGYM**, 48 rue de l'Archebuse, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 793 097 155. Salle de sports, mise à disposition d'appareils de remise en forme, vente de produits minceur, diététiques, mise en place de programmes de gestion du poids. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411990

**SARL AU PAIN D'ANTAN**, 27 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 488 219 692. Exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glacier, traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411991

**LAHANQUE (nom d'usage (El)) Sébastien Claude Daniel**, 16 rue des Récollets, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 515 262 897. Vente de poissons, gros et demi gros, mollusques, crustacés, préparation de plats préparés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411992

**SAS DANIEL BATHOUX**, avenue du Maquis des Glières, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 344 524 764. Entreprise de maçonnerie, de plâtrerie, de carrelage, tout ce qui concerne le bâtiment, le terrassement, le génie civil, les travaux publics, production et revente d'énergie électrique Photovoltaïque. Société civile ALBRECHT 1, 6 avenue du Maquis des Glières Zone d'Activités du Mont Grivet, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 501 640 064. Acquisition d'un immeuble sis à St Memmie (51), 6 avenue du maquis des Glières, administration et exploitation par bail, location ou autrement Dudit immeubles et de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411993

**SAS B+A PATRICK PLANCHON ARCHITECTE**, 14 rue Parmentier, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 512 391 202. Agence d'architecte. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
M2411996





# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

### TIM INVEST

Additif à l'annonce M2412028 parue le 28/10/2024, il convient d'ajouter :  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
M2412063

### YUNS PROXI

Par acte SSP du 02/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : YUNS PROXI.  
OBJET SOCIAL : L'exploitation, la création ou la reprise de tous fonds de commerce d'épicerie, boissons, vaisselles, gadgets, petits jouets, articles de décoration.

SIÈGE SOCIAL : 19 rue Mantoue - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. AKALIN YUNUS,

demeurant 153 rue Victor Hugo - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.

M2412136

### MODIFICATION

### DE STATUTS

### GAEC DES DATTIERS

Société civile au capital de 256 320 Euros  
1 rue des Champs  
08400 MONTHOIS  
320.228.794 RCS Sedan

### Avis de modification

Par AGE du 01/10/2024, les associés ont procédé à la nomination en qualité de gérant, de M. Maxime SIMON, demeurant 35 rue de l'Argonne à MONTHOIS (08), à compter du 25 Octobre 2024.

Pour avis : La gérance

M2411779

### UNFATED

SARL au capital de 3 Euros  
Siège social : 6 rue de la poste  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
RCS Sedan 885 322 354

L'AGE du 18/10/2024 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : La conception, le développement, l'exploitation et la gestion d'une plateforme de commerce électronique permettant la mise en relation de vendeurs indépendants, notamment des artisans, et d'acheteurs pour la vente de produits divers. La commercialisation, par l'intermédiaire de la plateforme, de produits proposés par des vendeurs inscrits sur celle-ci, et la perception d'une commission ou d'une marge sur chaque transaction effectuée. La fourniture de services annexes aux vendeurs, tels que le conseil, la promotion, la gestion des commandes, la logistique, le service après-vente, et tout autre service destiné à faciliter la vente de produits via la plateforme. La réalisation de toutes opérations de publicité, marketing digital, et communication nécessaire à la promotion de la plateforme et des produits proposés. La gestion de la relation client, y compris le traitement des réclamations, les retours et remboursements, et le suivi de la satisfaction client. L'acquisition, la gestion et l'exploitation de tous droits de propriété intellectuelle relatifs à la plateforme et aux services associés. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

La décision sera effective à compter du 18/10/2024, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.  
Modification au RCS SEDAN.

Lucas Bendyna

M2411979



**LOREM  
AVOCATS**

### B.E.T.E.S.C.O

SASU au capital de 10 000 €  
Siège social : 255, avenue Carnot  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
RCS de SEDAN n°794 227 751

### Avis de modification

En date du 20/09/2024, l'associé unique a décidé à compter du 20/09/2024 de nommer en qualité de SIH : SYMBIOSE INGENIERIE HOLDING, SARL au capital de 1 000 €, aux fonctions de président en remplacement de M. DROMBY Robin, pour cause de démission.

Modification au RCS de SEDAN.  
M2411983

### «ENTREPRISE RIGO»

Société par Actions Simplifiée au Capital Social de 7 622,45 Euros  
Siège Social :  
Lieu dit «Montagne de la Chapelle» section AK n° 59  
08600 RANCENNES  
RCS Sedan B 380 023 861  
N° SIRET : 380 023 861 00020

Suivant délibération en date du 8 Octobre 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés a pris acte du décès de Monsieur Fabio RIGO, Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan.

Le Président.

M2412055

### STA

SAS au capital de 70 000 €  
Siège social : 4 RUE DES REMPARTS  
08310 AUSSONCE  
RCS de SEDAN n°899 686 281

### Avis de modification

L'AGE du 02/09/2024 a décidé à compter du 02/09/2024 de nommer en qualité de président M. ELSAN DAMIEN, demeurant 7 RUE SAINT HILAIRE 08310 JUNIVILLE en remplacement de M<sup>me</sup> GRANGER BEATRICE, pour cause de démission.

Modification au RCS de SEDAN.  
Le président.

M2412134

### STA

SAS au capital de 70.000 Euros  
Siège social :  
4 rue des Remparts  
08310 AUSSONCE  
R.C.S. de Sedan n° 899 686 281

### Avis de cession de parts

Aux termes d'un assemblée générale extraordinaire en date du 09/08/2024, M<sup>me</sup> GRANGER BEATRICE, demeurant 13 rue de la Poste - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES a cédé à M. ELSAN DAMIEN, demeurant 7 rue Saint Hilaire - 08310 JUNIVILLE, 3.900 parts.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La gérance.

M2412139

### UNFATED

SARL au capital de 3 Euros  
Siège social :  
6 rue de la poste  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
RCS Sedan 885 322 354

L'assemblée générale extraordinaire du 18/10/2024 a décidé à compter du 18/10/2024 d'augmenter le capital social de 999 € par incorporation de réserves en le portant de 3 € à 1 002 €.

Article 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS SEDAN.

Lucas Bendyna

M2411980

### POURSUITE D'ACTIVITE



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

### SAS LE GRAND BLEU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €  
Siège social :  
6 bis rue du 91<sup>me</sup> Régiment  
d'Infanterie  
08600 GIVET  
849 977 798 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération du 14 mai 2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'art. L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
M2405637



15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

### PEAU SOLOGY

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
52 route de Prix  
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES  
904 518 941 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 21/10/2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis :  
La présidente.

M2412156

### DELL'ATTI FRANCK ET FILS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
6 Bis rue du Commerce  
08000 WARCQ  
921 859 237 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis :  
Le président.

M2412199

### RETHEL CHARCUTERIE

SARL au capital de 50 000 euros  
Siège social : 9 rue Colbert 08300  
RETHEL 849912787 RCS SEDAN

### Perte moitié capital

Par décision du 06/09/2024, l'associée unique statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis La Gérance

M2412013

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### BEC

Société civile en liquidation au capital de 1.829 Euros  
Siège social : 55 rue Guillaume de Machaut  
08310 MACHAULT  
388 602 112 RCS Sedan

### Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric PETITJEAN, demeurant 1, rue de la Haute fontaine à 55200 GEVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 55, Rue Guillaume de Machaut à 08310 MACHAULT.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412074

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

### CHARLOT PHOTO VIDEO

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1.000 Euros  
Siège de liquidation :  
44 rue Gambetta - 08500 REVIN  
819 199 977 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2024 au 44 rue Gambetta 08500 REVIN, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe CHARLOT, demeurant 37 rue Aristide Briand 08500 REVIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

M2408133

### REGAL PIZZA EXPRESS

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10.000 Euros  
Siège de liquidation :  
2 rue des Remparts - 08310 JUNIVILLE  
898 681 572 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 30 septembre 2024 à JUNIVILLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe MACKÉ, demeurant 2 rue des Remparts - 08310 JUNIVILLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412051

### «Société Civile Immobilière PAROUZEL»

Société Civile Immobilière Au capital de 914,69 Euros  
Siège social  
BAIRON-ET-SES-ENVIRONS (08390),  
LE CHESNE, Chez Mr et M<sup>me</sup> Jacques  
TOUZELET,  
R.C.S. : 399 163 013 Sedan

### Avis de clôture de liquidation

Par assemblée générale extraordinaire en date du 25 juillet 2024, dont le P.V. a été enregistré au SPFE DES ARDENNES le 21 octobre 2024 Dossier 2024 00019289 Référence 2024 N 00865,

Les associés ont procédé à l'approbation du compte de liquidation ; Quitus a été donné au liquidateur, et il a été constaté la clôture de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la clôture de la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis, le liquidateur.

M2412099

### TRANSMISSION

### UNIVERSELLE

### DE PATRIMOINE

### Pro Agricole

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 Euros  
33 rue Pro Agricole  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
914 473 301 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2024, la Société Dutch Leasing B.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Buorren 5, 9081 AL LEKKUM - PAYS-BAS, immatriculée au Registre des Pays-Bas sous le numéro 63030934, associée unique personne morale de la société Pro Agricole a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société par actions simplifiée unipersonnelle Pro Agricole à compter du 21 octobre 2024.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société par actions simplifiée Pro Agricole au profit de la société Dutch Leasing B.V., associée unique personne morale de Pro Agricole sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Bodacc, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de Commerce de SEDAN dont l'adresse est la suivante : 1 rue de la Comédie 08200 SEDAN.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.  
Pour avis,

M2412068

### TRIBUNAUX

### JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES du 11 septembre 2024 arrêtant le plan de redressement par voie de continuation de

### M. Didier HERBIN

agriculteur, 14 rue de la Forge - 08310 SAINT ETIENNE A ARNES.

Selon les modalités suivantes  
- pour les créances inférieures à 500,00 €, les créanciers seront remboursés dès l'homologation du plan  
- pour les créances supérieures à 500,00 €, au choix pour les créanciers concernés :

- soit le règlement de 100 % de la créance définitive sur 10 ans, selon la progressivité suivante et sans intérêt :

• 0,5 % de la créance définitivement admise les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années,

• 5 % de la créance définitivement admise les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années,

• 10 % de la créance définitivement admise les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années,

• 15 % de la créance définitivement admise les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années,

• 19,5 % de la créance définitivement admise les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> années,

- soit le règlement de 10% de la créance à la date anniversaire du plan ;  
- pour les frais de justice, le règlement dès leur mise en recouvrement ;

- les bénéficiaires de sûretés s'engagent à ne pas les exécuter, tant que les dispositions du plan de continuation seront respectées ;

Durée du plan : 10 annuités, les règlements s'effectueront annuellement, le premier dividende intervenant à la date anniversaire du plan et les suivants à chaque date anniversaire suivante.

Commissaire à l'exécution désigné : SELARL BRUCELLE CHARLES, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Juge commissaire : Etienne THOMAS.

Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUILLE-LE-GRAND.

Le Greffier : D. RABIER.

M2412052

### CHANGEMENT DE

### REGIME MATRIMONIAL



### OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX  
1 bis rue de Lorraine  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

### EPOUX MOUSTAPHA

### Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Quentin NAVAUX, le 17 octobre 2024, Monsieur Alain MOUSTAPHA, médecin psychiatre, né à MAZOUKHA (Syrie) le 10 novembre 1954, et Madame Hanaa MIRZA, sans profession, née à HAMA (Syrie) le 15 avril 1965, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 46 bis rue Emile NIVELET, Mariés devant Monsieur l'Officier religieux à SALAMIYAH (SYRIE), le 5 octobre 2022, soumis au régime légal syrien de la séparation de biens,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime français de la séparation de biens.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 1 bis Rue de Lorraine.

Pour avis et mention :  
Maître Quentin NAVAUX.

M2412151

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube

### SUCCESSION VACANTE

#### M<sup>me</sup> DETHIER Françoise

Par décision judiciaire en date du 14/12/2022, la Directrice départementale des finances publiques de la Somme (22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens) a été nommée curatrice de la succession de M<sup>me</sup> DETHIER Françoise, décédée le 10/07/2008 à VIREUX MOLHAIN (08). En application de l'art 811 du C. Civil et de l'art 1354 du Code de Procédure Civile, les formalités d'appréhension en déshérence vont être engagées. M2412091

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 13/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> KOZIK Genevieve décédée le 09/10/2023. Réf. 0808133075. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412104

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 16/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> DUFLOT Annette décédée le 23/06/2018. Réf. 0808135262. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412106

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. FOUSSE Andre décédé le 18/12/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808114999. M2412119

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MARFAING Andre décédé le 17/03/2007 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808115036. M2412121

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MAILFAIT Jacky décédé le 28/10/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808119320. M2412122

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 07/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> PIROTTE Muriel décédée le 10/04/2024. Réf. 0808134659. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2412126

## Aube

### VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

#### LE TRINQUET

##### Avis de cession

Additif à l'annonce n°M2411547 du 16 octobre 2024. Il y a lieu de lire : Entrée en jouissance en date du 14 novembre 2024. M2412006

### Napoleon Lakes / Napoleon Lakes Fishing Services

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 octobre 2024, enregistré au SPFE de l'Aube le 15 octobre 2024, dossier 2024 00025670, référence 1004PO1 2024 N 01270 ; Napoleon Lakes, SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social 180 route de Putteville - 10500 Lassicourt, immatriculée 751 284 068 R.C.S. TROYES ;

A vendu à Napoleon Lakes Fishing Services, SARL au capital de 1.000 €, ayant son siège social 7 bis route de Thennelières - 10410 VILLECHÉTIF, immatriculée 932 653 140 R.C.S. TROYES.

Un fonds de commerce de pêche de loisir et d'achat/vente de poissons pour l'empoissonnement des plans d'eau situés à Champ Cagneux - 10500 LASSICOURT. Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 46.750 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 4 octobre 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité, domicile élu au lieu du siège social de l'Acquéreur, à savoir 7 bis route de Thennelières - 10410 VILLECHÉTIF, et pour la correspondance, à l'adresse du Séquestre, à savoir Maison des Avocats, Cours des Avocats, CS 64111 - 75833 PARIS CEDEX 17.

Pour avis.

M2412024

### CONSTITUTION DE SOCIETE



#### LABAF

Par acte sous seing privé en date des 25 et 28 octobre 2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SAS.  
DENOMINATION : LABAF.  
CAPITAL : 2.000 €.  
SIEGE : 21 route de Verrières (10450) BREVIANDES.

Objet : Restauration rapide sur place ou à emporter, chaude ou froide, salée, sucrée, boissons, glaces, confiserie.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

DURÉE : 99 ans.  
PRÉSIDENT : Germain DOUANNE, 21 route de Verrières (10450) BREVIANDES.

DIRECTEUR GENERAL : Laurie COUTEAUX, 21 route de Verrières (10450) BREVIANDES.

IMMATRICULATION au RCS de TROYES. M2412061



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### LOYAL SOLUTIONS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LOYAL SOLUTIONS

Objet social : Conseils stratégiques et opérationnels B to B dans le cadre de leur activité ou future activité professionnelle et B to C dans le cadre de projet d'investissement, Formation, Organisation de séminaires à thème avec des intervenants extérieurs, Création de contenus, Marketing d'affiliation, apporteur d'affaires mettant en relation des personnes physiques ou morales qui souhaitent réaliser entre elles des opérations commerciales ; Mise en œuvre par tous moyens aux fins de réalisation de la mise en relation, Vente de tous produits dérivés.

Siège social : 3 Route de Macey, 10300 MONTGUEUX

Capital : 10 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M. PLUOT Julien 3 Route de Macey 10300 MONTGUEUX

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément M2412054

#### «CAMUT Félix»

##### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15/10/2024 il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : EARL.  
DENOMINATION : «CAMUT Félix».  
SIÈGE SOCIAL : 13 Grande Rue - 10250 NEUVILLE SUR SEINE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 7 500 € divisé en 750 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾.

GÉRANCE : Monsieur Félix CAMUT, demeurant 13 Grande Rue - 10250 NEUVILLE SUR SEINE, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2412021

#### EVIDENCE

Par acte SSP du 08/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EVIDENCE.

OBJET SOCIAL : Commerce et vente de détail de vêtements prêt-à-porter, de textiles et d'accessoires liés au prêt-à-porter en boutique et en E-commerce.

SIÈGE SOCIAL : 37 rue de la Boule d'Or - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

CAPITAL : 2.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M<sup>me</sup> SIMONET CECILE, demeurant 13 rue Pierre Larousse - 51260 SAINT JUST SAUVAGE.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de TROYES. M2412043



#### SCI BRIDEN

##### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 28 octobre 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI BRIDEN.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : SAINT GERMAIN (10120), 129 rue de l'Eglise.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.  
GÉRANT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Céline HAUET, demeurant à SAINT GERMAIN (10120), 129 rue de l'Eglise.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des deux tiers des associés. Immatriculation au R.C.S de TROYES.

Pour avis et mention.

M2412082



#### JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

#### SCI SCHMITT

##### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 5 avril 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

La dénomination sociale est : SCI SCHMITT

Le siège social est fixé à : MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE (10510) 13 rue Jean-Baptiste de Lesseps.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est : Monsieur Jean-Louis SCHMITT demeurant à MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE (10510) 13 rue Jean-Baptiste de Lesseps.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis La gérance

M2412131



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

#### T.E.I.R.A.

##### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 29/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : T.E.I.R.A.

Objet social : Toutes opérations d'installations, de maintenance, de fabrication d'armoires se rapportant à l'électricité, les automatismes, la régulation, les économies d'énergies, l'électronique et l'informatique. Achat et vente de tous produits, matériels et équipements nécessaires aux activités.

Siège social : 9 B Chemin de Saint-Phal, 10190 BUCEY EN OTHE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M<sup>me</sup> HERRMANN Sandrine 9 B Chemin de Saint-Phal 10190 BUCEY EN OTHE

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément en cas de pluralité d'associés M2412170



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

#### MEL FINANCES

##### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à SAINT -LYE (10180) du 29/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MEL FINANCES.

FORME : société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue du Bois - 10180 SAINT-LYE.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation ou d'intérêts, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, civile, financière, immobilière ou autres.

L'exercice de tous mandats sociaux. Toutes prestations de services, conseils, études, assistances aux sociétés sur les plans administratif, technique, commercial, financier ou autres. L'animation de ses filiales à travers la participation active à la politique du groupe et le contrôle de ses filiales.

L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers. L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres.

L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANTE : Madame Mélanie KELLER, demeurant 17, rue du Bois - 10180 SAINT-LYE.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2412189



### GARAGE DU PETIT FONTENAY

entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros  
Siège social : Le Petit Fontenay 10330 PARS-LES-CHAVANGES

#### Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 28 octobre 2024 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

DENOMINATION : GARAGE DU PETIT FONTENAY

SIEGE SOCIAL : Le Petit Fontenay 10330 PARS-LES-CHAVANGES

OBJET : - La réparation et l'entretien de tous véhicules automobiles, l'achat et la vente de véhicules et pièces détachées.

CAPITAL : 2 000 euros

GERANCE : Monsieur Jonathan DESON demeurant Le Petit Fontenay 10330 PARS-LES-CHAVANGES

CESSION DE PARTS :

1 - Toutes cessions de parts sociales entre associés sont libres.

2 - Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins la majorité des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES

Pour avis

M2412155

### SCEV «A REVEILLON»

#### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> novembre 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : SCEV. DENOMINATION : «A REVEILLON».

SIEGE SOCIAL : 41 Grande Rue - 10110 VILLE SUR ARCE. OBJET SOCIAL :

La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS. CAPITAL :

10.000 € divisé en 1.000 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés.

Donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées. GERANCE :

Madame Adèle REVEILLON, née MARTINOT, demeurant 41 Grande Rue - 10110 VILLE SUR ARCE, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2412048

### MODIFICATION

#### DE STATUTS

### SCI VOISINES

Société civile immobilière au capital de 330.100,00 Euros

Siège social :

16 rue Jules Pochinet  
10410 SAINT PARRIS AUX TERTRES  
513 480 525 RCS Troyes

Par assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2024, les associés ont décidé de :

- mettre à jour les statuts suite au décès de Monsieur Bernard GAUCHER, le 24 septembre 2023 et à la vente de plusieurs biens appartenant à la SCI.

Pour avis : La gérance.

M2412049

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube



### CHAMPAGNE TRAVAUX PUBLICS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 2 A Rue Veuve  
Gautherot  
10420 LES NOES PRES TROYES  
899 131 155 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 29 Mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CHAMPAGNE TRAVAUX PUBLICS a décidé de transférer le siège social du 2 A Rue Veuve Gautherot, 10420 LES NOES PRES TROYES au 55 rue d'Herbigny 10800 ST LEGER PRES TROYES à compter du 29 Mai 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance

M2406201



### SCI DAUTREY

#### Transfert de siège social et changement de gérant

Les associés de la société dénommée SCI DAUTREY, Société civile immobilière au capital de 900,00 €, SIREN 810 798 504 RCS TROYES, ont :

1°/ Aux termes d'un acte reçu par Maître Benoît PAUPE, notaire à TROYES, le 14 octobre 2024, décidé de transférer le siège de la société. ANCIEN SIÈGE : TROYES (10000), 21 rue Emile Clévy.

NOUVEAU SIÈGE : SAINT-DENIS (11310), 7 rue de l'Abreuvoir.  
2°/ Aux termes d'une assemblée générale du 15 octobre 2024, pris acte de la démission de ses fonctions de Gérant, à compter du 14 octobre 2024, de Madame Nicole PINGENET, épouse DAUTREY, née à LANGRES (52200) le 13 mars 1956.

Les Gérants, ayant le pouvoir d'engager la société, sont aujourd'hui : Monsieur Sébastien DAUTREY, et Madame Beata Wioletta MUSIALEK, demeurant à SAINT-DENIS (11310) 7 rue de l'Abreuvoir. Monsieur né à LANGRES (52200) le 25 août 1976, Madame née à LEGNICA (POLOGNE) le 27 mars 1980.

Pour avis : Le notaire

M2412079



### JULANA HABITAT

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 bis rue Nungesser  
10000 TROYES  
R.C.S. TROYES 932 813 249

#### Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2024, l'actionnaire unique a décidé :

\* De modifier l'objet social, à compter du 15 septembre 2024 :

- Petits travaux, entretien biens immobiliers

- Consultant suivi de chantier, audit, commercial dans le métier de l'ascenseur et monte-charges

\* De modifier corrélativement les statuts.

Pour avis, le Président

M2412017



12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

### 2C OPTIC

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
24 Avenue du Général Leclerc  
10200 BAR SUR AUBE  
930 748 512 RCS Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 10/10/2024, il a été pris note, à compter du même jour de la démission de ses fonctions de Directeur Général, de la société QRIF. Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2411528



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

### ESCAO ASSOCIES

Société par actions simplifiée  
au capital de 90.000 Euros  
25 rue de la Gare  
10270 LUSIGNY SUR BARSE  
RCS Troyes 807 514 575

Par décision unanime des associés du 28/10/2024 le capital société a été augmenté d'une somme de 500 000 €, pour le porter de 90.000 € à 590.000 € par incorporation de réserves.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.  
M2412176



15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

### DANIEL BERGER LA NEUVILLETTE

Société Civile Immobilière  
au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social : rue Daniel Berger  
et rue Léon Blum  
la Neuville - 51100 REIMS  
539 109 348 RCS Reims

Suivant délibération en date du 23/10/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social de REIMS (51100) rue Daniel Berger et rue Léon Blum, la Neuville à SAINT-GERMAIN (10120) 129 rue de l'Eglise. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Gérants : Jürgen et Marie-Céline HAUT

Objet social : acquisition par voie d'achat, d'apport ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCS.  
La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis

M2412007



2 rue Gaston Arbouin 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.81.13.90

### FAB & VAL

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 500 Euros  
Siège social : 23 Rue Saint Clair  
10340 LES RICEYS  
479 102 634 RCS Troyes

L'AG du 29/05/2024 a nommé en qualité de gérante M<sup>me</sup> Charline CLERGEOT demeurant 23 bis Rue Saint-Clair 10340 LES RICEYS, en remplacement de M. Fabien CLERGEOT, décédé.

Pour avis.

M2411966

### FESTIGROUP

Dénomination sociale : FESTIGROUP  
Forme : SAS  
Siège social : 8 rue des Vignes,  
10410 VILLECHETIF  
Capital social : 6 000 000 Euros  
809 589 823 RCS Troyes

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Pierre MAROILLEY, demeurant 82 rue de la Paix à Troyes (10000) en qualité de nouveau Président, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour une durée déterminée de 6 ans expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice clos en 2030, en remplacement de la Société civile MAGPIE, Présidente démissionnaire. Modification au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes.  
M2412033

SCP BERTRAND SMAGGHE ET ISABELLE NICOLAS  
Notaires à TROYES  
30 boulevard Gambetta

### SCI LES SAINTES

Forme : SCI  
Capital social : 198.183,72 Euros  
Siège social :  
14 Rue du Ravelin - 10000 TROYES  
388166357 RCS de Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2024, les associés ont décidé, à compter du 18 octobre 2024, de transférer le siège social à 8 rue Jean-Jacques Rousseau - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.

Mention sera portée au RCS de TROYES.  
M2412045

### SUCCESSION

#### VACANTE

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 26/09/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. THOMASSIN Michel décédé le 01/12/2022. Réf. 0218135207. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412110

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. JUVENELLE Frederic décédé le 19/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218123518.  
M2412111

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 14/10/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> PETIT Aurelie décédée le 26/07/2023. Réf. 0218135204. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412112

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TAJCHMAN Leon décédé le 19/01/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218127572.  
M2412114

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> GARNIER Marcelle décédée le 15/01/2016 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218112478.  
M2412115

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 19/09/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> NICOLAS Marie décédée le 28/07/2018. Réf. 0218135082. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2412125

### CONVOCAION

#### VIVESCIA

Société Coopérative Agricole à capital variable  
Siège Social :  
REIMS (51100) 2 rue Clément Ader  
Agrément : 10 990 - R.C.S. Reims :  
302 715 966

#### Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à Reims (51100) 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

Section - Date - Horaire - Salle - Consultation documents/Pôle de section

- Barrois - Mardi 12 novembre 2024 - 10h00 - Salle polyvalente de GONDRECOURT - LE - CHÂTEAU - GONDRECOURT

- Revigny Somme Yèvre - Mercredi 13 novembre 2024 - 15h00 - Salle des fêtes de GIVRY-EN-ARGONNE - REVIGNY SUR ORNAÏN

- Othe et Chaourçois - Jeudi 14 novembre 2024 - 9h30 - Salle des fêtes de CHESY-LES-PRES - RONCENAY - Dormans - Lundi 18 novembre 2024 - 14h00 - Salle Meunier de MAREUIL - LE-PORT - DORMANS

- Lacs et Briennois - Mardi 19 novembre 2024 - 14h00 - Salle V. Natura de GERAUDOT - BRIENNE LE CHÂTEAU

- Côte des Bar - Mardi 19 novembre 2024 - 14h00 - Salle V. Natura de GERAUDOT - SAINT PARRÉS LES VAUDES

- Nord Ardennes - Mercredi 20 novembre 2024 - 10h00 - Salle polyvalente de LE CHESNE - LE CHESNE

- Champagne Val de Seine - Jeudi 21 novembre 2024 - 9h30 - Salle polyvalente de SAINT-MESMIN - CHATRES

- Vitry Perthois - Vendredi 22 novembre 2024 - 14h00 - Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS - VITRY MAROLLES

- Coupetz St Ouen - Vendredi 22 novembre 2024 - 14h00 - Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS - NUISEMENT

- Seine Brié Champagne - Lundi 25 novembre 2024 - 14h00 - Petit Théâtre - Centre culturel et sportif St-Ayoud de PROVINS - MOUY-SUR-SEINE

- Mazagran - Mardi 26 novembre 2024 - 14h00 - Salle des Fêtes de VOUZIERES - ATTIGNY

- Fère-Vertus - Mercredi 27 novembre 2024 - 15h00 - Salle des Fêtes de CONNANTRE - FERE CHAMPENOISE

- Reims - Jeudi 28 novembre 2024 - 14h00 - Salle des fêtes de LAVANNES - DONTRIEN

- Suippes Valmy - Vendredi 29 novembre 2024 - 14h00 - Salle Communale de l'EpINETTE de L'EPINE - VALMY

- Châlons Vallée de Marne - Vendredi 29 novembre 2024 - 14h00 - Salle Communale de l'EpINETTE de L'EPINE - MATOUGUES

- Rethel - Mardi 3 décembre 2024 - 14h00 - Salle Atmosphère de RETHEL - ACY ROMANCE

- Champcarde - Mercredi 4 décembre 2024 - 14h00 - Espace Culturel du Parc de SISSONNE - MONTCORNET

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2024, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

1. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2024

2. Présentation des comptes sociaux et consolidés

3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées

4. Présentation du document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM

5. Approbation desdits comptes annuels et consolidés

6. Affectation du résultat

7. Quitus aux Administrateurs

8. Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration

9. Nomination d'Administrateurs - collège Associés Coopérateurs

10. Ratification de la cooptation d'Administrateurs - collège Associés Coopérateurs

11. Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs

12. Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs

13. Constatation de la variation du capital social

14. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

II - Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs

III - Election des Conseillers de Section

IV - Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

#### Convocation à l'assemblée générale plénière ordinaire annuelle

es Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mardi 10 décembre 2024 à 10h00 au Centre des Congrès - 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

Ordre du jour :

Delibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour Avis :  
Le Conseil d'Administration.

M2411719

### DISSOLUTION

#### DE SOCIETE



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### SNC MONNAIE

SNC au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 Rue Pierre Germaine  
10150 PONT STE MARIE  
RCS de TROYES n°844 392 530

#### Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SINDRES-DUBOIS Laurent, demeurant 2 Rue Pierre Germaine 10150 PONT STE MARIE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2410478

### CLOTURE

#### DE LIQUIDATION



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### SNC MONNAIE

SNC au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 Rue Pierre Germaine  
10150 PONT STE MARIE  
RCS de TROYES n°844 392 530

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. SINDRES-DUBOIS Laurent de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2410480

### OTH-EVENT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
9 rue des Clos - 10450 BREVIANDES  
Siège de liquidation :  
9 rue des Clos - 10450 BREVIANDES  
902 413 863 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 25/09/2024 au siège de liquidation, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier THENAISY, demeurant 9 rue des Clos, 10450 BREVIANDES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2412127

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne

## LULILOC

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 13 RUE DE LA CROIX  
DES CHAMPS  
10400 LA MOTTE TILLY  
RCS de TROYES n°801 646 464

## Avis de liquidation

En date du 29/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. RAYNAL XAVIER de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

RAYNAL XAVIER

M2412146

CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIALSCP MANDRON-  
MAILLARD-BELLET

Notaires associés  
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

## EPOUX YOUSSEF

Avis de changement de  
régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me C. PALSEUR, Notaire à TROYES, en l'office notarial susnommé, le 28 octobre 2024

Monsieur Hamdi YOUSSEF et Madame Soraya Sabra EL OUARIACHI, demeurant ensemble à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) 13 rue Jean Massenet.

Monsieur est né à TROYES (10000) le 26 février 1993, Madame est née à TROYES (10000) le 11 février 1999.

Mariés initialement à la mairie de LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) le 13 mai 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis, tous deux de nationalité française.

Ont adopté le régime de la séparation de biens.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2412103

## Aisne

MODIFICATION  
DE STATUTS

## SCI DAMAZAN

Société civile immobilière  
au capital de 25.000 €uros  
Siège social :  
Rue Voltaire - 02000 CHAMBRY  
479 504 144 R.C.S. Saint-Quentin

Suivant AGE du 28/09/2024, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 9.750 € pour le ramener de 25.000 € à 15.250 € par voie de rachat en numéraire puis d'annulation par la société de 975 parts sociales d'une valeur de 10 € chacune. L'article 7 des statuts a été modifié corrélativement.

Modification et mention seront faites au R.C.S. SAINT QUENTIN.

Pour avis : La gérance.

M2412149

## Z.C

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 000 Euros  
Siège social :  
111 avenue Charles de Gaulle  
02000 LAON  
453 790 594 RCS Saint-Quentin

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/09/2024, la collectivité des associés de la Société Z.C a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 23/09/2024, sans création d'un être moral nouveau. Le capital social la société, sa dénomination, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés. Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par Madame Christelle COMMENY, Présidente, demeurant 45 boulevard Pierre Brossolette, 02000 LAON, sans limitation de durée.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Cession d'actions : Agrément requis dans tous les cas, donné par les associés statuant à la majorité des trois quarts des actions ayant le droit de vote.

Mention sera faite au RCS de SAINT-QUENTIN

Pour avis,

M2411974



## PALMITA

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 19 rue Croix Belle Porte  
02100 SAINT-QUENTIN  
753 956 614 R.C.S. Saint-Quentin

Par décisions de l'associée unique en date du 22/10/2024, il a été pris acte de la fin du mandat de la Société PTBG ET ASSOCIES devenue ASKIL, commissaire aux comptes titulaire, et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

RCS SAINT QUENTIN

Pour avis : Le président

M2412023

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

## AM INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 100.000 Euros  
Siège social : 6 rue de la Hovette  
02160 CONCEVREUX

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : AM INVEST.  
SIÈGE : 6 rue de la Hovette - 02160 CONCEVREUX.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 100.000 €.

OBJET : L'acquisition, la gestion, la disposition de toutes parts sociales, valeurs mobilières ou titres émis à quelque titre que ce soit par des sociétés françaises ou étrangères, quel que soit leur objet social et leur activité, la gestion de tous produits issus de ces participations et leur emploi sous forme mobilière ou immobilière, la gestion de trésorerie, toutes opérations financières, prêts, avances, emprunts, achats, échanges avec les sociétés contrôlées ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux.

PRÉSIDENT : M. Anthony MARQUET, domicilié 6 rue de la Hovette - 02160 CONCEVREUX.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le président.

M2412027

## SAS Nexis Digital

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 25/10/2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DÉNOMINATION : Nexis Digital.

CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE : 80 rue Pierre Gilles de Gennes - 02000 BARENTON BUGNY.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- la conception de la structure et du contenu et l'écriture des programmes informatiques nécessaires à la création et à l'implantation de :  
- logiciels systèmes et réseaux,  
- applications logicielles,  
- bases de données,  
- pages web,  
- l'adaptation de logiciels, c'est-à-dire la modification et la configuration d'une application existante pour la rendre opérationnelle dans l'environnement informatique du client.

- le conseil ;  
- la formation ;  
- la vente de matériel informatique.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : M. Youssef SABOUNI, demeurant 1 rue Blaise Pascal - 51100 REIMS.

DIRECTEURS GENERAUX :

- M. Olivier ROUSSEAU, demeurant 17 rue de l'Offinage - 59178 HANON

- M. Aurélien AUBERT, demeurant 6 rue Hermitage - 02000 LANISCOURT.

- M. Maxime BECKER, demeurant 20 rue Saint Just - 02000 CHAMBRY.

- M. Nicolas LOMBARD, demeurant 11 rue Emile Dewolaine - 02870 CREPY.

IMMATRICULATION : au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2412004

## CASTEL SPA

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/2024 à CHATEAU THIERRY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : CASTEL SPA.

SIÈGE : 48 Avenue d'Essômes - 02400 CHATEAU THIERRY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

OBJET : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; location d'appartements et de maisons, destinés à l'habitation principale ou secondaire ; location et l'exploitation d'immeubles non résidentiels ; l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui resterait la propriété de la Société.

GERANT : M. Bruno ROMÉLOT, demeurant 2 rue de Nogentel - 02400 ETAMPES SUR MARNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Sauf cessions à des associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, obtenu par décision extraordinaire des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

La Société sera immatriculée au RCS de SOISSONS.

Pour avis : Le gérant.

M2412044

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## RadioCiné

SARL au capital de 400 Euros  
Siège Social :  
28 boulevard Jeanne d'Arc  
02200 SOISSONS  
891 703 639 R.C.S Soissons

Suivant AGE du 26/09/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, ont nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation M. Olivier SCHWENDIMAN, gérant de la société, demeurant 28 boulevard Jeanne d'Arc 02200 SOISSONS avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, et ont fixé le siège de liquidation au siège social 28 boulevard Jeanne d'Arc 02200 Soissons adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Dépôt et mention seront réalisés au RCS de SOISSONS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2412101



## matot-braine.fr

est habilité

à PUBLIER VOS

ANNONCES

quotidiennement

sur la MARNE,

L'AUBE,

LES ARDENNES

et L' AISNE



Retrouvez l'intégralité  
de votre journal  
et plus encore sur  
matot-braine.fr

Une expérience digitale  
accrue avec votre journal

✓ Informations économiques  
et juridiques

✓ Contenu web exclusif

✓ Nouvelles fonctionnalités  
bientôt disponibles

# LA MARNE EN CHIFFRES



DISPONIBLE EN KIOSQUES

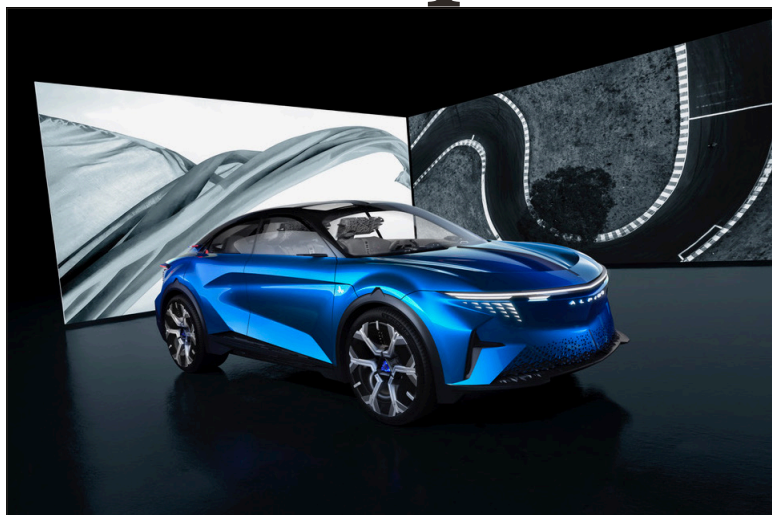
LUNDI 02 SEPTEMBRE

100 PAGES DÉDIÉES À L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MARNE



**Nouveauté.** La marque sportive du Groupe Renault vient de dévoiler le concept de sa future berline cinq places. Un show car dont le design de la version de série s'inspirera à 85%.

# Alpine A390 : électrique et familiale



L'Alpine A390 100% électrique préfigure le modèle attendu sur le marché l'an prochain.

Le futur d'Alpine sera exclusivement électrique et articulé autour d'un trio supposé constituer « le garage idéal », dicit le constructeur. Les jours de l'extraordinaire A110 sont désormais comptés. Avis aux amateurs tant que c'est encore possible. Place d'abord à l'A290, élaborée sur la base de la Renault 5 E-Tech, une sorte de remake de la R5 Alpine sur le point d'être commercialisée. Viendra ensuite un modèle inclassable, tenant à la fois d'un coupé, d'une berline et d'un crossover. « Sport fastback », précise la marque. À chacun d'y trouver ce qu'il veut... Ce sera l'Alpine A390. Enfin, une inédite A110 100% électrique

remplacera à l'horizon 2026 celle qui a relancé la marque dieppoise.

2025 sera l'année de l'A390 dont le constructeur a dévoilé la silhouette sous la forme d'un show-car dont le futur modèle de production reprendra l'essentiel du design extérieur « à 85% », assure Alpine. Pour l'aménagement intérieur, c'est une autre affaire. Les stylistes se sont lâchés et il est peu probable qu'on retrouve ces sièges futuristes blancs comme neige et encore moins le volant inspiré par celui des F1 et prototypes d'endurance de la marque.

Transcrire l'ADN Alpine sur une berline, fut-elle « Sport fastback », représente un défi. Pas facile de trou-

ver l'équilibre entre les références à la berlinette tout en s'en affranchissant. Élément marquant du concept A390, la bulle en forme de goutte d'eau, tout en transparence qui coiffe l'habitacle. De profil, sa ligne la rattache à la lignée A110. Une réussite.

De face, l'A390, habillée d'un intense « bleu Alpine », reprend à son compte la signature lumineuse du concept Alpenglow avec un fin bandeau courant d'une aile à l'autre, une multitude de LED triangulaires, le lettrage Alpine éclairé ou encore les volumineuses écopes latérales. Ceux qui la verront arriver dans leurs rétroviseurs seront impressionnés. De dos, on retrouve une custode faisant elle-aussi référence l'incontournable A110 et un imposant bloc lumineux qui sur le concept peut se rétracter de 80mm. Comme un hommage aux vaillants petits prototypes des années 60 qui trahissaient les succès à l'indice de performance aux 24h du Mans et se distinguaient par leur « queue longue » favorisant l'aérodynamique. Faut-il préciser que cela ne passera pas le cap de la production ?

## CINQ PLACES ET TROIS MOTEURS

Idem pour les quatre portes à ouverture antagoniste sans montant central. On peut espérer qu'elles seront dépourvues d'encadrement en série pour l'élégance qui s'en dégage. Mais la principale information à retenir est que l'A390 pourra transporter jusqu'à cinq occupants.

Une première pour la marque qui ne s'était pas aventurée au-delà de modèles 2+2. Le plaisir ne vaut que s'il est partagé...

Elaborée sur la plate-forme AmpR dédiée aux voitures électriques du Groupe Renault, l'A390 a bénéficié de modifications importantes pour lui assurer un comportement très sportif avec les batteries implantées sous l'habitacle permettant un centre de gravité très bas, gage d'agilité. Trois moteurs électriques sont prévus, un à l'avant et deux sur l'essieu arrière. Aucune indication de puissance mais on sait que cela n'est pas un problème avec les blocs électriques permettant d'obtenir des chevaux à la demande sans difficultés majeures. Pour les faire passer aux roues, l'A390 disposera d'une transmission intégrale non

permanente annoncée comme « innovante » par Alpine avec une gestion du couple intelligente, non seulement entre les trains avant et arrière mais aussi entre les roues arrière gauche et droite. Un système exclusif jusqu'alors réservés aux supercars. Objectif mis en avant par Alpine : procurer « la sensation de légèreté d'une A110 ». À défaut de la légèreté elle-même...

La « sport fastback » A390 sera made in France avec une production prévue l'an prochain au sein de l'usine historique de Dieppe, des moteurs électriques issus de la « Mega factory » de Cléon, autre site emblématique de Renault, et assemblés à leurs batteries à Douai.

DOMINIQUE MAREE



Un volant de F1 ou de prototype d'endurance : normal pour un constructeur présent au plus haut niveau du sport automobile.

## Le verdissement des flottes à marche forcée

Le gouvernement menace de sanctions financières les entreprises privées qui ne vont pas assez vite pour remplacer leurs véhicules thermiques par des 100% électriques.

Plus de carotte et bientôt le bâton. Après avoir supprimé le bonus écologique dont bénéficiaient les entreprises pour favoriser la transition énergétique de leur parc automobile, le gouvernement durcit le ton. Cette fois, plus question de soutien mais de sanctions pour contraindre ceux qui traînent les pieds pour respecter les dispositions de la loi LOM (loi d'orientation des mobilités). Selon l'ONG Transport et Environnement, ce serait le cas de 60% des sociétés concernées. En France, seulement 11% des véhicules de société sont des modèles 100% électriques.

Actuellement, les entreprises ayant un parc de plus de 100 véhicules (seulement 0,1% du total) doivent intégrer au moins 20% de véhicules à faibles émissions (- de 50g/km de CO2) lors du renouvellement partiel de leur flotte. Le seuil passera à 30% en 2025 et augmentera ensuite chaque année de 10%. Jusqu'à présent, aucune sanction n'était prévue pour ceux s'affranchissant de cette obligation.

Cela pourrait changer bientôt. C'est ce que laisse entendre Olga Givernet, la nouvelle ministre de l'énergie qui a déclaré « être prête à aller très loin sur l'obligation » et évoqué la pos-

sibilité de pénalités financières pour ceux qui ne se plieraient pas à la loi. Un moyen de sortir de l'anonymat pour cette absolue inconnue qui avant la dissolution de l'assemblée nationale avait été la co-rapporteuse d'une mission consacrée au verdissement des flottes. Une nouvelle mission parlementaire vient d'être mise en place pour dresser un état des lieux et faire des propositions pour faire respecter ces quotas avec des nuances tenant compte du type de flottes. Et l'application de sanctions financières ?

Sauf exception, les entreprises ne refusent pas les modèles à batterie par principe mais parce

qu'ils ne répondent pas à leurs besoins : tarifs trop élevés, encore davantage depuis la suppression du bonus, inadaptation en raison notamment d'une autonomie insuffisante...

Les services de l'Etat, les services publics et les collectivités ne montrent pas l'exemple selon une enquête de Transport et Environnement de mars 2023. Moins de 3% des véhicules immatriculés en 2022 par le Ministère de l'Intérieur étaient 100% électriques alors que la flotte de la Présidence de la République n'en comptait aucun. Pourtant la loi en imposait 50%. Faites ce que je dis, pas ce que je fais...

# MICROLINO AVEC ET SANS PERMIS !

auto  
bernard  
by groupe Bernard

MICROLINO Reims  
Parc Millésime, 51370 Thillois - 03 26 05 05 99

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

**Jean-Christophe Viot.** Technicien qualité chez Visteon durant sept ans, il s'est reconverti brasseur en élaborant notamment trois bières : la Sedane, la Cuvée du Kil et surtout la Cuvée d'Arthur.

# La brasserie envers et contre tout



A 48 ans, Jean-Christophe Viot a déjà passé 17 ans dans la brasserie.

huit ans lui permet de créer la Sedane et la Cuvée d'Arthur, qui s'affirmera vite comme un produit phare en boostant son activité. L'affaire l'obligeant « à gérer deux fonctions et faire des journées démentielles en perdant au passage dix kgs », Jean-Christophe Viot stoppe son activité en vendant les deux commerces.

## LA BRASSERIE D'ARTHUR À WARCQ

En 2015, il déménage à Warcq pour y créer sa propre micro-brasserie dans un local de 275 m<sup>2</sup> à l'abandon, déniché grâce à ses réseaux. Là, malgré un outil de brassage modeste, il passe une étape supplémentaire et augmente ses volumes tout en étant contraint à cause d'une installation inadaptée de sous-traiter 90% de sa production en bouteilles et en fûts dans deux brasseries partenaires : la Saint-Germain à Aix-Noulette et celle de MilleVertus en Belgique.

Plébiscitée par les consommateurs, la Cuvée d'Arthur, créée dès 2013, est écoulee grâce aux entrepositaires et distributeurs dans 95% des cafés, hôtels et restaurants des Ardennes ainsi que dans les grandes surfaces et chez les cavistes. Mais aussi dans des manifestations comme le Cabaret Vert, le Festival mondial des Marionnettes, la Fête de la bière, le Festival des confréries ou les Médiévales de Sedan. Elle est aussi présente à la table des Crayères à Reims. Bref, sa boisson s'impose dans le paysage gastronomique et, en raison de l'explosion de ses ventes, comme une bière de référence l'obligeant rapidement à réfléchir à une expansion. D'autant qu'il ajoute à sa gamme, en 2020, la cuvée du Kil, issue d'un partenariat

Après avoir pensé s'installer sur la zone de la Louvière à Villers-Se-meuse, sur celle de Lumes, au pôle technologique du Moulin Leblanc ou reprendre un bâtiment au centre de Charleville-Mézières, le porteur de projet autodidacte finit par trouver le bâtiment idéal. Au Val-de-Vence à Charleville-Mézières à proximité immédiate de l'auto-route.

## L'AVENIR DANS LES EX-LOCAUX DE RINCK

« Comme un clin d'œil au temps qui passe, l'histoire a voulu que je repasse dans une pépète que j'avais visitée avec convoitise dix ans plus tôt mais sans pouvoir y prendre mes quartiers car la manufacture de meubles parisienne, Rinck, était déjà sur le coup. » L'enseigne ayant quitté les lieux en catimini, le fondateur de la Brasserie d'Arthur est devenu, en juin 2024, l'heureux propriétaire d'un ensemble immobilier de caractère de 1 550 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, doté d'une trentaine de places de parking et d'une cour attenante de 700 m<sup>2</sup>.

« C'était là ou jamais. L'endroit convient parfaitement à la future salle à brasser avec ses cuves de 30 hectolitres, aux espaces de fermentation et de vente directe, à une ligne de conditionnement de bouteilles et à un lieu convivial pour la réception du public et de touristes pour des dégustations et événements festifs. Un endroit de 320 m<sup>2</sup> servant aussi de boutique et qui sera pourvu d'un brewpub proposant une vue sur les cuves de 30 hectolitres. À plus long terme, j'envisage de créer un lieu de détente privatif avec canapés, tables basses et chaises chinées et upcyclés et un large portrait d'Arthur Rimbaud en toile de fond. »

Jean-Christophe Viot aménagera le site dès le premier semestre 2025 et compte embaucher deux nouvelles personnes. « Notre objectif est de maîtriser 100% de la chaîne de production pour cibler les 5 000 hectolitres (3 000 en fûts et 2 000 en bouteilles), d'augmenter notre chiffre d'affaires (1,3 million d'euros) tout en gagnant en confort de travail. Nous souhaitons aussi accentuer la présence de bières éphémères sur le territoire et rayonner au-delà de nos limites géographiques comme c'est d'ailleurs déjà le cas avec le pub « L'impasse » au Touquet que nous gérons en association avec le Kilberry. Voire même étendre notre influence en explorant l'univers hyper craft, branché et beer geek qui représente un axe fort de ventes. » Cet investissement proche

de 1,5 million d'euros soutenu par la Région et le Feder (360 000€) et Ardenne Métropole nécessitera une nouvelle méthode de management. Avec ce déménagement, la brasserie rapatriera en effet la production de 4 000 hectolitres jusqu'alors sous-traitée chez deux partenaires historiques, condition *sine qua non* pour continuer la succès story de ce nectar houblonné qui, sur place, s'appuiera bien sûr sur la Cuvée d'Arthur (850 000 euros de chiffre d'affaires) et la Cuvée du Kil (120 000 euros).

« En assumant ainsi ma passion, j'ai retrouvé ma liberté, même si c'est beaucoup de boulot car dans une journée je peux faire cinq métiers différents : brasseur, livreur, chargé de la gestion des achats et de la comptabilité, commercial et chargé de la logistique et de la planification des sous-traitants. Il n'y a pas de train-train. Les journées sont pleines et variées. »

PASCAL REMY

Élève au lycée Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Reims, ce fils d'employés de banque se destinait au départ à une activité industrielle, en passant un BEP-CAP d'opérateur-régleur en système d'usinage, « une formation qui m'a bien plu au point de m'inciter à poursuivre dans cette voie et de passer un bac technologique ». Jean-Christophe Viot obtient ainsi un BTS plasturgie et un diplôme universitaire technicien de qualité au lycée Bazin de Charleville-Mézières.

Après quelques petits boulots en intérim, il effectue son service militaire au centre commando de Givet avant de débiter son parcours professionnel, en 2000, à l'âge de 24 ans, chez l'équipementier automobile Visteon à Charleville-Mézières. « Lors de cette première expérience, j'étais chargé, en tant que technicien qualité, de la mise en place des procédures avant le départ de systèmes de refroidissements chez Volvo, Ford et Jaguar. »

Parallèlement à ce travail quotidien, Jean-Christophe Viot, passionné par tout ce qui touche à la bière, effectue ses premiers brassins à domicile. « Cette passion m'a amené à visiter des salons, à échan-

ger avec des brasseurs et à parfaire mes connaissances en lisant des magazines et en étant formé au musée de St-Nicolas-de-Port. Ensuite, j'ai acquis du matériel sur des sites spécialisés et préparer ainsi ma reconversion. »

## GÉRANT D'UNE BRASSERIE ET D'UN RESTAURANT

En 2007, alors que l'entreprise Visteon annonce une suppression d'une partie de ses effectifs en inci-

tant des salariés volontaires à partir, l'Ardennais saute sur cette opportunité pour changer d'orientation. Il investit sa prime de départ dans le rachat de la brasserie artisanale du château-fort de Sedan, située sur la promenade des remparts.

« Ce négoce comprenait un restaurant et une brasserie, me permettant ainsi d'exercer ma passion », confie-t-il. Cette période qui s'étalera sur

avec le pub rémois « Le Kilberry ».

Pour bonifier ce potentiel, Jean-Christophe Viot cherche alors un lieu d'implantation pouvant abriter une brasserie moderne aux capacités de production élevées, le site warquin étant devenu trop étroit pour accompagner le développement d'une PME vendant plus de 4 200 hectolitres de bières par an.

« En assumant ainsi ma passion, j'ai retrouvé ma liberté. »

## 1976

Naissance le 3 octobre à Charleville-Mézières.

## 2000

Occupe son premier emploi au sein de l'équipementier automobile Visteon à Charleville-Mézières en tant que technicien qualité.

## 2007

Achète la brasserie artisanale du château-fort à Sedan dont il devient le gérant.

## 2015

Acquiert un local à Warcq pour se livrer à part entière au métier de brasseur.

## 2024

Deviens propriétaire des anciens locaux de Rinck pour y abriter la brasserie d'Arthur.



Retrouvez tous nos portraits sur [matot-braine.fr](https://matot-braine.fr)

